



UN
FUTUR
DURABLE



Plan stratégique de développement durable

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

05-21883

Janvier 2012

«© 2012, Ville de Montréal - Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Tous droits réservés.

La préparation de ce plan a été entreprise avec le concours du Fonds municipal vert, un Fonds financé par le gouvernement du Canada et géré par la Fédération canadienne des municipalités. Malgré ce soutien, les points de vue exprimés sont ceux des auteurs et n'engagent nullement la responsabilité de la Fédération canadienne des municipalités ni celle du gouvernement du Canada.»



Table des matières

Introduction.....	5
Mise en contexte	5
La démarche de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro	5
1 Le développement durable et l'approche montréalaise	8
2 Mise en contexte.....	9
2.1 Le portrait et le diagnostic	9
2.1.1 La population	10
2.1.2 Les services à la population	16
2.1.3 L'économie et les emplois	22
2.1.4 Le marché de l'habitation.....	26
2.1.5 L'accessibilité et le transport.....	30
2.1.6 La protection et la mise en valeur de l'environnement	38
2.1.7 La gestion des matières résiduelles	48
2.1.8 La gouvernance et la vie démocratique.....	50
2.2 Les enjeux	52
2.3 L'énoncé de vision stratégique – Pierrefonds-Roxboro 2011-2030	54
3 Plan d'action corporatif de développement durable	57
4 Plan d'action local de développement durable	73
5 Bibliographie.....	101

Liste des tableaux

Tableau 2.1	Population totale et variation entre 1966 et 2006.....	10
Tableau 2.2	Population 2006 Superficie – Densité	10
Tableau 2.3	Groupes d'âge, 2006	11
Tableau 2.4	Groupes d'âge, 2006	11
Tableau 2.5	Familles selon l'âge des enfants à la maison.....	12
Tableau 2.6	Taille et variation des ménages.....	13
Graphique 2.7	Statut d'immigrant.....	13
Graphique 2.8	Période d'immigration.....	14
Tableau 2.9	Répartition territoriale des immigrants.....	14
Graphique 2.10	Connaissance des langues officielles	15
Tableau 2.11	Revenu total avant et après impôt en 2005.....	22



Tableau 2.12	Revenu des ménages avant et après impôt en 2005.....	23
Tableau 2.13	Secteur d'activités important de Pierrefonds-Roxboro, 2009.....	24
Tableau 2.14	Employeurs importants de Pierrefonds-Roxboro, 2009.....	25
Tableau 2.15	Période de construction des logements privés.....	26
Tableau 2.16	Proportion de bâtiments unifamiliaux et multifamiliaux en 2006.....	26
Tableau 2.17	Logements privés occupés en 2006.....	27
Tableau 2.18	Coûts d'habitation des ménages locataires.....	27
Tableau 2.19	Coûts d'habitation des ménages propriétaires.....	28
Tableau 2.20	Logements sociaux et communautaires.....	29
Tableau 2.21	Déplacements selon le motif, 2008.....	31
Tableau 2.22	Déplacements selon le mode, 2008.....	32
Tableau 2.23	Espaces de stationnement et achalandage (2008 et 2009).....	32
Tableau 2.24	Circuits d'autobus et de trainbus.....	34
Tableau 2.25	Distribution des poêles et foyers au bois, ville de Montréal.....	45
Tableau 2.26	Récupération et valorisation en 2008.....	49
Tableau 2.27	Élimination en 2008.....	49

Liste des figures

Figure 2.1	Réseau cyclable actuel et projeté, plan de transport de Montréal.....	36
Figure 2.2	Stations propices aux usages de contact avec l'eau, comme la baignade, selon l'indicateur QUALO, 2010.....	40
Figure 2.3	Qualité des ruisseaux et des plans d'eau intérieurs selon l'indice RUISSO, 2010.....	41



Introduction

Mise en contexte

La Ville de Montréal a adopté en 2010 son deuxième plan de développement durable de la collectivité montréalaise. Ce plan fixe des orientations et des objectifs pour cinq ans, donc jusqu'en 2015. Dans ce même document, Montréal invite les arrondissements à se munir eux aussi d'un plan local de développement durable.

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, soucieux d'adopter de bonnes pratiques en matière de développement durable à l'échelle locale, a répondu à l'appel de la ville centre et est très fier de présenter son tout premier plan stratégique de développement durable 2012-2015. Ainsi, en conformité avec le plan de la collectivité montréalaise, le plan local de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro reprend les cinq orientations en indiquant ses contributions spécifiques aux enjeux et spécificités locales propres à sa population, son économie et son environnement.

La démarche de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

Conformément à l'esprit du développement durable, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, a privilégié une démarche participative pour la composition de son plan stratégique de développement durable. Ainsi, cinq ateliers qui ont pris la forme de journées de travail avec les partenaires du milieu, des employés municipaux et les élus de l'arrondissement. Ces ateliers ont eu lieu à des étapes clés dans l'élaboration du Plan stratégique de développement durable de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

« Pensons Pierrefonds-Roxboro »

Ce premier atelier a eu pour but de dégager les principales perceptions et enjeux propres à l'arrondissement. Il a aussi eu pour objectif de définir la vision du développement durable de la collectivité de Pierrefonds-Roxboro afin de prendre en compte les aspirations de la population, des employés municipaux et des intervenants en matière de développement durable.

« Lisons Pierrefonds-Roxboro »

Cet atelier a permis de dégager une lecture commune du milieu en considérant les problématiques et les enjeux identifiés lors du premier atelier. Cette analyse a permis de dégager les points forts et les préoccupations de la collectivité de Pierrefonds-Roxboro. Des pistes de solutions ont aussi pu être identifiées pour préparer le plan d'action.

« Concrétisons Pierrefonds-Roxboro »

Le troisième atelier avait pour but d'énoncer les principaux objectifs à réaliser pour concrétiser la vision d'avenir que la collectivité s'était donnée et d'identifier de façon concrète, les moyens d'action requis pour atteindre ces objectifs.

« Tout le monde à bord et le workshop corporatif »

Deux activités spécifiquement dédiées aux autorités de l'arrondissement ont aussi été tenues. La première, pour soumettre les élus et les directeurs de services à une lecture du territoire axée sur le développement durable et la seconde, pour mettre à contribution les employés dans la recherche de solutions corporatives pour introduire les principes du développement durable dans les pratiques internes de l'arrondissement.



Merci à nos partenaires!

Plusieurs partenaires de l'arrondissement, issus des milieux économiques, environnementaux, sociaux et communautaires de l'arrondissement ont contribué à la réflexion à des étapes clés de l'élaboration du plan stratégique de développement durable. La consultation du milieu est cruciale dans le cadre d'une démarche stratégique de développement durable. Il est primordial que les partenaires soient impliqués dès les étapes de conception, puisqu'ils auront à s'impliquer dans le processus de mise en œuvre du plan.

A contribué activement à l'élaboration du plan stratégique de développement durable de l'arrondissement :

- L'Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro ;
- La Coalition verte;
- Le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Montréal;
- Les entreprises environnementales Pierrefonds inc.;
- Le Centre de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île;
- L'Association de la communauté noire de l'Ouest-de-l'Île;
- Cloverdale Multi-Ressources;
- La Coop d'habitation village Cloverdale;
- La Table de quartier du Nord-Ouest de l'Île de Montréal;
- La Commission scolaire Marguerite Bourgeoys;
- La Commission scolaire Lester B. Pearson;
- Le Centre d'intégration multi-services de l'Ouest-de-l'Île (CIMOI);
- La maison des jeunes A-MA-BAIE;
- Family Resource Center;
- La maison des jeunes de Pierrefonds;
- Le Fonds de dépannage du Nord-Ouest de Montréal;
- Carrefour 6-12 ans;
- Le Centre D'Action Bénévole Ouest-de-l'Île;
- Projet communautaire de Pierrefonds;
- Roxboro SIXTY + CLUB;
- Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île;
- Le Carrefour des aînés;
- Les doigts de fées de Pierrefonds;
- Le Carrefour Jeunesse-Emploi de l'Ouest-de-l'Île;
- La Caisse Populaire Sainte-Genève de Pierrefonds;
- Jardin Cléroux & Frères inc;
- René LeBlanc;
- Jean-Louis Lacasse;
- André Soudeyns;
- Paul-Édouard Robert;
- Raymond Charbonneau.



Merci à nos employés!

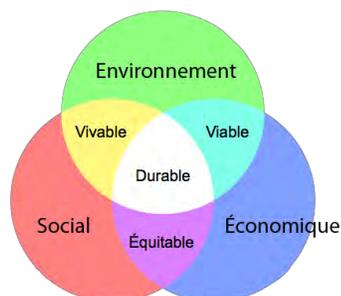
La participation de nos employés a aussi été primordiale dans la réalisation du plan stratégique de développement durable de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Ils ont été impliqués dans les différentes activités avec les partenaires du milieu, en plus de participer à un atelier spécifique au volet corporatif. Au même titre que les partenaires du milieu, l'adhésion des employés municipaux au plan stratégique de développement durable est essentielle pour assurer la mise en œuvre du plan d'action et l'adoption des moyens d'action et de suivi en fonction des résultats souhaités.

A contribué activement à l'élaboration du plan stratégique de développement durable de l'arrondissement :

- Rejean Aubé;
- Marguerite Aubut;
- Isabelle Beaudet;
- Guy Bernard;
- Denise Blanchard;
- Marc Blondin;
- Jacques Chan;
- Suzanne Corbeil;
- Julien De l'Étoile;
- Alain Goulet;
- Dominique Jacob;
- Fabienne Labouly;
- Claude Lachance;
- Marthe Lemay;
- Sylvain Marcoux;
- Éric Massie;
- Marco Papineau;
- Stéphane Quesnel;
- Pierre Rochon;
- Hélène Yeung.



1 Le développement durable et l'approche montréalaise



Le développement durable est un concept reconnu à l'échelle internationale. La Ville de Montréal souscrit à la définition issue du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission Brundtland) intitulé *Notre avenir à tous* (1987). Le développement durable y est défini comme : « ...un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion :

- Le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et
- L'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »

Le développement durable suppose un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable tout en reposant sur une nouvelle forme de gouvernance qui encourage la mobilisation et la participation de tous les acteurs de la société au processus de décision.

L'approche montréalaise repose sur les quatre principes directeurs suivants :

1. Une collectivité au cœur du développement durable

L'ensemble de la collectivité montréalaise est mis à contribution pour la mise en œuvre du développement durable. Une approche en développement durable qui intègre ce principe est construite autour d'un processus démocratique et participatif.

2. Une meilleure qualité de vie

Le développement durable vise l'amélioration des conditions et la qualité de vie dans les quartiers montréalais, de même que la réduction des inégalités sociales. Une approche en développement durable qui intègre ce principe garde en perspective les finalités sociales du développement durable que sont l'équité sociale, l'inclusion de tous les membres de la collectivité, et le développement du potentiel collectif et individuel nécessaire à la mise en œuvre de ce type de développement.

3. Une protection accrue de l'environnement

Au-delà de la protection des ressources pour en assurer l'exploitation, la protection de l'environnement suppose la prévention de la pollution et la protection des milieux naturels et urbains pour préserver l'équilibre des écosystèmes. Une approche en développement durable qui intègre ce principe place la qualité de l'environnement au cœur des préoccupations et la considère comme le soutien essentiel aux activités économiques et sociales.

4. Une croissance économique durable

Une gestion optimale des ressources naturelles, humaines et financières favorise une croissance économique durable. Une approche en développement durable qui intègre ce principe tient compte des externalités et place l'être humain au cœur de l'économie.



2 Mise en contexte

2.1 Le portrait et le diagnostic

Le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est d'une superficie de 27 km² et compte une population de plus de 65 000 résidents. Situé au nord-ouest de l'île de Montréal, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro longe la rivière des Prairies sur une distance de 29,5 km et borde en partie le lac des Deux Montagnes. De par sa localisation et la longueur de rive qu'il possède, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro compte plusieurs sites d'intérêts naturels de portée pan montréalaise.

Les limites administratives de l'arrondissement sont le fruit du redécoupage suite aux défusions municipales de 2004 qui a eu pour effet de regrouper les anciennes municipalités de Pierrefonds et de Roxboro. L'arrondissement fait partie des 19 arrondissements de la Ville de Montréal depuis le 1^{er} janvier 2006.

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est bordé par plusieurs villes liées de l'agglomération de Montréal (Senneville, Sainte-Anne-de-Bellevue, Kirkland, Dollard-des-Ormeaux) et de trois arrondissements de la Ville de Montréal (L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, Saint-Laurent et Ahuntsic-Cartierville).

Deux principaux quartiers sont observés sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro : Pierrefonds-Est/Roxboro et Pierrefonds-Ouest. Leur délimitation se fait de part et d'autre du boulevard Saint-Jean. Ces deux principaux quartiers regroupent cependant plusieurs milieux de vie distincts et une population aux caractéristiques sociodémographiques différentes.

Plusieurs services à la population sont regroupés dans un cœur institutionnel qui constitue le secteur central de Pierrefonds-Roxboro : la mairie d'arrondissement, la bibliothèque de Pierrefonds, le CLSC, le Centre culturel de Pierrefonds et le Centre communautaire Marcel Morin. Malgré la présence de ces équipements structurants, de grandes superficies de terrains demeurent vacantes (ancien emplacement de l'aréna). Ce secteur comporte un fort potentiel de développement considérant sa localisation à la croisée de trois axes routiers structurants de l'arrondissement : les boulevards Gouin Ouest, Pierrefonds et Saint-Jean.

L'utilisation du sol la plus répandue sur l'ensemble du territoire de Pierrefonds-Roxboro est de loin résidentielle en représentant plus de 95 % des établissements¹ de l'arrondissement. Caractérisée par une faible densité d'occupation du sol, la forme d'occupation du territoire la plus représentative est la maison unifamiliale isolée.

En support à la fonction résidentielle, des commerces destinés aux besoins courants de la population locale se retrouvent le long des principaux axes de transit. Parmi ces axes, notons les boulevards des Sources, Saint-Jean, Saint-Charles, Pierrefonds et le boulevard Gouin Ouest.

La fonction industrielle est rare sur le territoire de l'arrondissement, quelques entreprises sont situées de part et d'autre de l'emprise de l'autoroute 13 au sud de l'emprise de la voie ferrée.

¹ Compilation interne de l'arrondissement, mars 2011.



2.1.1 La population

La population de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro se chiffrait à 65 041 résidents en 2006. Par rapport à 2001, la population a connu durant cette période une augmentation de 7,3 %. Entre 1996 et 2001, la croissance a cependant été moins forte, passant de 58 936 à 60 605 résidents soit une augmentation de 2,8 %.

Il est à noter que la croissance de population la plus forte a eu lieu entre 1986 et 1996 passants de 45 743 à 58 936 résidents, soit une variation de 19,4 %.

Tableau 2.1 Population totale et variation entre 1966 et 2006

Population	1966	1971	1976	1981	1986	1991	1996	2001	2006
Pierrefonds-Roxboro	35 854	40 645	42 508	44 682	45 743	54 614	58 936	60 605	65 041
Variation	-	13,4 %	4,6 %	5,1 %	2,4 %	19,4 %	7,9 %	2,8 %	7,3 %

Source : Ville de Montréal, Annuaire statistique, 2006.

En 2006, l'arrondissement se situait au 15^e rang des arrondissements les plus peuplés de la ville de Montréal. Avec un territoire de 27,06 km², la densité de population de Pierrefonds-Roxboro se situait à 2 404 habitants au km². Une densité moins forte que celle que l'on trouve à Anjou ou Verdun, mais plus forte que celle de Lachine, Saint-Laurent et L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève.

Tableau 2.2 Population 2006 Superficie – Densité

	Rang	Population en 2006	Superficie (km ²)	Densité (hab./km ²)
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	1	164 246	21,44	7 661
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	2	142 825	16,49	8 661
Le Plateau-Mont-Royal	7	101 054	8,13	12 430
Saint-Laurent	8	84 833	42,77	1 983
Verdun	14	66 078	9,72	6 802
Pierrefonds-Roxboro	15	65 041	27,06	2 404
Lachine	16	41 391	17,72	2 336
Anjou	17	40 891	13,68	2 989
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	19	17 590	23,60	745
Ville de Montréal	-	1 620 693	365,17	4 438

Source : Ville de Montréal, Annuaire statistique, 2006.

La faible croissance de la population au cours des dernières années est due au fait qu'il ne restait que peu de terrains disponibles au développement résidentiel. Cependant, avec l'amorce du projet de **Pierrefonds Ouest**, qui est sans doute un des plus importants de l'arrondissement et de la Ville de Montréal, une hausse démographique est à prévoir au cours des prochaines années. D'une superficie de plus de 360 hectares, le projet Pierrefonds Ouest est situé à l'extrémité ouest de l'arrondissement, entre le boulevard Gouin et la limite sud de Pierrefonds-Roxboro. Le projet prévoit le développement d'un nouveau quartier durable avec la construction de près de 6 000 nouveaux logements, un noyau commercial et la création d'un parc de conservation de plus de 180 hectares. La pierre angulaire du projet est la conservation de l'écoterritoire et du corridor écoforestier de la rivière à l'Orme.

La faible densité d'occupation du sol observée sur le territoire de l'arrondissement est à l'origine du manque de desserte en transport collectif. Cette situation est généralisée pour tout l'Ouest-de-l'Île de Montréal, où une forte dépendance à l'automobile est observée.

Les groupes d'âge

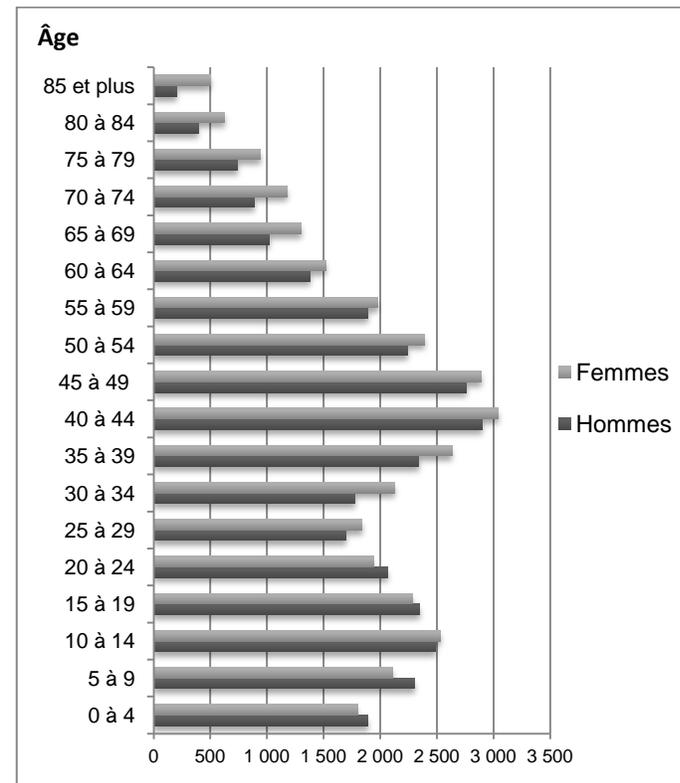
L'arrondissement est depuis de nombreuses années reconnu comme un milieu de vie recherché par les familles. Les tranches d'âges qui sont les plus fortement représentées au sein de la population sont : les moins de 20 ans, dans une proportion de 27,3 % de la population, et les 35 à 64 ans qui représentent 43,1 % de la population de Pierrefonds-Roxboro. La proportion de personnes âgées au sein de la population de Pierrefonds-Roxboro est de 12,1 %.

Tableau 2.3 Groupes d'âge, 2006

Âge	Hommes	Femmes	Total	%
0 à 4	1 890	1 800	3 690	5,7 %
5 à 9	2 305	2 115	4 420	6,8 %
10 à 14	2 485	2 535	5 020	7,7 %
15 à 19	2 350	2 290	4 640	7,1 %
20 à 24	2 065	1 940	4 005	6,2 %
25 à 29	1 700	1 840	3 540	5,4 %
30 à 34	1 775	2 125	3 900	6,0 %
35 à 39	2 340	2 635	4 975	7,7 %
40 à 44	2 900	3 045	5 945	9,1 %
45 à 49	2 760	2 890	5 650	8,7 %
50 à 54	2 240	2 395	4 635	7,1 %
55 à 59	1 890	1 980	3 870	6,0 %
60 à 64	1 385	1 520	2 905	4,5 %
65 à 69	1 020	1 305	2 325	3,6 %
70 à 74	890	1 180	2 070	3,2 %
75 à 79	740	940	1 680	2,6 %
80 à 84	395	625	1 020	1,6 %
85 et plus	205	505	710	1,1 %
Total	31 335	33 665	65 000	100,0 %

Source : Ville de Montréal, Annuaire statistique, 2006.

Tableau 2.4 Groupes d'âge, 2006



Source : Ville de Montréal, Annuaire statistique, 2006.

Un des groupes d'âge les moins représentés est celui des jeunes adultes (20 à 29 ans) qui compte pour seulement 11,6 % de la population de l'arrondissement. C'est donc dire que la plupart d'entre eux quittent l'arrondissement en même temps que le domicile familial.

Un autre groupe d'âge dont la présence est aussi marginale est celui des personnes âgées (65 ans et plus), qui compte pour seulement 12,1 % de la population de l'arrondissement. Cette situation peut être liée à l'offre en logement : l'arrondissement est composé pour la majorité de résidences unifamiliales (65 %) comparativement à l'ensemble de Montréal où cette proportion est de 14 %. Ce mode d'occupation du territoire est idéal pour des familles, par contre, il peut devenir contraignant pour des personnes âgées.



Les types de familles

Sont comptés sur le territoire de Pierrefonds-Roxboro 18 200 familles, dont 15 105 avec conjoints (83 %) et 3 075 familles monoparentales (16,9 %). Le nombre moyen de personnes par famille est de 3,1 personnes, soit un des taux les plus élevés de l'agglomération montréalaise. L'arrondissement offre un milieu de vie adapté aux besoins des familles, par la présence de nombreux parcs et grands espaces verts, un milieu multiculturel, un réseau scolaire qui dessert efficacement la population et un accès à une foule de services sociocommunautaires.

Tableau 2.5 Familles selon l'âge des enfants à la maison

	Nombre	%
Nombre de familles	18 200	100 %
Familles avec conjoints	15 105	83,0 %
Familles monoparentales	3 075	16,9 %
Nombre moyen de personnes par famille	3,1	-
Nombre de familles avec enfants	12 575	69,1 %
Nombre d'enfants à la maison	23 215	100 %
Moins de 6 ans	4 370	19 %
6 à 14 ans	8 640	37 %
15 à 17 ans	2 725	12 %
18 à 24 ans	4 910	21 %
25 ans et plus	2 535	11 %
Nombre moyen d'enfants par famille	1,8	-

Source : Ville de Montréal, Annuaire statistique, 2006.

Les ménages familiaux sont répartis de la façon suivante : 5 580 familles avec conjoint sont sans enfant alors que 9 500 des familles avec conjoint ont des enfants. Au total, on dénombre 12 575 familles avec enfants (69,1 % des familles) dans l'arrondissement au sein desquelles vivent 23 215 enfants. Au sein de ces familles, le groupe d'âge le plus important est celui des 6 à 14 ans, qui compte 8 640 enfants (37 %).

Bien que beaucoup de familles soient présentes à Pierrefonds-Roxboro, on observe une faible représentativité des groupes d'âges des 20-34 ans. Il est ainsi possible de dire que l'arrondissement est beaucoup moins qu'autrefois un endroit ciblé pour les premiers acheteurs ou pour les jeunes familles, puisque la proportion la plus élevée du nombre d'enfants à la maison se situe dans la tranche d'âge des 6 et 14 ans (37 %).

Les ménages

En 2006, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro comptait 23 735 ménages. La taille moyenne des ménages s'élève à 2,7 personnes. Pour l'ensemble de l'arrondissement, les ménages les plus importants sont ceux composés de deux personnes (29 %), toutefois une proportion importante des ménages est composée de personnes vivant seules (23,4 %).

Tableau 2.6 Taille et variation des ménages

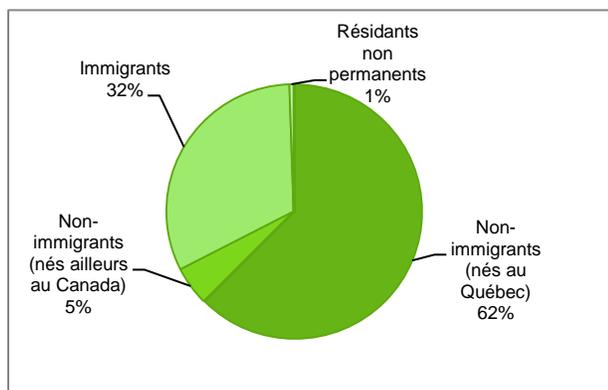
	2001	% 2001	2006	% 2006	Variation 2001-2006
Nombre de ménages	22 105	100 %	23 745	100 %	7,4 %
1 personne	5 065	22,9 %	5 560	23,4 %	9,8 %
2 personnes	6 565	29,7 %	6 875	29,0 %	4,7 %
3 personnes	3 835	17,3 %	4 200	17,7 %	9,5 %
4 à 5 personnes	5 870	26,6 %	6 190	26,1 %	5,5 %
6 personnes ou plus	765	3,5 %	905	3,8 %	18,3 %
Nombre moyen de personnes dans les ménages	2,7	-	2,7	-	0 %

Source : Ville de Montréal, Annuaire statistique, 2006.

Considérant que la plupart des logements offerts sur le territoire de l'arrondissement sont des résidences unifamiliales, il y a lieu de questionner l'adéquation entre le type de logement offert et la composition des ménages de l'arrondissement.

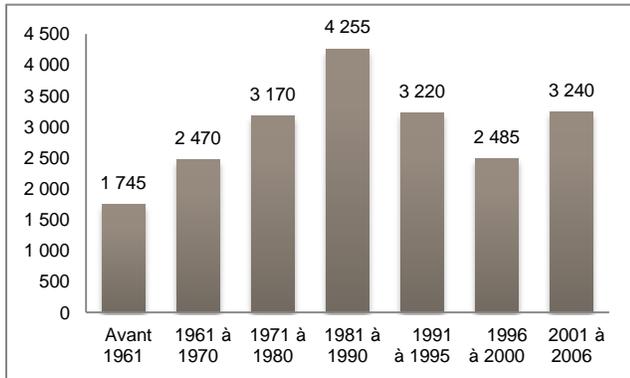
L'immigration

Graphique 2.7 Statut d'immigrant



Une grande diversité culturelle caractérise Pierrefonds-Roxboro en effet, 20 585 personnes sont nées à l'extérieur du Canada, soit plus du tiers des résidents de la population totale de l'arrondissement (32 %). Pour ce qui est de la population non immigrante, on dénombre 40 215 personnes nées au Québec (62 %) et 3 195 personnes nées dans une autre province du Canada (5 %).

Source : Ville de Montréal, Annuaire statistique, 2006.

Graphique 2.8 Période d'immigration


Source : Ville de Montréal, Annuaire statistique, 2006.

La période d'immigration la plus importante dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a eu lieu entre 1981 et 1990 où le nombre d'immigrants s'élevait à 4 255 personnes, soit 20,7 % de la population immigrante totale. Les immigrants de longue date, arrivés avant 1961, se chiffrent à 1 745 personnes et comptent pour 8 % de la population immigrante. Aussi, 3 240 personnes, soit 16 % de la population immigrante, sont arrivées au Canada entre 2001 et 2006. Ces nouveaux immigrants représentent 5 % de la population totale de l'arrondissement. Les principaux pays d'origine de ces personnes sont l'Inde, Haïti et l'Égypte. Les nouveaux immigrants proviennent surtout de la Roumanie, du Maroc et du Pakistan.

Selon les profils de districts électoraux de Pierrefonds-Roxboro, les immigrants de l'arrondissement sont plus présents dans le district est qui en accueille 63 % alors que le district ouest en accueille 37 %.

Tableau 2.9 Répartition territoriale des immigrants²

	Nombre	Est	%	Ouest	%
Population immigrante	20 585	12 895	63 %	7 710	37 %

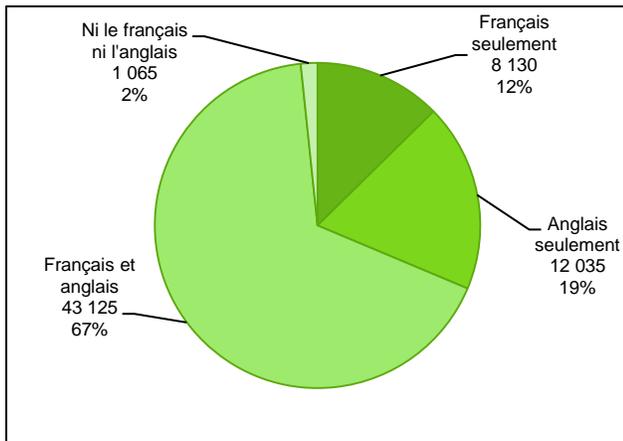
Source : Ville de Montréal, Annuaire statistique, 2006.

Comme une personne sur trois est née à l'extérieur du Canada, il est primordial pour l'arrondissement d'assurer une représentativité des services et des activités offerts à la population.

² Source : Division des affaires économiques et institutionnelles, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Montréal en statistique, Profil de district électoral, édition 2009.

La langue

Graphique 2.10 Connaissance des langues officielles



Source : Ville de Montréal, Annuaire statistique, 2006.

Au sein de l'arrondissement, 66 % de la population peuvent soutenir une conversation à la fois en français et en anglais, 13 % de la population sont unilingues francophones alors que 19 % sont unilingues anglophones. Une proportion de 2 % de la population ne parle ni en français, ni en anglais.

Pour ce qui est de la langue parlée le plus souvent à la maison, 94,7 % des personnes ne parlent qu'une seule langue. Le français est la langue parlée le plus souvent à la maison pour 32,7 % de la population alors que pour 45 % il s'agit de l'anglais. 16,9 % parlent une autre langue à la maison.

La connaissance des langues officielles

Par ailleurs, 3 415 personnes parlent plus d'une langue à la maison (5,3 % des répondants). Parmi celles-ci, 1 250 utilisent à la fois le français et l'anglais, 650 font usage du français et d'une langue non officielle et 1 100 personnes font usage de l'anglais et d'une langue non officielle.

Étant donné que la population de l'arrondissement est dans une proportion de 67 % bilingue, l'administration municipale est le seul arrondissement de la Ville de Montréal à détenir officiellement le statut bilingue.

2.1.2 Les services à la population

Les services scolaires

La commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, qui s'est dotée d'une politique de développement durable, offre aux résidents de l'arrondissement six écoles primaires et une école secondaire pour jeunes aux prises avec une problématique psychosociale. Il n'y a pas d'école secondaire régulière francophone publique sur le territoire de l'arrondissement. Les jeunes francophones désirant fréquenter une école secondaire francophone publique, sont desservis par l'école secondaire des Sources à Dollard-des-Ormeaux pour ceux habitant l'est de Pierrefonds et l'école Saint-Georges à Senneville, pour ceux habitant dans l'ouest de Pierrefonds-Roxboro.

La commission scolaire anglophone Lester B. Pearson regroupe 6 écoles primaires et 2 écoles secondaires sur le territoire de l'arrondissement.

Cinq écoles privées francophones sont présentes sur le territoire de Pierrefonds-Roxboro : les Collèges Charlemagne et Beaubois (primaire et secondaire), l'école Charles-Perreault (primaire), l'école Socrates (primaire) et l'école Le savoir (secondaire). Le collège Beaubois, situé dans la portion est de l'arrondissement n'offre pas le service d'autobus scolaire à ses élèves. Cette situation génère des problématiques de circulation aux abords de l'institution.



École primaire Harfang-des-Neiges/Pavillon Pierre-Lauzon



Collège Charlemagne



http://en.wikipedia.org/wiki/File:Pierrefonds_Comprehensive_High_School.jpg

Comprehensive High School

Des problèmes de congestion automobile aux abords des écoles ont été observés dans le cas de plusieurs institutions d'enseignement, même lorsqu'elles offrent le service de transport scolaire. Partout au Québec, le service de transport scolaire n'est pas offert aux étudiants qui résident à l'intérieur d'une certaine distance de l'institution. C'est donc que plusieurs parents préfèrent déposer en voiture leurs enfants à l'école plutôt que de les encourager à y aller à pied ou à vélo. Il y a lieu de supposer que les parents jugent que les parcours vers les écoles ne sont pas sécuritaires, conviviaux et efficaces.

Les centres communautaires

Trois édifices municipaux offrent la possibilité aux résidants de l'arrondissement de louer des salles pour des événements de toutes tailles (réceptions de mariage, anniversaires, conférences, réunions et expositions) : le Centre culturel de Pierrefonds, le Centre communautaire Marcel Morin et le Centre communautaire de l'Est. Les deux premiers sont situés dans le secteur central de l'arrondissement, alors que le troisième est localisé dans l'est de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Pour l'instant, il n'y a pas de centre communautaire dans l'ouest de Pierrefonds-Roxboro. Par contre, un local attaché à l'école St-Anthony et appartenant à l'arrondissement sert actuellement de centre communautaire pour l'ouest de Pierrefonds-Roxboro. Plusieurs organismes communautaires ou sportifs utilisent ce local.

Le Centre communautaire de l'Est a été en nomination au concours du choix du public de l'Ordre des architectes du Québec pour la qualité de sa conception architecturale. En plus d'être un équipement collectif essentiel pour l'arrondissement, le bâtiment présente des caractéristiques écologiques qui améliorent sa performance environnementale : toit vert partiel, protection des arbres durant la construction, orientation des pièces pour optimiser l'éclairage passif, etc.

Ce sont dans ces centres communautaires et dans certaines églises de l'arrondissement que se produisent plusieurs spectacles et conférences : pour les jeunes, musique populaire et classique, de danse, de variété, d'art du cirque, les grands explorateurs.



Centre culturel de Pierrefonds



Centre communautaire de l'Est



Les bibliothèques

Deux bibliothèques sont accessibles aux citoyens de Pierrefonds-Roxboro : celle de Pierrefonds et celle de Roxboro qui sont situées respectivement dans le secteur central de l'arrondissement et au 110, rue Cartier dans le secteur de Roxboro.

L'agrandissement de la bibliothèque de Pierrefonds est prévu en 2013. Conformément à la Politique de développement durable pour les édifices de la Ville de Montréal, cet agrandissement vise la certification LEED® Or. Le projet consiste en l'agrandissement et en le réaménagement de la bibliothèque de Pierrefonds dans le but d'améliorer les services de la bibliothèque existante et de fournir de nouveaux services à la population.

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro propose à ses résidants un large éventail d'activités culturelles pour tous les âges par l'entremise de ses deux bibliothèques : conférences, ateliers, expositions, vente de livres, clubs de lectures, mini-contes pour les enfants, jeux de bricolage, improvisation, etc.

Les deux bibliothèques offrent aussi gratuitement la connexion internet sans fil et la bibliothèque de Pierrefonds propose un service de livraison à domicile, pour les personnes à mobilité réduite: Le Portillon.



Bibliothèque de Pierrefonds



Bibliothèque de Roxboro

Le secteur central et l'est de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro sont bien desservis en services de bibliothèque. Le secteur ouest de l'arrondissement ne compte pas de bibliothèque pour l'instant. Cependant, l'arrondissement se propose de déterminer la localisation d'un point de service satellite dans le cadre du développement du secteur Ouest qui devrait débuter dès 2012 ou 2013.

Les activités sportives

De par ses nombreux parcs de quartier, l'arrondissement offre une grande variété d'activités de plein air à ses résidents. Ainsi, 14 terrains de soccer et 11 terrains de tennis sont accessibles à la population de Pierrefonds-Roxboro.

Ne possédant pas d'aréna, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro propose des activités récréatives sur glace par l'entremise d'une entente avec le Sportplexe 4 Glaces situé sur son territoire. Des patinoires pour le hockey et pour la plaisance sont aménagées dans certains parcs de quartiers.

Six piscines extérieures sont situées sur le territoire de Pierrefonds-Roxboro, mais tout comme dans le cas de l'aréna, il n'existe aucune piscine intérieure.



Sportplexe 4 Glaces



Partie de soccer au parc Grier



Les activités sportives sont offertes en nombre suffisant pour répondre aux besoins de la population de l'arrondissement. Par contre, il est à noter que l'arrondissement n'est pas propriétaire de l'aréna et n'a donc pas un contrôle total sur les tarifs et sur le temps de glace disponible.

Les organisations pour les jeunes

Comme mentionné précédemment, 14,8 % de la population de Pierrefonds-Roxboro se situe dans la tranche d'âge des 10 à 19 ans. Il est donc essentiel que plusieurs activités s'adressent à eux.

Deux maisons de jeunes offrent des activités aux adolescents de Pierrefonds-Roxboro : la maison des jeunes A-MA-BAIE et la Maison des Jeunes de Pierrefonds, toutes deux situées dans le secteur est de l'arrondissement.

La maison des jeunes À-MA-BAIE est située à proximité du secteur Cloverdale de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. La mission de la maison des jeunes est d'être un lieu permanent de rencontres qui met de l'avant le rapprochement, le développement et l'épanouissement des jeunes âgés de 12 à 17 ans issus de différentes cultures.³

La Maison des Jeunes de Pierrefonds est un organisme à but non lucratif qui s'adresse aux jeunes de 12 à 18 ans. Elle offre des activités éducatives, récréatives et des activités favorisant les échanges interculturels. Elle offre aussi aux jeunes un endroit sûr et agréable où ils peuvent se rencontrer. L'objectif premier de la Maison des Jeunes est de rendre les jeunes actifs, critiques et responsables, et ce, en participant et en organisant des

³ Site internet de la Maison des jeunes A-MA-BAIE. <http://mdjamabaie.webnode.com/>, page consultée le 30 novembre 2011.



activités diverses. De plus, la Maison des Jeunes de Pierrefonds a un mandat de prévention sur des questions sociales telles que la toxicomanie, la sexualité, la nutrition, le phénomène des "gangs" et la violence.⁴

Aucune maison des jeunes n'est présente dans le secteur ouest de l'arrondissement. Les adolescents de l'ouest de Pierrefonds-Roxboro peuvent tout de même fréquenter les maisons des jeunes établies dans le secteur est de l'arrondissement.

Action jeunesse de l'Ouest-de-l'Île est un autre organisme actif sur le territoire de l'arrondissement et a pour mission d'établir et maintenir des services d'intervention de travail de rue/de milieu (proximité) auprès des jeunes âgés de 12 à 25 ans à risque et/ou en difficulté de l'Ouest-de-l'Île.

Le Carrefour Jeunesse-Emploi de l'Ouest-de-l'Île appuie les jeunes adultes avec la participation des partenaires du milieu en offrant une gamme gratuite de services bilingues et de programmes en matière de réinsertion sociale, de recherche d'emploi, de retour aux études et de sensibilisation à la réalité entrepreneuriale. Tout jeune adulte âgé entre 16 et 35 ans est admissible aux services du CJE. Que le jeune ait abandonné l'école ou qu'il soit détenteur d'un diplôme, qu'il soit sans emploi ou en quête de formation. L'organisme s'adresse à tous sans égard à la situation économique ou sociale.⁵

L'intégration des nouveaux arrivants

À Pierrefonds-Roxboro, une personne sur trois est née à l'extérieur du Canada. La demande est ainsi grande pour les services d'intégration et d'accompagnement des nouveaux arrivants.

Le Centre d'Intégration Multi-services de l'Ouest-de-l'Île (CIMOI), en partenariat avec Emploi et Solidarité sociale Québec, Immigration et communautés culturelles Québec et l'Agence de santé et des services sociaux de Montréal Québec, est un organisme sans but lucratif qui travaille dans le domaine de l'intégration et qui vient en aide aux nouveaux arrivants.

Situé dans le secteur est de Pierrefonds-Roxboro, le CIMOI offre plusieurs services tels que des programmes dans les domaines suivants :

- Programmes d'employabilité et des projets préparatoires à l'emploi;
- Cours de francisation (à temps complet et à temps partiel);
- Activités d'intégration (programme d'accompagnement des nouveaux arrivants, projet d'échange en relations interculturelles, service d'aide aux devoirs, etc.);
- Activités sociales pour contrer l'isolement chez les nouveaux arrivants.

Activités pour les aînés

Soucieux de la qualité de vie des aînés; l'arrondissement, par le biais des clubs de l'âge d'or, offre une variété d'activités pour le troisième âge :

- Patinage public pour les aînés au Sportplex 4 Glaces;
- Carrefour des aînés de Pierrefonds : lieu de rencontre bilingue pour les personnes âgées de 50 ans et plus; Rencontres au Centre communautaire Marcel Morin;
- Club de 50 ans + de l'Ouest-de-l'Île;
- Club de 60+ de Roxboro;
- Club des aînés Sainte-Suzanne;

⁴ Site internet de la Maison des jeunes de Pierrefonds. <http://www.mdpierrrefonds.org/>, page consultée le 30 novembre 2011.

⁵ Site internet du Carrefour jeunesse-emploi Ouest-de-l'Île. <http://www.cjeouestile.qc.ca/Accueil.html>, page consultée le 30 novembre 2011.



- Service d'aide à domicile : Organisme à but non lucratif qui offre aux personnes du 3^e âge de l'arrondissement des services d'entretien ménager, à un tarif très compétitif.

Services et programmes pour les personnes vivant avec une déficience

La Ville de Montréal et les 19 arrondissements se sont engagés, dans leurs domaines de compétence, à faire de l'accessibilité universelle une réalité. Cette démarche n'a qu'un seul but : que toutes les personnes vivant avec une déficience puissent profiter pleinement de leur arrondissement. À titre indicatif, voici un échantillon des activités qui sont offertes aux personnes vivant avec une déficience :

- Programme d'accompagnement en loisir : vise à favoriser l'accessibilité des activités de loisir aux personnes handicapées ayant besoin d'accompagnement pour participer;
- Vignette d'accompagnement touristique et de loisir : cette vignette permet l'accès gratuit aux accompagnateurs de personnes ayant une déficience ou un problème de santé mentale permanent, lors de visites de sites touristiques, culturels et récréatifs identifiés;
- Recensement des personnes à mobilité réduite du Service de la prévention des incendies : ce service consiste à répertorier les personnes âgées, handicapées ou les personnes qui éprouvent de la difficulté à se déplacer, pour qu'en cas de sinistre, les pompiers puissent les aider à sortir de façon sécuritaire et rapide.

Les services et soins de santé

Sous la gouverne du Centre de santé et des services sociaux (CSSS) de l'Ouest-de-l'Île, les soins de santé suivants sont offerts aux résidants de l'arrondissement :

- Le CLSC de Pierrefonds, situé au 13 800, boulevard Gouin Ouest;
- Une clinique médicale sans rendez-vous est située sur la rue Saint-Pierre;
- Pour les personnes âgées en perte d'autonomie, le centre d'hébergement Denis-Benjamin-Viger est situé dans l'arrondissement voisin, L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève;
- Pour les soins hospitaliers, les résidants doivent aussi aller à l'extérieur de l'arrondissement, à l'Hôpital général du Lakeshore, situé dans la ville liée de Pointe-Claire.

Banques alimentaires

Bien que le revenu moyen des résidants de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro soit supérieur à la moyenne montréalaise, plusieurs zones défavorisées existent sur le territoire de l'arrondissement.

Pour venir en aide aux personnes souffrant d'insécurité alimentaire, trois organismes sont actifs sur le territoire de l'arrondissement et offrent un service de banque alimentaire : le Fonds de Dépannage du Nord ouest de Montréal (rue du centre-commercial dans le secteur de Roxboro), la Mission Ouest-de-l'Île (boulevard Saint-Jean) et On Rock Ministries (boulevard Saint-Charles).



2.1.3 L'économie et les emplois

Le revenu

Dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, le revenu moyen de la population de 15 ans et plus ayant un revenu est de 34 245 \$ avant impôt et de 27 177 \$ après impôt. Ces revenus sont significativement supérieurs (13 % et 11 %) aux moyennes de l'ensemble de Montréal qui se chiffre à 30 132 \$ avant impôt et 24 982 \$ après impôt.

Parmi la population de l'arrondissement de 15 ans et plus ayant un revenu, 40 % gagne moins de 20 000 \$ alors que 15 % ont un revenu de 60 000 \$ et plus.

Tableau 2.11 Revenu total avant et après impôt en 2005

	Total	%
Population de 15 ans et plus ayant un revenu	48 260	100 %
Moins de 10 000 \$	9 935	21 %
10 000 \$ - 19 999 \$	9 225	19 %
20 000 \$ - 29 999 \$	7 400	15 %
30 000 \$ - 39 999 \$	6 185	13 %
40 000 \$ - 49 999 \$	4 815	10 %
50 000 \$ - 59 999 \$	3 395	7 %
60 000 \$ et plus	7 220	15 %
Pierrefonds-Roxboro		
Revenu moyen avant impôt	34 245 \$	-
Revenu moyen après impôt	28 177 \$	-
Ville de Montréal		
Revenu moyen avant impôt	30 132 \$	-
Revenu moyen après impôt	24 982 \$	-

Source : Ville de Montréal, Annuaire statistique, 2006.

En termes de revenu des ménages privés, il est possible de constater que les ménages de Pierrefonds-Roxboro sont nettement plus fortunés que ceux de l'ensemble de Montréal; le revenu moyen avant impôt s'élève à 69 567 \$, comparativement à 51 842 \$. Dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, 21 % des ménages ont un revenu de 100 000 \$ et plus.

Tableau 2.12 Revenu des ménages avant et après impôt en 2005

	Pierrefonds-Roxboro	%	Ville de Montréal	%
Ménages privés ayant un revenu en 2005	23 725	100 %	738 870	100 %
Moins de 10 000 \$	860	4 %	69 125	9 %
10 000 \$ - 19 999 \$	1 825	8 %	111 635	15 %
20 000 \$ - 29 999 \$	2 385	10 %	105 940	14 %
30 000 \$ - 39 999 \$	2 625	11 %	97 995	13 %
40 000 \$ - 49 999 \$	2 505	11 %	79 485	11 %
50 000 \$ - 59 999 \$	2 060	9 %	60 800	8 %
60 000 \$ - 69 999 \$	1 930	8 %	48 445	7 %
70 000 \$ - 79 999 \$	1 700	7 %	36 140	5 %
80 000 \$ - 89 999 \$	1 490	6 %	28 020	4 %
90 000 \$ - 99 999 \$	1 290	5 %	20 700	3 %
100 000 \$ et plus	5 005	21 %	78 540	11 %
Revenu moyen des ménages avant impôt	69 567 \$	-	51 842 \$	-
Revenu moyen des ménages après impôt	57 234 \$	-	42 993 \$	-

Source : Ville de Montréal, Annuaire statistique, 2006.

Les zones défavorisées

Malgré que les revenus moyens soient supérieurs à ceux des ménages montréalais, d'autres facteurs influencent la qualité de vie des ménages, ce que considère l'indice de défavorisation de la Ville de Montréal. « Cet indice qualifie la défavorisation selon deux dimensions : la défavorisation économique et la défavorisation sociale. Trois variables sont prises en compte pour chacune de ces dimensions. Le revenu moyen des ménages, le taux de chômage et le pourcentage de personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires sont les variables retenues pour mesurer la défavorisation économique. Le pourcentage de familles monoparentales, le pourcentage de personnes seules et le pourcentage de personnes séparées, divorcées ou veuves ont été retenus pour mesurer la défavorisation sociale. »⁶

Plusieurs zones défavorisées sont observées sur le territoire de Pierrefonds-Roxboro. La première concentration est située dans l'est de Pierrefonds-Roxboro au sud du boulevard Gouin. Les autres zones défavorisées sont situées en bordure des boulevards des Sources, Jacques-Bizard et Saint-Charles. Ces zones sont soit très défavorisées au niveau matériel et social ou très défavorisées au niveau matériel uniquement.

⁶ Indice de la défavorisation de la Ville de Montréal, 2006, Guy Bédard, avril 2002.



Les emplois

En 2006, il y a avait 9 745 emplois sur le territoire de Pierrefonds-Roxboro, ce qui correspond à 0,9 % des emplois de l'agglomération de Montréal. Le secteur du commerce du détail est le plus représenté et compte pour 17 % des emplois sur le territoire. Il y a aussi le secteur des soins de santé et d'assistance sociale qui compte pour 16,6 % des emplois. En 2008, selon le registre des entreprises de Statistique Canada, il y avait 1 084 entreprises sur le territoire de l'arrondissement, ce qui constitue une hausse de 6,6 % depuis 2001. La majorité des entreprises sont de petites tailles, puisque plus de la moitié (60 %) d'entre elles comptent entre 1 et 4 employés. Le tableau suivant fait état des entreprises les plus représentées selon les secteurs économiques.

Tableau 2.13 Secteur d'activités important de Pierrefonds-Roxboro, 2009

Secteurs économiques	Nombre d'établissements	%
Autres services sauf les administrations publiques	151	13,9 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	149	13,7 %
Commerce de détail	147	13,6 %
Construction	105	9,7 %
Soins de santé et assistance sociale	100	9,2 %
Hébergement et services de restauration	98	9 %
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	72	6,6 %
Commerce de gros	59	5,4 %

Source : Liste des industries et commerces (LIC) de l'île de Montréal, décembre 2009, compilation spéciale, Ville de Montréal.



Commerces de détail, boulevard Saint-Jean



Commerces de détail, boulevard de Pierrefonds



Le tableau suivant fait état des employeurs, les plus importants en fonction du nombre de personnes qu'elles employaient en 2009.

Tableau 2.14 Employeurs importants de Pierrefonds-Roxboro, 2009

Employeurs	Nombre d'employés
Ville de Montréal (Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro)	500 et plus
C.L.S.C. Pierrefonds	200-499
Loblaws	200-499
Collège Beaubois	200-499
Collège Charlemagne	100-199
Polyvalente Pierrefonds / Pierrefonds Comprehensive High School	100-199
Marché Adonis	100-199
Centre de réadaptation Lisette-Dupras	100-199
Manoir Pierrefonds	100-199
CHSLD de Pierrefonds	100-199
Purcell Academy	50-99
Riverdale High School	50-99
Méto Alimentation Gouin	50-99
Rôtisserie St-Hubert	50-99
CHSLD du Manoir de l'Ouest-de-l'Île	50-99

Source : Liste des industries et commerces (LIC) de l'île de Montréal, décembre 2009, compilation spéciale, Ville de Montréal.

Les commerces de services et de vente au détail sont pour la plupart situés en bordure des grands axes de transit, c'est-à-dire les boulevards des Sources, Saint-Jean, Saint-Charles et Pierrefonds. Quelques commerces sont aussi parsemés le long du boulevard Gouin. Plusieurs secteurs résidentiels de l'arrondissement ne comptent aucun service de proximité, ce qui engendre des distances importantes pour l'acquisition de biens de consommation courants.

Outre les commerces de services et de vente au détail, il ne reste que très peu d'espace pour des entreprises génératrices d'emplois. L'unique secteur d'emploi (industriel) de l'arrondissement est localisé de part et d'autre de l'emprise de l'autoroute 13 au sud de l'emprise de la voie ferrée.



2.1.4 Le marché de l'habitation

Période de construction

Le secteur Pierrefonds est agricole jusque dans les années 1960, alors que les terres sont vendues pour le développement domiciliaire. C'est à ce moment-là que la nouvelle ville de Pierrefonds (1958) connaît une vague importante d'urbanisation, laquelle se poursuit jusque dans les années 1980. C'est d'ailleurs à cette époque que le plus fort de la construction résidentielle dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro s'est produit, entre 1961 et 1970, où 27 % des logements ont été construits. Par comparaison, ce pourcentage s'élève à 20,2 % pour la ville de Montréal.

Par ailleurs, les logements construits avant 1961 sont moins nombreux dans l'arrondissement, où ils constituent 17,4 % du stock de logements, alors que dans l'ensemble de la Ville de Montréal où le pourcentage se chiffre à 46,2 %.

Tableau 2.15 Période de construction des logements privés

	Période de construction	Avant 1961		1961 à 1970		1971 à 1980		1981 à 1990		1991 à 2000		2001 à 2006	
Pierrefonds-Roxboro	23 740	4 140	17,4 %	6 400	27,0 %	3 740	15,8 %	4 675	19,7 %	2 705	11,4 %	2 015	8,5 %
Ville de Montréal	739 260	341 635	46,2 %	149 245	20,2 %	93 585	12,7 %	87 090	11,8 %	38 600	5,2 %	27 480	3,7 %

Source : Ville de Montréal, Annuaire statistique, 2006.

Type de construction

Dans l'arrondissement, 65 % des logements se trouvent dans des bâtiments unifamiliaux alors que 35 % des logements se situent dans des bâtiments multifamiliaux. À l'échelle de la Ville de Montréal, ces pourcentages ont des proportions nettement différentes, affichant 14 % de bâtiments unifamiliaux et 86 % de bâtiments multifamiliaux.

Tableau 2.16 Proportion de bâtiments unifamiliaux et multifamiliaux en 2006

	Nombre de logements selon le type de construction	Bâtiments unifamiliaux		Bâtiments multifamiliaux	
Pierrefonds-Roxboro	23 725	15 370	65 %	8 390	35 %
Ville de Montréal	742 785	101 840	14 %	641 015	86 %

Source : Ville de Montréal, Annuaire statistique, 2006.



Résidences multifamiliales, secteur de Roxboro



Résidences unifamiliales cossues, Héritage sur le lac



Résidences unifamiliales, Domaine des brises

Tenure et effort

Le parc de logements privés de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est majoritairement formé de propriétaires. Parmi les 23 740 logements de l'arrondissement, 6 950 sont occupés par des locataires, soit 29 % de l'ensemble des logements. Par ailleurs, 16 780 logements, soit 71 % de l'ensemble des logements, sont occupés par leurs propriétaires.

Ces taux sont proportionnellement inversés à ceux de l'ensemble de la Ville de Montréal. Les logements sont grands, le nombre moyen de pièces par logement est de 6,4 pièces, ce qui est plutôt élevé comparativement à l'ensemble de la Ville de Montréal où le nombre moyen est de 4,7 pièces par logement.

Tableau 2.17 Logements privés occupés en 2006

	Nb de logements privés	Possédés		Loués		Nombre moyen de pièces par logement
Pierrefonds-Roxboro	23 730	16 780	71 %	6 950	29 %	6,4
Ville de Montréal	739 325	254 620	34 %	484 555	66 %	4,7

Source : Ville de Montréal, Annuaire statistique, 2006.

34,4 % des ménages locataires dépensent 30 % et plus de leur revenu au loyer. Ce qui est sensiblement la même situation pour l'ensemble des ménages de l'agglomération de Montréal.

Tableau 2.18 Coûts d'habitation des ménages locataires

Coûts d'habitation des ménages locataires	Pierrefonds-Roxboro	Agglomération de Montréal
Loyer brut moyen des logements occupés par un locataire	674 \$	661 \$
Ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu au loyer brut	2 395 (34,4 %)	198 015 (38,6 %)
Loyer brut moyen des ménages locataires unifamiliaux	718 \$	702 \$
Ménages locataires unifamiliaux consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux coûts d'habitation	985 (27,7 %)	59 580 (28,1 %)

Source: Statistique Canada, Recensement de 2006



Tableau 2.19 Coûts d'habitation des ménages propriétaires

Coûts d'habitation des ménages propriétaires	Pierrefonds-Roxboro	Agglomération de Montréal
Valeur moyenne des logements occupés par le propriétaire	252 425	306 391 \$
Dépenses de propriété moyennes	1 004 \$	1 042 \$
Ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux dépenses de propriété	3 035 (18,1 %)	66 005 (21,0 %)
Dépenses de propriété moyennes des ménages unifamiliaux (en \$)	1 037	1 098
Ménages unifamiliaux consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux coûts d'habitation	1 940 (15,2 %)	36 885 (16,8 %)

Source: Statistique Canada, Recensement de 2006

Le marché de l'habitation est semblable pour Pierrefonds-Roxboro que pour l'ensemble de l'agglomération de Montréal. La raison pour laquelle les jeunes familles ne considèrent pas l'arrondissement comme un premier choix réside principalement dans le coût d'acquisition des résidences. Également, la presque nécessité d'une deuxième voiture influence certainement ce choix. Étant donné que le transport collectif n'est pas très efficace et que peu d'emplois sont présents dans l'arrondissement, la plupart des ménages possèdent plus d'une voiture. Considérant le coût annuel moyen d'utilisation d'une voiture de 10 000 \$⁷, plusieurs ménages, aux revenus plus modestes, optent pour un milieu de vie plus près du lieu d'emploi ou qui est facilement accessible par le transport collectif.

⁷ 8 500 \$; celui d'un camion léger à 11 600 \$, pour une distance annuelle de 18 000 km. Les coûts en carburant représentent environ 17 % de ces dépenses. CAA Québec.

Logements abordables et sociaux

Pierrefonds-Roxboro compte 1 414 logements sociaux et communautaires⁸. Ces logements se trouvent principalement dans l'est de l'arrondissement. Les logements sociaux et communautaires représentent 6,0 % de tous les logements (occupés en 2006) et 20,3 % des logements locatifs; les proportions à l'échelle de la Ville de Montréal sont de 7,1 % et de 10,8 % respectivement. Il est à noter qu'on ne trouve aucun logement public, c'est-à-dire HLM ou autre logement public sur le territoire de Pierrefonds-Roxboro. Parmi les 1 414 logements sociaux et communautaires, 707 de ces logements sont des OBNL et les 707 autres logements sont des coopératives d'habitation, en grande partie situés dans le secteur Cloverdale.

Tableau 2.20 Logements sociaux et communautaires

	Nombre de logements privés occupés	Nombre de logements loués	Logements sociaux et communautaires	% des logements	% des logements loués
Pierrefonds-Roxboro	23 730	6 950	1 414	6 %	20 %

Source : Ville de Montréal, Annuaire statistique, 2006.

Le secteur Cloverdale, aussi appelé A-MA-BAIE, est situé dans la partie est de l'arrondissement. Ce quartier de l'arrondissement, qui ne compte aucun commerce de proximité et où le transport collectif est difficile, est enclavé entre la ville liée de Dollard-des-Ormeaux et le parc-nature du Bois-de-Liesse.

Cloverdale abrite la coopérative d'habitation la plus importante au Canada. Depuis quelques années, ses administrateurs, de concert avec les autorités de l'arrondissement, ont apporté des améliorations notables au quartier : des rénovations majeures à la quasi-totalité des bâtiments, construction de nouveaux bâtiments s'adressant à une clientèle familiale et aux personnes âgées, aménagement d'un terrain de basketball, implantation de garderies, implantation d'agriculture urbaine, etc.



Logements pour les personnes âgées, Coopérative d'habitation Cloverdale



Logements pour les grandes familles (7 pièces), Coopérative d'habitation Cloverdale



Terrain de basketball, secteur Cloverdale

⁸ Direction de l'habitation, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Profil statistique en habitation de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, mai 2009.

2.1.5 L'accessibilité et le transport

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est accessible par l'autoroute 40 via les boulevards Saint-Charles, Saint-Jean, des Sources et Sunnybrooke. La seule infrastructure autoroutière présente sur le territoire de l'arrondissement est un court tronçon de l'autoroute 13, à son extrémité est. Le chapitre d'arrondissement identifie l'emprise de l'autoroute 440, où la réalisation d'un axe routier urbain permettrait de désenclaver un important secteur de l'ouest de l'arrondissement.

Compte tenu de la forme allongée du territoire de l'arrondissement et d'une trame de rues typiques des banlieues (beaucoup de rues sans issues et qui évitent au maximum les lignes droites), on compte que très peu de voies de circulation est-ouest. La seule voie qui traverse la totalité du territoire de l'arrondissement est le boulevard Gouin. Un autre axe important est le boulevard de Pierrefonds qui débute près de l'intersection entre les boulevards Gouin et des Sources et qui se termine à l'emprise de l'autoroute 440 à l'extrême Ouest de l'arrondissement. Le chemin de la Rive-Boisée et le boulevard Lalande longent tous deux la rivière des Prairies dans la portion Est de l'arrondissement.

Le réseau routier est en quelque sorte la colonne vertébrale d'une ville et des quartiers qui la composent. Le fait que celle de Pierrefonds-Roxboro ait été conçue durant les années de l'après-guerre et qu'à cette époque l'automobile était au centre des préoccupations d'aménagement, les conséquences aujourd'hui observées sont les suivantes :

- Peu de liens est-ouest continus sur le territoire de l'arrondissement;
- les distances sont augmentées compte tenu de la forme de la trame de rue, ce qui ne favorise pas les déplacements par les modes de transport actif;
- peu de passages piétonniers pour encourager la marche;
- difficulté à interconnecter les quartiers;
- confusion dans la hiérarchie routière;
- trame de rues qui est peu favorable à la densité et donc à une desserte efficace en transport collectif.



Boulevard des Sources



Boulevard Gouin



Boulevard de Pierrefonds

Les projets du Plan de transport de Montréal

Le plan de transport de la Ville de Montréal prévoit les interventions suivantes relatives au réseau routier sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro :

«**Prolonger le boulevard de Pierrefonds** : La grille artérielle de l'Ouest sera étendue en prolongeant le boulevard de Pierrefonds à l'ouest de l'avenue du Château-Pierrefonds au rythme du développement urbain, en soutien au développement résidentiel de Pierrefonds Ouest.

Prolonger le boulevard Jacques-Bizard jusqu'à l'autoroute 40 : ce prolongement reliera le boulevard de Pierrefonds et l'autoroute 40, créera un échangeur complet avec l'autoroute et effectuera un raccordement à la rue Stillview au sud. Ce développement de la grille artérielle permettra de mieux répartir les débits de circulation entre les axes majeurs du secteur.

Aménager un boulevard dans l'emprise de l'autoroute 440 : en soutien au développement résidentiel de la partie ouest de Pierrefonds, un boulevard sera aménagé dans l'emprise de l'autoroute 440, entre le boulevard Gouin Ouest et l'autoroute 40, et raccordé au boulevard de Pierrefonds et à la rue Antoine-Faucon. Le projet comprend le réaménagement de l'échangeur Sainte-Marie/Anse-à-l'Orme.»⁹

Les modes de transport utilisés par les résidents de Pierrefonds-Roxboro

Dans les déplacements quotidiens, la voiture est le mode favori des résidents de Pierrefonds-Roxboro (76,3 %), ensuite le transport collectif (13,6 %), les autres modes motorisés (7,6 %) et finalement les modes actifs (5,8 %).

Tableau 2.21 Déplacements selon le motif, 2008

Déplacements selon le motif	En provenance de PR	En direction de PR
Travail	23,8 %	7,3 %
Études	14,1 %	10,5 %
Loisir	7,2 %	5,5 %
Magasinage	7,4 %	5,2 %
Autre (sauf retour)	13,7 %	15,4 %
Retour au domicile	33,7 %	56,1 %

Source : Mobilité des personnes dans la région de Montréal Enquête Origine-Destination 2008, version 08.2a

Avec une population de 65 718 habitants et une moyenne de 1,57 automobile par logis, ou de 0,57 voiture par personne, l'arrondissement présente une forte dépendance à l'automobile. 7,8 % des logis ne possèdent pas de voiture, 42,3 % des logis en possèdent une, 39,6 % en possèdent deux, 7,6 % en possèdent trois et 2,7 % en possèdent quatre et plus.

⁹ Ville de Montréal, Plan de transport, 2008. P.138.



Tableau 2.22 Déplacements selon le mode, 2008

Par mode pour une période de 24 heures	En provenance de PR	En direction de PR
Motorisé	94,1 %	90,6 %
Automobile	76,3 %	78,1 %
Conducteur	79,7 %	75,0 %
Passager	20,3 %	25,0 %
Transport collectif	13,6 %	5,0 %
Métro	31,6 %	10,9 %
Autobus de la STM	65,6 %	82,0 %
Train	42,4 %	21,6 %
STL, RTL, CIT	0,2 %	0,0 %
Bimodal	23,9 %	15,9 %
Autres motorisés	7,6 %	8,4 %
Non motorisés	5,8 %	9,3 %

Source : Mobilité des personnes dans la région de Montréal Enquête Origine-Destination 2008, version 08.2a

Bien que deux stations de train de banlieue soient présentes sur le territoire de l'arrondissement, le mode de transport collectif privilégié par les résidents de Pierrefonds-Roxboro est l'autobus de la STM.

Le train de banlieue

L'arrondissement est accessible en transport collectif par deux gares de train de banlieue situées sur son territoire, toutes deux localisées dans la portion est : les stations Sunnybrooke et Roxboro-Pierrefonds (ligne de Deux-Montagnes). La ligne de Deux-Montagnes compte près de 7,7 millions de passagers par année et représente 49 % de l'achalandage total du réseau de l'Agence Métropolitaine de Transport (AMT).

Tableau 2.23 Espaces de stationnement et achalandage (2008 et 2009)

Station	Stationnements incitatifs			Achalandage
	N ^{bre} de places vélo (2009)	N ^{bre} de places auto (2009)	Taux d'occupation (2008)	2008
Roxboro-Pierrefonds	51	959	100 %	1 535 600
Sunnybrooke	21	524	95 %	864 400

Source : AMT, PTI 2010-2011-2012

Le train de banlieue sur le territoire de l'arrondissement est davantage utilisé par des gens de l'extérieur qui laissent leur voiture dans les stationnements incitatifs de l'AMT. Au bénéfice de l'arrondissement, une requalification urbaine inspirée des principes du *Transit-Oriented Development* (TOD) devrait être entreprise. D'ici là, les stationnements incitatifs de l'AMT des gares de Roxboro-Pierrefonds et de Sunnybrooke gagneraient à être réaménagés pour y ajouter de la verdure (terre-pleins plantés et plantation d'arbres). Ces immenses stationnements sont à la source d'importants îlots de chaleur sur le territoire de l'arrondissement. De plus, l'achat de terrain ponctuel contribue à déstructurer la forme urbaine des abords de ces gares.

Pour répondre à la demande potentielle évaluée à plus de 45 000 passagers par jour de la ligne de Deux-Montagnes, l'AMT prévoit les interventions suivantes :

L'AMT étudie l'opportunité d'implanter une nouvelle gare de train de banlieue de la ligne de Deux-Montagnes, dont la localisation exacte reste encore à déterminer et qui serait située près de l'autoroute-13. « La mise en service des nouvelles voitures à deux étages et des locomotives bimodes est un préalable à l'ajout de cette gare. Toutefois, l'AMT prévoit investir dans ce projet en fonction des résultats de la négociation et de la conclusion d'un partenariat financier entre tous les partenaires. »¹⁰

L'AMT prévoit aussi des travaux entre les gares Bois-Franc et Roxboro-Pierrefonds pour doubler la voie ferrée « afin d'éviter les conflits de rencontre des trains sur la voie simple à cet endroit. Ce projet consiste à doubler la voie ferrée existante en aménageant une voie ferrée additionnelle sur 7,5 km (fondation, rail, signalisation ferroviaire, électrification). Il permettra de faire remonter des trains à contre-charge aux heures de pointe. Il y aura une augmentation du nombre de trains de banlieue sur cette ligne. L'augmentation de la fréquence des trains aura comme impact d'accroître la capacité et l'achalandage. Cela se traduira par un meilleur service aux usagers sur l'île de Montréal. »¹¹

L'aménagement d'un quai supplémentaire est projeté à la gare Sunnybrooke, car essentiel, lorsque la construction de la nouvelle voie ferrée entre les gares Bois-Franc et Roxboro-Pierrefonds sera complétée. « Il permettra d'accéder aux trains dans les deux directions, dont les trains à contre-charge aux heures de pointe. »¹²

Ces équipements structurants de transport collectifs sont d'importants pôles attractifs et créent de la pression pour l'implantation de nouveaux stationnements incitatifs. Considérant que les résidents de Pierrefonds-Roxboro empruntent plus l'autobus que le train de banlieue dans leurs déplacements en transport collectif, il est permis de croire qu'une grande partie de la clientèle des gares de train de Pierrefonds-Roxboro provient de l'extérieur de l'arrondissement. Effectivement, les stations de train de Pierrefonds-Roxboro sont toutes deux situées à l'intérieur de la zone 2 (96 \$ par mois, tarif régulier) délimitée par l'AMT, alors que toutes les stations situées sur le territoire de Laval sont dans la zone 3 (113 \$ par mois, tarif régulier)¹³.



Gare de Roxboro-Pierrefonds



Gare de Roxboro-Pierrefonds



Gare Sunnybrooke

¹⁰AMT, Programme triennal d'immobilisation (PTI) 2010-2011-2012 AMT, p.55.

¹¹AMT, Programme triennal d'immobilisation (PTI) 2010-2011-2012 AMT, p.57.

¹² AMT, Programme triennal d'immobilisation (PTI) 2010-2011-2012 AMT, p.57.

¹³ Site internet de l'AMT. http://www.amt.qc.ca/titres_tarifs/zones.aspx, page consultée le 6 décembre 2011.



Les pourtours des gares de train de banlieue sont des endroits stratégiques pour le développement de secteurs *Transit-Oriented Development* (TOD). Ce type de développement, axé sur la présence d'un équipement ou d'une infrastructure lourde de transport collectif, privilégie des densités d'occupation du sol élevées, la mixité des fonctions et un design urbain favorisant l'utilisation des transports actifs. D'ailleurs, dans le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la communauté métropolitaine de Montréal, toutes les stations de train de banlieue sont ciblées pour l'aménagement de ce type de développement. Un seuil minimal de densité d'occupation du sol de 40 logements par hectare brut est prescrit pour les abords des deux gares de l'arrondissement.

L'autobus et trainbus

Le territoire de l'arrondissement est desservi par plusieurs circuits d'autobus. Malgré leur nombre, plusieurs offrent uniquement du service durant les heures de pointe du matin et du soir et d'autres n'offrent pas de service durant la fin de semaine. La fréquence des passages (hors pointe) est généralement de 30 minutes.

Tableau 2.24 Circuits d'autobus et de trainbus

Ligne	Départ/arrivée	Fréquence
68 Pierrefonds	Hôpital du Sacré-Cœur via les gares Sunnybrooke et Roxboro-Pierrefonds / Parc nature de l'Anse-à-l'Orme	Variable
201 Saint-Charles / Saint-Jean	Auto Plaza via Gare de Beaconsfield / Terminus Fairview	± 30 minutes
205 Gouin	Terminus Fairview / Gare Roxboro-Pierrefonds	± 30 minutes
206 Roger-Pilon	Terminus Fairview / Gare Roxboro-Pierrefonds	30 minutes
207 Jacques-Bizard	Terminus Fairview / Chevremont	± 30 minutes
208 Brunswick	Terminus Fairview via Sunnybrooke / Gare Roxboro-Pierrefonds	± 30 minutes
209 des Sources	Aéroport international Montréal-Trudeau via Terminus de la gare Dorval / Gare Roxboro-Pierrefonds	Lundi au vendredi ± 30 minutes
213 Parc-industriel-Saint-Laurent	Métro Côté-Vertu, via les gares Sunnybrooke et Roxboro-Pierrefonds / Place Riviera	Service aux heures de pointe (a.m. et p.m.)
214 des Sources	Métro Du Collège / Anselme-Lavigne	Lundi au vendredi Service aux heures de pointe (a.m. et p.m.) ± 20 minutes
218 Antoine-Faucon	Château-Pierrefonds / Terminus Fairview	Lundi au vendredi Service aux heures de pointe (a.m. et p.m.) 30 minutes
261 Trainbus Saint-Charles	Gare Beaconsfield / Collège Gérald-Godin	Lundi au vendredi Service aux heures de pointe (a.m. et p.m.)
265 Trainbus Île-Bizard	Gare Roxboro-Pierrefonds / Chevremont	Lundi au vendredi Service aux heures de pointe (a.m. et p.m.)
268 Trainbus Pierrefonds	Métro Côté-Vertu, via les gares Sunnybrooke et Roxboro-Pierrefonds / Usine de filtration	Lundi au vendredi ± 30 minutes
470 Express Pierrefonds	Gouin (Usine de filtration) / Métro Côte-Vertu	6 minutes ou moins en pointe

Source : Site internet de la STM (<http://www.stm.info/info/plans.htm>), consulté le 27 juillet 2011.

Le réseau cyclable

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro compte plus de 23 kilomètres de pistes cyclables. Les pistes cyclables sont de la responsabilité de la ville centre. Trois types sont observés :

- **Chaussée désignée** : la chaussée désignée est une rue officiellement reconnue comme voie cyclable, partagée par les cyclistes et les automobilistes.
- **Bande cyclable** : la bande cyclable est une voie réservée aux cyclistes, aménagée à même la chaussée. Elle est délimitée par des bandes blanches peintes au sol comprenant des pictogrammes vélo et des flèches indiquant le sens de circulation.
- **Piste cyclable** : la piste cyclable peut être soit en site propre, soit sur rue. La première est une voie de circulation autonome, séparée de la circulation automobile. La seconde est séparée des autres voies de circulation par un élément physique qui assure aux cyclistes un niveau de sécurité accru.

Il y a aussi les sentiers polyvalents qui sont principalement situés dans les parcs. Ils sont conçus pour convenir à divers modes de déplacements et peuvent à la fois accueillir piétons et cyclistes. Les sentiers polyvalents sont de juridiction de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.



Piste cyclable sur rue, boulevard de Pierrefonds



Bande cyclable, boulevard des sources



Piste cyclable sur rue, boulevard de Pierrefonds

Compte tenu du grand nombre d'enfants sur le territoire de Pierrefonds-Roxboro, l'arrondissement souhaite prolonger le réseau de voies cyclables afin d'assurer l'accès sécuritaire aux institutions scolaires primaires et secondaires. L'intégration des modes de transports actifs dès l'enfance est cruciale pour le développement de saines habitudes de vie chez les enfants en plus de contrer l'obésité infantile. Les enfants de 5 à 11 ans devraient cumuler un minimum de 60 minutes d'activités par jour¹⁴, la promotion du transport actif est donc un pas dans la bonne direction.

¹⁴ Selon l'agence de la santé publique du Canada.



La figure suivante illustre les voies de circulation de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro où des interventions sont prévues au plan de transport de Montréal. Ces interventions permettront entre autres d'assurer une meilleure connectivité avec les gares de train de banlieue de Roxboro-Pierrefonds et de Sunnybrooke. Aucun échéancier n'est cependant prévu, et ces prolongements ne sont pas prévus dans la programmation des travaux pour la période 2011-2012.

Figure 2.1 Réseau cyclable actuel et projeté, plan de transport de Montréal



Source : Plan de transport de Montréal

La marche

De par sa trame de rue typique à la banlieue, les distances de marche peuvent parfois être longues pour se rendre d'un point A à un point B sur le territoire de Pierrefonds-Roxboro. À l'origine pour des raisons de sécurité urbaine, les passages piétonniers entre deux rues ne sont pas d'usage courant sur le territoire de l'arrondissement. Cette situation n'encourage pas l'utilisation des modes de transport actifs et favorise les déplacements motorisés pour l'acquisition de biens courants.

Dans le cadre de la planification des futurs développements résidentiels, il est essentiel d'envisager une trame de rues orthogonale ou de permettre les passages piétonniers à des endroits stratégiques pour favoriser les déplacements actifs.



Traverse piétonne conviviale, rue commerciale dans le secteur de Roxboro



Stationnement en façade : situation conflictuelle avec le piéton. Boulevard Gouin



Rue sans trottoir qui ne favorise pas les modes actifs, secteur du Domaine des Brises

Covoiturage et autopartage

Le conseil d'arrondissement offre aux citoyens et aux employés municipaux un espace de stationnement pour les personnes intéressées à participer à du covoiturage. Le stationnement est situé près de la mairie d'arrondissement et est accessible par le boulevard de Pierrefonds.

Bien que l'espace de stationnement soit disponible, aucune infrastructure de communication ou de gestion n'y est associée pour faciliter et encourager le covoiturage. Cette ressource est intéressante, mais actuellement inexploitée. Des discussions ont déjà eu lieu avec l'organisme Communauto pour implanter le service au sein de l'arrondissement. Il serait opportun de relancer le processus d'implantation du service pour offrir aux citoyens cette alternative à la possession automobile.



Indication pour le stationnement de covoiturage, secteur central



Stationnement de covoiturage, secteur central



2.1.6 La protection et la mise en valeur de l'environnement

Les accès à la rivière des Prairies

L'une des spécificités de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est qu'il compte environ 29 km de rives. Plusieurs accès y sont aménagés, mais, comme dans le cas de plusieurs arrondissements montréalais, la sensation de proximité avec l'eau est parfois discutable. La plupart des accès à la rivière sont ponctuels et outre les parcs-nature, il existe peu de parcs linéaires permettant de longer la rivière des Prairies.

De tous les parcs présents sur l'ensemble du territoire de Pierrefonds-Roxboro, 18 parcs sont riverains à la rivière des Prairies, ce qui assure un minimum d'accès pour les résidents de l'arrondissement. L'accès le plus important est sans contredit le parc-nature du Cap-Saint-Jacques situé à l'extrême ouest de l'arrondissement. Plusieurs activités y sont offertes et ce parc-nature est l'un des trois seuls endroits du réseau bleu à offrir une plage avec baignade à ses visiteurs.

Une marina est située au parc des Anciens-Combattants, dans l'est de Pierrefonds-Roxboro. Actuellement, le terrain de cette marina appartient à l'arrondissement, mais la marina est gérée par un exploitant privé.

Les autorités de l'arrondissement souhaitent mettre en valeur ce site à valeur exceptionnelle au point de vue récréotouristique au profit des résidents de l'arrondissement.

Il est essentiel que l'arrondissement établisse une stratégie pour conserver ses acquis en matière d'accès à la rive et pour en améliorer l'aménagement de certains accès. Il est aussi souhaitable de prévoir des mesures spécifiques pour l'acquisition de terrains riverains ou des servitudes d'accès lors des nouveaux projets de lotissements.



Rivière des Prairies, secteur Ouest de Pierrefonds



Marina de Pierrefonds-Roxboro



Parc des Rapides-du-Cheval-Blanc

La bande riveraine

« On appelle *bande riveraine*, un couvert végétal permanent composé d'un mélange de plantes herbacées, d'arbustes et d'arbres adjacents à un cours d'eau ou à un lac. Les bandes riveraines assurent la transition entre les écosystèmes aquatiques et terrestres. Parce qu'elles font la jonction entre ces deux milieux différents et qu'elles subissent de nombreuses perturbations naturelles, les bandes riveraines sont particulièrement dynamiques et diversifiées.

Cette grande diversité s'explique par la juxtaposition de trois écosystèmes (aquatique, riverain et terrestre) sur une superficie relativement restreinte, par la présence d'eau, de nourriture et d'un couvert protecteur, par la diversité de structure de la végétation, par l'importance de l'effet de lisière créé par les écotones et par la variabilité des conditions au gré des saisons. On doit toutefois noter que pour jouer pleinement ces rôles, les bandes riveraines doivent être suffisamment larges, comporter trois strates – herbacée, arbustive et arborescente – et être composées d'espèces indigènes. Les bandes riveraines peuvent remplir plusieurs fonctions importantes qui sont regroupées en deux classes, soit la prévention ou la réduction de la contamination de l'eau (fonction d'assainissement) et la protection des habitats aquatiques et riverains (fonction écologique).

Les bandes riveraines représentent à la fois un habitat pour la faune et la flore, un écran contre le réchauffement excessif de l'eau, une barrière contre les apports de sédiments dans les plans d'eau, un rempart contre l'érosion des sols et des rives, un régulateur du cycle hydrologique, un filtre contre la pollution de l'eau et un brise-vent naturel. Elles jouent également un rôle important dans la protection de la qualité esthétique du paysage. »¹⁵

Sur le territoire de l'arrondissement, mais aussi partout au Québec, les bandes riveraines ont subi des transformations importantes (minéralisation des bandes riveraines, gazonnement, etc.) entraînant la modification de leurs caractéristiques naturelles causant ainsi des impacts et des conséquences importantes sur l'environnement, dont l'érosion, la disparition d'habitats fauniques et la prolifération d'algues.

Il est donc privilégié de revégétaliser les bandes riveraines afin de « leur redonner à la fois beauté et valeur écologique en plus de contribuer à sauvegarder les usages de l'eau. Les résultats d'une plantation ne sont pas toujours immédiatement visibles et efficaces; il faut souvent patienter durant plus d'une saison de croissance. Le retour d'une rive à l'état naturel est parfois perçu comme un état d'abandon ou de friche; les arbustes sont alors qualifiés de « fardoques ». Pourtant, la restauration des bandes riveraines est justifiée et son efficacité, à moyen terme, est bien réelle. »¹⁶

¹⁵ Gagnon, E., et G. Gangbazo (2007). Efficacité des bandes riveraines : analyse de la documentation scientifique et perspectives, Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction des politiques de l'eau, ISBN : 978-2-550-49213-9, 17 p.

¹⁶ MDDEP, Guide d'analyse des projets d'intervention dans les écosystèmes aquatiques, humides et riverains assujettis à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement, p.2., mars 2011.



La qualité de l'eau

Le Réseau de suivi du milieu aquatique (RSMA) assure un suivi de la qualité de l'eau des plans d'eau de Montréal à travers ses différents programmes dont QUALO (qualité bactériologique de l'eau en rive) et RUISSO (ruisseaux et plans d'eau intérieurs).

« L'indicateur QUALO indique qu'une station a maintenu une très bonne qualité bactériologique au cours de la saison bien qu'elle peut occasionnellement dépasser le critère de 200 COLI. Pour obtenir l'approbation QUALO, une station doit respecter deux conditions : la moyenne géométrique des résultats annuels ne doit pas excéder 200 COLI par 100 mL (usage de contact direct avec l'eau) et au plus deux des 20 résultats annuels obtenus à chaque station (soit 10 %) peuvent excéder 400 COLI par 100 mL. »¹⁷

Des 17 stations situées sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, 12 stations sont propices aux usages de contact avec l'eau, 2 présentent une qualité parfois mauvaise, une mauvaise et une autre qui est considérée comme polluée.

Notons que la qualité de l'eau de la rivière des Prairies a diminué depuis 2009 et que les secteurs les plus problématiques de la rivière des Prairies sont situés dans la partie en aval de la rivière (Est-de-l'Île).

Figure 2.2 Stations propices aux usages de contact avec l'eau, comme la baignade, selon l'indicateur QUALO, 2010.



Source : DESCHAMPS, G. et G. BRETON. Bilan environnemental. Portrait de la qualité des plans d'eau à Montréal. Rapport annuel 2010. Ville de Montréal, Service du développement et des opérations, Direction de l'environnement et du développement durable, Division de la planification et du suivi environnemental, RSMA, 8 p.

¹⁷ Source : DESCHAMPS, G. et G. BRETON. Bilan environnemental. Portrait de la qualité des plans d'eau à Montréal. Rapport annuel 2010. Ville de Montréal, Service du développement et des opérations, Direction de l'environnement et du développement durable, Division de la planification et du suivi environnemental, RSMA, 8 p.

Les ruisseaux doivent être mis en valeur, restaurés et protégés, car ils sont d'irremplaçables milieux de vie nécessaires à la biodiversité en milieu urbain. À cet effet, le programme RUISSO permet d'acquérir des données sur la qualité de l'eau des principaux ruisseaux et plans d'eau intérieurs présents sur le territoire montréalais.

Trois cours d'eau intérieurs sur le territoire de Pierrefonds-Roxboro présentent une mauvaise appréciation de la qualité de l'eau : les ruisseaux Château Pierrefonds et O'Connell et la rivière de l'Orme.

Figure 2.3 Qualité des ruisseaux et des plans d'eau intérieurs selon l'indice RUISSO, 2010.



Source : DESCHAMPS, G. et G. BRETON. Bilan environnemental. Portrait de la qualité des plans d'eau à Montréal. Rapport annuel 2010. Ville de Montréal, Service du développement et des opérations, Direction de l'environnement et du développement durable, Division de la planification et du suivi environnemental, RSMA, 8 p.

Les sites d'intérêts naturels

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro possède un patrimoine naturel, riche, diversifié et très vaste. Deux écoterritoires sont présents sur le territoire de l'arrondissement et trois parcs-nature. La sous-section suivante les identifie.

Le parc-nature du Bois-de-Liesse, d'une superficie de 159 hectares est un parc de conservation en milieu urbain. Plusieurs activités y sont offertes par le Groupe uni des éducateurs naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE) dont la mission est d'offrir aux enfants et à la population, des services éducatifs dans le domaine de l'environnement.

L'Écoterritoire des Rapides-du-Cheval-Blanc, situé en bordure de la rivière des Prairies près de la limite est de l'arrondissement, possède une grande richesse écologique. Ce site identifié dans le cadre de la politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels profitera éventuellement d'un élargissement de la bande riveraine pour assurer l'équilibre naturel entre le milieu aquatique et les rives. La création d'un nouveau parc est prévue, d'une superficie de 44 hectares, qui s'ajoutera aux grands parcs de Montréal.

Parc-nature du Cap-Saint-Jacques, d'une superficie de 288 hectares, est situé au point de rencontre du lac des Deux Montagnes et de la rivière des Prairies. Il est le plus grand parc du réseau des grands parcs de Montréal et en raison de ses nombreuses baies, le parc abrite une faune diversifiée.

Parc-nature de l'Anse-à-l'Orme, d'une superficie de 88 hectares est un parc linéaire qui est situé en bordure du lac des Deux Montagnes.

Le corridor écoforestier de la rivière à l'Orme, en partie situé sur le territoire de l'arrondissement, relie trois grands parcs (le parc-nature de l'Anse-à-l'Orme, le parc agricole du Bois-de-la-Roche et le parc-nature du Cap-Saint-Jacques). Cet écoterritoire est un lien stratégique pour la faune et la flore.



Ruisseau Bertrand, parc-nature du Bois-de-Liesse



Parc-nature du Cap-Saint-Jacques



Écoterritoire des Rapides-du-Cheval-Blanc

Anciennement reconnu pour ses activités agricoles, le seul vestige de ces activités réside en une terre faisant encore partie de la zone agricole permanente décrétée. Elle est située à l'extrémité ouest des limites administratives de l'arrondissement, tout juste à l'ouest de la rivière à l'Orme.

La protection des arbres urbains

La présence des arbres en milieu urbain est essentielle à plusieurs égards. Dans le contexte du réchauffement climatique et des îlots de chaleur créés par la minéralisation des villes, les arbres urbains améliorent notre qualité de vie de plusieurs façons :

- « les arbres réduisent l'impact des gaz à effet de serre (absorption de CO₂), purifient et dépoussièrent l'air;
- ils peuvent atténuer les mauvaises odeurs et les bruits de la ville, les arbres contribuent à réduire la chaleur par leur ombrage et offrent une protection contre les grands vents, ils permettent d'économiser des coûts de chauffage et de climatisation;
- lorsque près d'une maison, ils peuvent contribuer à réduire de près 30 % des besoins en climatisation;
- les arbres aident à contrer l'érosion en retenant les sols;
- ils embellissent le paysage, fournissent des abris aux oiseaux et de l'intimité aux citoyens. »¹⁸

L'arrondissement a octroyé 330 certificats d'autorisation d'abattage d'arbre en 2010. Par sa réglementation d'urbanisme, l'arrondissement exige un certificat d'autorisation pour l'abattage d'un arbre. Ce certificat n'est octroyé¹⁹ que lorsque l'arbre est mort, qu'il montre un dépérissement irréversible, qu'il présente une déficience structurale affectant sa solidité, qu'il constitue une nuisance pour la croissance d'arbres voisins de plus grande valeur écologique ou que l'arbre est situé dans l'aire d'implantation d'une construction projetée ou à plus de 5 m de celle-ci.

Il est cependant permis, dans le cas du réaménagement de la cour, d'abattre un arbre s'il est remplacé par au moins deux arbres. Cette disposition pourrait être revue, car elle est contraire aux critères énoncés précédemment et est de nature esthétique.

La réglementation d'urbanisme actuellement en vigueur prévoit aussi la plantation d'arbres lors de la construction, de l'agrandissement d'un bâtiment principal ou lorsqu'un certificat d'autorisation d'abattage d'arbre est émis. Des dispositions sont aussi applicables à la protection des arbres existants lors des travaux de construction. Des normes relatives à la plantation d'arbres sont prévues dans le cas d'un stationnement de plus de cinq cases.

Malgré ces dispositions, certains nouveaux développements résidentiels sont dépourvus d'arbres en cour avant. Les arbres exigés au règlement sont plantés ailleurs sur le territoire de l'arrondissement. Cette situation est attribuable à l'enfouissement du réseau de distribution électrique. Compte tenu de l'apport des arbres au paysage en plus des effets positifs d'une canopée élevée en milieu urbain, des solutions quant au design des rues sont à explorer pour résoudre cette problématique.



Protection d'un arbre durant les travaux de construction, Centre communautaire de l'Est.



Nouveau tronçon de rue sans arbres, Rue Debours, secteur du domaine des Brises.



Fosse d'arbre, rue du centre commercial, secteur de Roxboro.

¹⁸ L'arbre urbain, dépliant de la ville de Montréal

¹⁹ Règlement de zonage numéro CA29 0040, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Les îlots de chaleurs

Un îlot de chaleur est « un secteur urbanisé caractérisé par des températures de l'air plus élevées de 5 à 10 °C par rapport à l'environnement immédiat. Les lieux fortement minéralisés comme les centres-villes, les zones industrielles et commerciales, les grands stationnements et les voies majeures de circulation représentent les secteurs les plus touchés par cette problématique. »²⁰

Le concept d'îlots de chaleur est lié à celui de l'albédo, c'est-à-dire la qualité d'énergie solaire réfléchi par une surface. Il est exprimé en unité de 0 à 1.

À Pierrefonds-Roxboro plusieurs îlots de chaleurs sont observés. Les plus importants sont les suivants :

- secteur central ou le cœur institutionnel;
- stationnements du secteur de la Coopérative d'habitation Cloverdale;
- stationnements incitatifs de l'AMT;
- secteur de l'intersection des boulevards des Sources, Gouin et de Pierrefonds.



Absence d'îlots de verdure dans les stationnements incitatifs de l'AMT.



Stationnement surdimensionné et absence d'îlots de verdure, intersections des boulevards des Sources et de Pierrefonds



Ancien emplacement de l'aréna, Secteur central de l'arrondissement.

La problématique des îlots de chaleur est sans doute plus importante dans certains arrondissements de Montréal (p.ex. : Le Plateau-Mont-Royal, Saint-Laurent, Rosemont-La-Petite-Patrie). Cependant, il convient d'anticiper les problématiques que l'intensification de l'occupation du sol peut provoquer. Ainsi, à Pierrefonds-Roxboro, comme dans plusieurs banlieues, le stationnement sur rue est interdit la nuit durant l'hiver. Cette interdiction est à la base pour faciliter les opérations de déneigement. Plusieurs ménages de l'arrondissement possèdent plus de deux véhicules, l'interdiction de laisser les véhicules dans la rue la nuit est à la source de la multiplication des surfaces minérales, qui augmentent les îlots de chaleur et nuisent à l'absorption naturelle de l'eau par le sol.

Il existe plusieurs façons de contrer les îlots de chaleur en milieu urbain, en voici quelques-unes :

- « Planter des arbres et des arbustes dans les zones gazonnées existantes ou dans des endroits asphaltés non utilisés;
- aménager des bandes vertes avec plantations ou système de biorétention;
- aménager des toitures vertes, changer le gravier des toitures par du gravier blanc ou opter pour des membranes élastomères blanches;
- verdir avec des plantes grimpantes directement sur les murs ou sur des structures de support. »²¹

²⁰ Conseil régional de l'environnement de Montréal, Contrer les îlots de chaleur urbain, Guide sur le verdissement | Pour les propriétaires institutionnels, commerciaux et industriels, 42 p.

²¹ Conseil régional de l'environnement de Montréal, Contrer les îlots de chaleur urbain, Guide sur le verdissement | Pour les propriétaires institutionnels, commerciaux et industriels, 42 p.



La qualité de l'air

En 2010, pour l'ensemble de l'agglomération de Montréal, les particules fines ont été responsables de 63 des 65 jours pour lesquels la qualité de l'air a été mauvaise. « Les particules fines désignent les poussières et les gouttelettes microscopiques qui flottent dans l'air et dont le diamètre est de moins de 2,5 micromètres (PM_{2,5}). Leur composition dépend de leur origine, de la saison et des conditions atmosphériques. Les principales sources d'émission de ces particules sont le chauffage au bois (47,5 %), l'industrie (32,6 %), et le transport (17,1 %) »²².

C'est donc en considérant les effets nocifs des particules fines sur l'environnement ainsi que sur la santé humaine que le conseil municipal a adopté le Règlement relatif aux appareils à combustibles solides 09-012. Ce dernier interdit l'installation, à l'intérieur d'une construction neuve ou existante, d'un appareil à combustibles solides, à l'exception des poêles à granules certifiés EPA ou CAN/CSA-B415.1. L'adoption de ce règlement, limitant la croissance du nombre d'appareils à combustibles solides, constitue une première étape déterminante vers l'amélioration de la qualité de l'air à Montréal.

Bien qu'un règlement limite l'installation de nouveaux appareils, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro compte 4 884 poêles et foyers en droit acquis et se classe au 4^e rang au niveau de la Ville de Montréal après les arrondissements de Saint-Léonard (5 605), Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (5 585) et Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (5 487).

Tableau 2.25 Distribution des poêles et foyers au bois, ville de Montréal

Arrondissement	Nombre d'appareils	Arrondissement	Nombre d'appareils
Saint-Léonard	5 605	L'Île-Bizard-Sainte-Genève	1 852
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	5 585	Anjou	1 479
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	5 487	Outremont	1 477
Pierrefonds-Roxboro	4 884	Rosemont-La Petite-Patrie	1 435
Ahuntsic-Cartierville	4 540	Ville-Marie	1 360
LaSalle	3 773	Verdun	1 313
Lachine	4 884	Le Plateau Mont-Royal	1 055
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	4 540	Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	715
Montréal-Nord	3 773	Le Sud-Ouest	425
Saint-Laurent	2 247	Total	50 550

Source : Équiterre et MDDEP

²² Indice de la qualité de l'air (IQA), site internet du MDDEP, <http://www.iga.mddep.gouv.qc.ca/contenu/polluants.htm>, page consultée le 6 décembre 2011.



Les activités de sensibilisation en lien avec l'environnement

L'arrondissement en collaboration avec l'Éco-Quartier Pierrefonds-Roxboro, organise plusieurs activités de sensibilisation en lien avec les enjeux environnementaux propres au territoire de Pierrefonds-Roxboro. Les quatre principaux mandats de l'éco-quartier sont les suivants : la propreté, les 3RV, la nature en ville et l'embellissement. L'éco-quartier, en plus d'offrir une foule d'informations utiles sur les sujets en lien avec son mandat, procède à la collecte des items suivants dans ses locaux : piles, bouchons de liège, cartouches d'imprimantes, cellulaires.

Les principales activités de sensibilisation sont les suivantes :

La Ligne verte : la Ligne verte est un service offert par l'arrondissement pour répondre aux questions des citoyens sur le contrôle écologique des ravageurs des végétaux, sur les pratiques de jardinage écologique et aux questions de nature environnementales variées. Le service peut aussi inclure la visite à domicile pour évaluer les conditions des végétaux et donner des conseils appropriés et personnalisés. Une section complète dans la revue *Vivre à Pierrefonds-Roxboro* relève de la Ligne verte et est consacrée aux enjeux liés à la protection de l'environnement.

La Patrouille bleue : initiée par le Service de l'eau de la Ville de Montréal et le Regroupement des éco-quartiers, l'objectif de la patrouille bleue est de promouvoir la saine gestion de l'eau et la récupération de l'eau de pluie auprès des citoyens et des entrepreneurs privés.

La Patrouille verte : le mandat de la patrouille verte est de conseiller et de sensibiliser par différentes interventions (porte-à-porte, patrouille à pied ou à vélo, kiosque d'information ou animation auprès des citoyens ou des camps de jour) les Montréalais sur les gestes à poser pour mieux protéger l'environnement. À la différence des inspecteurs municipaux, les patrouilleurs n'ont pas la responsabilité de donner des contraventions. Ils sont en quelque sorte les ambassadeurs en environnement de Montréal.

La corvée printanière de nettoyage : une corvée printanière de nettoyage par année a lieu sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Organisée par l'éco-quartier Pierrefonds-Roxboro, en partenariat avec l'arrondissement et la ville centre, en 2011, ils ont pu ramasser 5 chaudières de verres, 17 sacs de recyclage, et 20 sacs de poubelles.

La journée de jardinage écologique : la journée est organisée par l'arrondissement en partenariat avec l'éco-quartier et la Société d'horticulture et d'écologie de Pierrefonds, où il y a distribution gratuite de 1000 plants d'annuelles, et 1000 plants de vivaces, de compost, de copeaux de bois et des pousses d'arbres indigènes. Lors de cet événement, plusieurs organismes sont invités pour animer différents kiosques pour transmettre aux résidents de l'arrondissement des conseils sur les méthodes de jardinage écologique, sur la récupération d'eau de pluie, sur le compostage, etc.



Corvée printanière de nettoyage



Patrouille bleue de l'Ouest-de-l'Île



Journée de jardinage écologique



La collecte de technologies de l'information et de la communication (TIC): en collaboration avec la Ville de Montréal, le conseil régional de l'environnement et l'éco-quartier et la patrouille verte a eu lieu en 2011, la première collecte de produits issus des TIC à Pierrefonds-Roxboro. Le bilan des produits collectés lors de cette journée est le suivant : 230 produits informatiques (écrans, claviers, souris, etc.), une vingtaine de jeux électroniques, 56 imprimantes, 40 téléviseurs, 50 lecteurs DVD et VHS, 88 radios et chaînes stéréo, 90 cellulaires, 75 téléphones fixes, 20 cartouches d'encre et une centaine de matériels électriques et autres (transformateurs, cameras, calculatrices, câbles TV, écouteurs, etc.). Pour un total d'environ 669 TIC ramassé et 207 familles rejointes, on peut certainement dire que la collecte a été un véritable succès.

Distribution de composteurs domestiques : en 2011, c'est 150 composteurs domestiques qui ont été distribués par le biais du Programme de compostage de l'arrondissement. Les composteurs restants sont vendus par l'éco-quartier. De cette manière, c'est plus de 875 composteurs qui ont été subventionnés depuis 2005.

Distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie : en 2011, par le biais d'une subvention du Fonds Éco-IGA du Jour de la Terre, l'arrondissement a distribué 200 barils de récupération de pluie. L'éco-quartier vend des barils de pluie à prix régulier ainsi que des troussees d'économie d'eau potable.



2.1.7 La gestion des matières résiduelles

L'agglomération de Montréal a adopté son plan directeur de gestion des matières résiduelles pour la période 2010-2014. Ce plan reprend les orientations fondamentales de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008. Sont au cœur de ce plan, les 3 RV : c'est-à-dire, la réduction à la source des quantités de matières résiduelles générées, le réemploi, le recyclage et la valorisation afin de réduire le plus possible les quantités de matières résiduelles acheminées vers les lieux d'élimination.

Un dépôt de matériaux secs (DMS) est situé sur le territoire de Pierrefonds-Roxboro. Située dans une ancienne carrière, Les Entreprises Environnementales Pierrefonds inc. exploite le site depuis 1999, et est un centre de gestion intégrée de débris de construction et de démolition. Les activités de la société peuvent être réparties en deux secteurs:

- la récupération et le tri des matériaux secs ayant un potentiel de réutilisation et de recyclage;
- l'enfouissement de débris de construction et de démolition n'offrant pas ou peu de potentiel de récupération.

L'arrondissement s'est assuré que les actions quotidiennes de l'entreprise visent à atteindre des objectifs ambitieux qu'elle s'est fixés en matière de gestion écologique des matières résiduelles ainsi qu'en termes de récupération et de recyclage de ces mêmes matières. L'ouverture d'un centre de tri de 1 800 mètres carrés est prévue prochainement, ce qui permettra la récupération de 50 % des matériaux reçus sur le site. Les matériaux reçus seront conditionnés et réacheminés vers des réutilisateurs ou des recycleurs.

Le Plan directeur de l'agglomération établit que, pour atteindre ses objectifs, Montréal doit exploiter des infrastructures de traitement des matières organiques ainsi qu'un centre pilote de prétraitement des ordures ménagères. C'est dans ce contexte qu'est prévu le développement de cinq infrastructures sur quatre emplacements répartis sur le territoire de l'agglomération de Montréal afin d'atteindre ces objectifs.

Ainsi, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro offrira le service à ses résidants dès que ces usines seront fonctionnelles.

Les faits saillants du portrait 2008 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal sont les suivants pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro :

- le taux de récupération moyen des matières recyclables de l'arrondissement se situe sous la moyenne montréalaise (46 % comparativement à 53 %);
- le taux de récupération moyen des RDD et des encombrants est aussi sous la moyenne montréalaise (47 % par rapport à 54 %) - cette donnée peut s'expliquer par l'absence d'éco-centre sur le territoire de l'arrondissement et que le plus près est situé à plus ou moins 16 km de l'arrondissement;
- le taux de récupération des matières organiques est d'un point de pourcentage supérieur à la moyenne montréalaise, c'est-à-dire 9 % par rapport à 8 %. Ce taux est cependant bien en dessous de celui de certaines villes liées de l'Ouest-de-l'Île qui présente des caractéristiques territoriales similaires à celles de Pierrefonds-Roxboro : Baie-d'Urfé (22 %), Beaconsfield (29 %) et Pointe-Claire (18 %).

Tableau 2.26 Récupération et valorisation en 2008

	Pierrefonds-Roxboro	Agglomération de Montréal
Matières recyclables		
Quantité (tonnes)	4 788	150 355
Taux de récupération % (objectif 2008 : 60 %)	46	53
Ratio de récupération (kg/personne/an)	72	79
Résidus domestiques dangereux		
Quantité (tonnes)	94	3 158
Taux de récupération % (objectif 2008 : 60 et 75 %)	47	54
Résidus CRD résidentiels et encombrants		
Éco centres et cours de voiries (tonnes)	2 130	114 318
Taux de récupération (objectif 2008 : 60 %)	43	43
Matières organiques		
Quantité (tonnes)	1 425	31 528
Taux de récupération % (objectif 2008 : 60 %)	9	8
Ratio de récupération (kg/personnes/an)	21	17

Source : Portrait 2008 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal

Tableau 2.27 Élimination en 2008

	Pierrefonds-Roxboro	Agglomération de Montréal
Ordures ménagères		
Quantité (tonnes)	25 222	626 035
Ratio d'élimination (kg/personnes/an)	379	330
Résidus CRD résidentiels et encombrants (tonnes)	895	119 862
Matières résiduelles	34 555	1 045 729

Source : Portrait 2008 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal

Le territoire de l'arrondissement est divisé en deux parties pour ce qui est de la gestion des collectes des matières résiduelles (est et ouest du boulevard Saint-Jean). La collecte des ordures ménagères et des matières recyclables a lieu le même jour, une seule fois par semaine pour les bâtiments de 1 à 8 logements. Pour les autres usages et pour les bâtiments de 9 logements et plus, la collecte des ordures se fait deux fois par semaine et la collecte des matières recyclables, une fois par semaine.

Sont aussi offerts sur le territoire de l'arrondissement les services de collecte des résidus verts et des feuilles mortes, durant les mois de mai, juin, septembre, octobre et novembre.

Comme mentionné précédemment, le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ne compte pas d'écocentre. Les écocentres les plus près sont les suivants : LaSalle (situé au 7272, rue Saint-Patrick), Acadie (situé au 1200, boul. Henri-Bourassa Ouest) et Côte-des-Neiges (situé au 6925, chemin de la Côte-des-Neiges).



2.1.8 La gouvernance et la vie démocratique

Le plan stratégique de développement durable de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est un document à portée locale. Certaines actions proposées relèvent de l'administration de la ville centre, cependant, la plupart se situent à l'intérieur des compétences de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. La section suivante identifie ce qui est de juridiction de la ville centre et ce qui est de l'arrondissement.

Les compétences de la ville centre

Les compétences suivantes relèvent de la ville centre de Montréal :

- L'aménagement et l'urbanisme;
- la promotion économique et le développement communautaire, culturel, économique, social et en matière d'environnement et de transport;
- la récupération et le recyclage des matières résiduelles;
- la culture, les loisirs et les parcs : Les parcs suivants font partie du réseau des grands parcs de Montréal et sont donc juridiction de la ville centre : le parc du Cap Saint-Jacques, le parc de l'Anse-à-l'Orme, le parc du Bois-de-Liesse-et le futur parc des Rapides-du-Cheval-Blanc;
- le logement social;
- le réseau artériel : les boulevards suivants sont de juridiction de la ville centre : Gouin, Saint-Jean, Saint-Charles, des Sources, Jacques-Bizard et Pierrefonds;
- l'assainissement des eaux;
- le Service de police de la Ville de Montréal;
- le dépannage et le remorquage des véhicules;
- la cour municipale.

Les compétences du conseil d'arrondissement

Le conseil d'arrondissement peut formuler des avis et faire des recommandations au conseil de la ville sur le budget, sur l'établissement des priorités budgétaires, sur la préparation ou la modification du plan d'urbanisme, sur les modifications aux règlements d'urbanisme ou sur tout autre sujet que lui soumet le conseil de la ville. Le conseil d'arrondissement a également des compétences, pouvoirs et obligations dans les domaines suivants:

- les règlements d'urbanisme (sauf le règlement sur la construction);
- les dérogations à l'interdiction de convertir un immeuble en copropriété divise;
- la sécurité incendie et la sécurité civile;
- l'environnement : enlèvement des matières résiduelles, leur transport et leur dépôt dans un lieu de traitement ou d'élimination. Le conseil d'arrondissement exerce les compétences de la ville quant à l'adoption et à l'application d'un règlement relatif aux nuisances et quant à l'application d'un règlement relatif à l'utilisation des pesticides;
- le développement économique local, communautaire, culturel et social;
- la culture, les loisirs et les parcs d'arrondissement : à savoir les parcs, les équipements culturels, de sports et de loisir situés dans l'arrondissement avec certaines exceptions;
- la voirie locale.

Le conseil d'arrondissement

Les membres du conseil d'arrondissement élus en 2009 sont tous issus du parti Union Montréal dont le chef est le maire de Montréal, Monsieur Gérald Tremblay. Le conseil d'arrondissement est composé d'une mairesse d'arrondissement qui est aussi conseillère de ville, de deux conseillers de ville et de deux conseillers d'arrondissement :



- Madame **Monique Worth**, Maire d'arrondissement, Conseillère de la ville, Membre du Conseil d'agglomération;
- Monsieur **Dimitrios (Jim) Beis**, Conseiller d'arrondissement du District du Bois-de-Liesse;
- Madame **Catherine Clément-Talbot**, Conseillère d'arrondissement du District du Cap-Saint-Jacques et présidente du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- Monsieur **Christian G. Dubois**, Conseiller de la ville et du District du Bois-de-Liesse. Monsieur Dubois est également membre du conseil d'administration de la Communauté métropolitaine de Montréal, de la Commission du logement social de la Communauté métropolitaine de Montréal, de la Commission conjointe sur l'examen des contrats de la Communauté métropolitaine de Montréal;
- Monsieur **Bertrand A. Ward**, Conseiller de la ville et du District du Cap-Saint-Jacques. Monsieur Ward est membre de la Commission permanente sur les finances et l'administration de la Ville de Montréal, Membre de la Commission permanente sur l'examen des contrats de la Ville de Montréal, Vice-président de la Commission du transport de la Communauté métropolitaine de Montréal. En plus de ses fonctions au Conseil municipal de la Ville de Montréal et à la Communauté métropolitaine de Montréal, Monsieur Ward siège à titre de Président de la Commission de mise en valeur et de restauration du site de la carrière Pierrefonds.

Le conseil d'arrondissement tient des séances sans papier depuis 2004.

Les samedis du citoyen

Les samedis du citoyen se tiennent mensuellement. Ils ont été mis sur pied pour offrir une occasion supplémentaire de rencontrer les élus de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour échanger sur les sujets qui vous tiennent à cœur, dans une approche informelle et conviviale.

Comité consultatif d'urbanisme (CCU) public

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est l'un des rares arrondissements de Montréal à tenir ses CCU de façon publique. Ailleurs, il est généralement tenu à huis clos. Les membres du CCU ont pour mandat de faire des recommandations au conseil d'arrondissement pour l'application des règlements discrétionnaires d'urbanisme (plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), dérogations mineures, usages conditionnels, etc.). Le CCU recommande aussi au Conseil d'arrondissement les changements de zonage ainsi que les conversions de logements en condominiums.

Le CCU de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro n'utilise pas de papier et est à 100 % électronique.



2.2 Les enjeux

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro compte plusieurs milieux de vie très différents les uns des autres et est composé d'une population aux caractéristiques sociodémographiques, culturelles et linguistiques qui se distingue d'un quartier à l'autre. L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est le seul de la Ville de Montréal à détenir le statut bilingue, avec plus de la moitié de la population qui parle aussi bien le français que l'anglais.

Composé d'une population jeune et pour la majorité de familles, plusieurs services s'adressent à cette clientèle et sont localisés pour la plupart dans les secteurs Est et Central de l'arrondissement. Le secteur de Pierrefonds Ouest accueillera au cours des prochaines années plus de 5 000 nouveaux ménages. Il y a donc lieu de s'interroger sur l'offre en services à la population qu'offre le secteur Ouest de l'arrondissement.

Le premier enjeu réside dans la capacité que saura démontrer l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro à améliorer la qualité et à prendre en compte la diversité sociodémographique et ethnique qui caractérise sa population et à adapter son offre de services en conséquence.

Contrairement au secteur Ouest de l'arrondissement, le secteur Central regroupe quant à lui plusieurs services sociocommunautaires et institutionnels. Déstructuré par les nombreux terrains vacants ou sous-utilisés présents en son centre, le pôle civique de Pierrefonds-Roxboro offre en contrepartie un potentiel de développement que l'arrondissement doit exploiter pour créer un nouveau milieu de vie multifonctionnel.

Le second enjeu réfère donc à l'exploitation du potentiel que comporte le vaste terrain en face de la mairie d'arrondissement pour y créer un pôle communautaire où des services à la population pourraient s'installer. Un pôle civique et identitaire auquel s'identifieraient les résidents de l'arrondissement et un pôle résidentiel qui contribuerait à la consolidation du tissu urbain qui pourra s'y développer.

Avec un taux de possession automobile supérieur à la moyenne montréalaise, la population de l'arrondissement se caractérise par une forte dépendance à l'automobile : l'efficacité du transport collectif et des parcours de transport actif sont donc remis en question. Les parcours de transport actif vers les écoles et vers les gares de trains de banlieue sont à sécuriser et à rendre conviviaux pour en inciter une plus grande utilisation (p.ex. : passages piétonniers, liens cyclables efficaces, trottoirs sur les rues, traverses sécuritaires à certaines intersections, lieux sécuritaires pour garer les vélos, etc.). L'arrondissement devra aussi privilégier l'intensification de l'occupation de son territoire, ce faisant, des logements abordables pour différents types de ménages (personnes seules, jeunes familles, personnes âgées) pourront être créés en plus de mettre en place les conditions favorables à une plus grande efficacité du transport collectif. Les abords des gares de train de banlieue seraient des endroits idéaux pour ce type de redéveloppement.

La trame de rues de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est principalement composée de rues sinueuses qui se rattachent à des artères de transit. Les commerces de services et de détail sont situés en bordure de ces axes. Cette morphologie de la trame urbaine engendre donc des distances importantes pour l'acquisition de biens de consommation courants. Les distances sont aussi longues pour la population qui se rend au travail, puisque peu d'emplois sont situés sur le territoire de l'arrondissement.

Le troisième enjeu concerne la mise en place des conditions favorables à opérer dans un premier temps un transfert modal favorisant le choix du mode de transport collectif dans les habitudes de transport de la population et par la suite à favoriser le transport actif pour des déplacements inter-quartier.

Compte tenu de sa proximité avec la rivière des Prairies et des grands parcs-nature qu'il compte sur son territoire, Pierrefonds-Roxboro possède un environnement naturel exceptionnel qu'il convient de préserver et de mettre en valeur. Il est essentiel que l'administration municipale établisse une stratégie pour conserver ses acquis en matière d'accès à la rive et d'en améliorer l'aménagement de certains accès. Il est aussi souhaitable de



prévoir des mesures spécifiques pour l'acquisition de terrains riverains ou des servitudes d'accès lors des nouveaux projets de lotissements.

Le quatrième enjeu porte sur la capacité que l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro saura démontrer à redonner à sa population l'accès à la rivière des Prairies, la plus longue frontière de l'arrondissement. Cela devra bien sûr se réaliser selon une reconnaissance de la sensibilité et la fragilité que comportent la rive et les composantes naturelles qui la définissent.

L'environnement urbain, la qualité des paysages et la réduction des îlots de chaleur sont tous tributaires du nombre et de la bonne santé des arbres urbains. Il est donc essentiel de les protéger. Dans certains nouveaux développements résidentiels, il n'y a pas d'arbre en cour avant. Les arbres exigés au règlement sont plantés ailleurs sur le territoire de l'arrondissement. Cette situation est attribuable à l'enfouissement des services urbains. Dans d'autres cas, les arbres abattus par les propriétaires ne sont jamais remplacés. Compte tenu de l'apport des arbres au paysage en plus des effets positifs d'une canopée élevée en milieu urbain, des solutions quant au design des rues sont à explorer pour résoudre cette problématique.

Enfin, le cinquième enjeu réside dans l'amélioration de performance afin d'une part d'accroître la canopée pour réduire les effets des îlots de chaleur et du même coup contribuer à l'amélioration du paysage urbain de l'arrondissement.

L'énoncé de vision stratégique de même que le plan d'action qui suivent découlent donc de cette réflexion sur les principaux enjeux propres à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.



2.3 L'énoncé de vision stratégique – Pierrefonds-Roxboro 2011-2030

Le présent énoncé de vision stratégique est le fruit de la consultation de plusieurs acteurs et employés municipaux de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Il était primordial pour l'arrondissement d'assurer une représentativité égale de tous les acteurs, que ce soit au niveau économique, social et environnemental, afin de dégager une vision commune de ce que devrait être Pierrefonds-Roxboro durable dans un horizon de 20 ans.

Pierrefonds-Roxboro sera un arrondissement montréalais reconnu pour la qualité des services qu'il offre à sa population dans le respect de l'intégrité des milieux naturels.

Pierrefonds-Roxboro saura répondre aux besoins des personnes issues de tous les milieux et de tous les groupes d'âge. La famille sera au cœur des préoccupations et conditionnera les choix d'aménagement du territoire, des équipements et de leur distribution sur le territoire.

Tous les résidents de Pierrefonds-Roxboro pourront profiter des accès à la rivière des Prairies dans le respect de la fragilité et de la sensibilité du milieu naturel qu'elle constitue. Les parcs de quartier et les espaces verts seront accessibles à tous.

En optant pour une continuité dans la trame urbaine et une intensification de l'utilisation de son territoire, l'arrondissement se donnera les moyens d'offrir à sa population des services diversifiés et disponibles, une desserte efficace de transport collectif et une grande qualité paysagère.

Enfin, Pierrefonds-Roxboro sera un arrondissement montréalais où les citoyens fiers et sensibilisés participeront à la protection et la mise en valeur de leur milieu de vie pour assurer aux générations futures un Pierrefonds-Roxboro où le milieu urbain et les espaces naturels cohabitent en harmonie.

Les concepts liés à l'énoncé de vision et qui se déclinent en stratégie et actions plus en aval dans la démarche sont présentés à la suite.

« *Pierrefonds-Roxboro sera un arrondissement montréalais reconnu pour la qualité des services qu'il offre à sa population dans le respect de l'intégrité des milieux naturels* ». Cette partie de l'énoncé de vision réfère principalement à :

- l'accessibilité universelle;
- la promotion d'une offre d'activités culturelles et sportives adaptée aux besoins et aux spécificités culturelles de la population de Pierrefonds-Roxboro;
- des milieux de vie où une mixité des classes sociales est observée;
- tenir compte des trois réalités de Pierrefonds-Roxboro – Est, Ouest et Centre;
- la protection des milieux naturels;
- réaménagement du secteur central de l'arrondissement en pôle multifonctionnel et civique.

« *Pierrefonds-Roxboro saura répondre aux besoins des personnes issues de tous les milieux et de tous les groupes d'âge. La famille sera au cœur des préoccupations et conditionnera les choix d'aménagement du territoire, des équipements et de leur distribution sur le territoire* ». Cette partie de l'énoncé de vision réfère principalement à :

- différentes typologies d'habitation qui s'adaptent aux différents revenus, contextes familiaux et aux personnes âgées;



- la répartition équitable des services à la population sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement;
- des logements abordables accessibles aux nouvelles familles intégrés aux nouveaux projets;
- sécuriser les parcours cyclables et piétons vers les écoles primaires et secondaires et vers les équipements collectifs.

« *Tous les résidants de Pierrefonds-Roxboro pourront profiter des accès à la rivière des Prairies dans le respect de la fragilité et de la sensibilité du milieu naturel qu'elle constitue. Les parcs de quartier et les espaces verts seront accessibles à tous* ». Cette partie de l'énoncé de vision réfère principalement à :

- redonner aux résidants de Pierrefonds-Roxboro l'accès aux berges de la rivière des Prairies;
- préserver et mettre en valeur les milieux naturels;
- préserver et mettre de l'avant le caractère public des accès à la rivière;
- renaturaliser les berges publiques de la rivière;
- mettre en valeur la marina comme un équipement collectif et récréatif important pour l'arrondissement;
- valoriser les nombreux parcs sur le territoire de l'arrondissement par des aménagements adéquats et appropriés à la population qui les utilisent.

« *En optant pour une continuité dans la trame urbaine et une intensification de l'utilisation de son territoire, l'arrondissement se donnera les moyens d'offrir à sa population des services diversifiés et disponibles, une desserte efficace de transport collectif et une grande qualité paysagère* ». Cette partie de l'énoncé de vision réfère principalement à :

- la proximité des services et la possibilité de s'approvisionner de façon locale;
- valoriser une architecture et des aménagements urbains d'une grande qualité;
- favoriser une trame urbaine qui se prête au transport collectif et aux liens actifs pour réduire la dépendance à l'automobile;
- favoriser un développement urbain plus compact qui rend possible l'augmentation de la desserte en transport collectif;
- densifier les abords des gares de trains de banlieue pour diversifier l'offre en logement et répondre aux besoins de tous (familles, jeunes professionnels, premiers acheteurs, etc.).

« *Enfin, Pierrefonds-Roxboro sera un arrondissement montréalais où les citoyens fiers et sensibilisés participeront à la protection et à la mise en valeur de leur milieu de vie pour assurer aux générations futures un Pierrefonds-Roxboro où le milieu urbain et les espaces naturels cohabitent en harmonie* ». Cette partie de l'énoncé de vision réfère principalement à :

- favoriser l'engagement communautaire et social;
- miser sur la participation citoyenne;
- sensibiliser la population aux enjeux environnementaux;
- valoriser la construction de bâtiments durables;
- pratiquer une gestion efficace et responsable des ressources.



3 Plan d'action corporatif de développement durable

Pour assurer la mise en œuvre du plan stratégique de développement durable de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, la première action est primordiale : la création d'un comité de suivi du plan. Ce comité assurera le suivi du plan en plus d'assurer la mise en œuvre de plusieurs activités de sensibilisation auprès de la population et des employés municipaux.

Action 1 C – Création d'un comité de suivi pour assurer la mise en œuvre du plan stratégique de développement durable de Pierrefonds-Roxboro

Le comité de suivi, formé de directeurs et d'employés municipaux issus de toutes les divisions de l'arrondissement, sera responsable de faire le bilan annuel du plan stratégique de développement durable. Le comité aura aussi la responsabilité d'organiser des activités de sensibilisation autant auprès des employés municipaux qu'auprès des citoyens de l'arrondissement. Au moins une personne devrait être détachée à temps plein de ses tâches ou plusieurs personnes devraient être détachées à temps partiel pour assurer le suivi du plan.

Responsable	Direction d'arrondissement
Indicateur	S.O.
Donnée de départ	S.O.
Cible	Atteinte des performances établies pour chacune des actions
Échéance	Janvier 2012 pour la formation du comité et son mandat. Mars 2012 pour l'établissement de son fonctionnement.

Action 2 C – Création d'un comité des partenaires

Le comité des partenaires, formé de gens d'affaires, de membres d'associations environnementales et de groupes sociaux et communautaires, sera formé pour sa consultation à des étapes clés de la mise en œuvre du plan stratégique de développement durable de l'arrondissement.

Responsable	Comité de suivi
Indicateur	S.O.
Donnée de départ	S.O.
Cible	Consultation à des étapes clés de la mise en œuvre du plan
Échéance	2012 pour la formation du comité et son mandat et pour l'établissement de son mode de fonctionnement.

Action 3 C – Connaître et mettre à profit les programmes de subventions disponibles

Le comité de suivi aura entre autres comme responsabilité d'identifier et préparer les applications aux programmes de subventions pour lesquels l'arrondissement est admissible.

Responsable	Comité de suivi
Indicateur	S.O.
Donnée de départ	S.O.
Cible	S.O.
Échéance	En continu



Action 4 C – Poursuivre la participation aux campagnes suivantes :

- Défi-Climat;
- Centraide;
- Une heure pour la terre.

Responsable	Comité de suivi
Indicateur	Nombre d'activités de sensibilisation en lien avec ces campagnes
Donnée de départ	Nombre d'activités pour lesquelles l'arrondissement participe déjà
Cible	Présence de l'arrondissement lors des activités pour sensibiliser au développement durable
Échéance	2012 et suivantes



Orientation 1. Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre

Objectif 1.1. Réduire de 30 % les émissions de GES de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990

Stratégie 1.1.1. Élaborer et mettre en œuvre un plan de réduction des émissions de GES de la collectivité montréalaise

Action 5 C – Participer à la mise en œuvre du plan de réduction des émissions de GES de la collectivité montréalaise

Responsable	Direction des travaux publics
Indicateur	S.O.
Donnée de départ	Plan de réduction des émissions de GES de la collectivité montréalaise
Cible	Objectifs locaux des émissions de GES spécifiés au plan
Échéance	En continu

Stratégie 1.1.2. Réduire la dépendance à l'automobile

Action 6 C – Adhérer au programme Allégo et participer à des activités de sensibilisation au transport collectif et au covoiturage

L'AMT, en collaboration avec les principaux organismes de transport de la région de Montréal, propose aux employeurs un programme de fidélisation des employés aux transports collectifs, Accès annuel *Allégo*. En adhérant à ce programme, l'arrondissement encouragera les employés à utiliser le transport collectif et récompensera ceux qui l'utilisent déjà. L'employé bénéficie d'un rabais sur ses titres de transport collectif et l'employeur doit mettre sur pied un programme de retour à domicile garanti. L'employeur peut aussi décider de contribuer en partie à l'achat des titres de transport s'il le souhaite.

Un minimum de 25 employés doit adhérer au programme pour que l'employeur soit admissible.

Responsable	Direction de l'arrondissement Comité de suivi
Indicateur	Nombre d'employés utilisant le transport collectif pour se rendre au travail Activités de sensibilisation pour inciter les employés n'utilisant pas le transport collectif à y adhérer
Donnée de départ	S.O.
Cible	Adhérer au programme (25 employés minimum)
Échéance	Fin 2012

Action 7 C – Installer de nouveaux supports pour vélos aux abords des bâtiments municipaux

Ces supports permettront aux résidents et aux employés municipaux de Pierrefonds-Roxboro de se déplacer de façon active pour utiliser les services municipaux ou pour se rendre au travail. Les cyclistes pourront alors bénéficier d'un endroit sécuritaire pour garer leur vélo.

Responsable	Direction des travaux publics
Indicateur	Nombre de supports à vélo en bordure des bâtiments municipaux
Donnée de départ	6 supports 2011
Cible	6 nouveaux supports en 2013
Échéance	En 2013, tous les bâtiments municipaux seront munis de supports à vélo.



Stratégie 1.1.3. Réduire les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments existants et des nouveaux bâtiments

Action 8 C – Mettre en œuvre les mesures sur l'énergie de la politique de développement durable dans les édifices municipaux

En exigeant, entre autres, les critères LEED^{®23}-Or lors de la construction d'un bâtiment municipal neuf de plus de 500 m² et selon les critères LEED[®]- Argent lors de rénovations majeures.

Pour les bâtiments existants, obtenir la certification écologique BOMA BEST²⁴ niveau 2 ou plus pour les édifices administratifs en fonction du plan d'action rattaché à la politique. Obtenir la certification écologique BOMA BEST niveau 1 pour les autres types de bâtiments.

Responsable	Direction des travaux publics
Indicateur	Nombre de bâtiments municipaux certifiés LEED [®]
Donnée de départ	1 en 2011 (poste de police certifié LEED [®] Or)
Cible	Construction d'une nouvelle caserne de pompiers dans le secteur ouest, certification visée : LEED [®] Or. Agrandissement de la bibliothèque, certification visée LEED [®] Or. Intégrer les principes de la certification BOMA BEST pour les bâtiments existants.
Échéance	2013 pour deux nouvelles constructions municipales En continu

²³Leadership in Energy and Environmental Design

²⁴ BOMA BEST (Building Environmental Standards) est un programme national lancé en 2005 par BOMA Canada pour satisfaire aux besoins de l'industrie en matière de normes réalistes concernant la performance énergétique et environnementale des immeubles existants en se basant sur des informations exactes et vérifiées de façon indépendante.



Stratégie 1.1.4. Augmenter la performance environnementale du parc de véhicules conventionnels de l'arrondissement

La Direction des travaux publics porte une attention continue à la qualité de sa flotte de véhicules. Le taux de remplacement se situe entre 18 et 20 ans. Ce taux de remplacement, très bas, est attribuable en partie à un entretien préventif et au choix des véhicules qui est effectué par un comité d'utilisateurs. Depuis plusieurs années, les véhicules de remplacement choisis le sont en fonction des besoins de la tâche à accomplir. L'arrondissement utilise aussi du biodiésel pour l'alimentation de ses véhicules près de la moitié de l'année.

L'arrondissement est aussi propriétaire de deux véhicules hybrides et vient tout juste d'acquérir trois véhicules Sprinter V6 qui utilisent la technologie BlueTec®, technologie qui est utilisée pour réduire les émissions polluantes dans les utilitaires légers. L'arrondissement, dans ses pratiques de remplacement, cherche toujours de meilleures performances et l'atteinte des normes environnementales les plus sévères.

Action 9 C – Acquérir des véhicules écoénergétiques

Toujours envisager les options les moins énergivores pour accomplir la tâche à laquelle le véhicule est destiné lors du remplacement des véhicules de la flotte automobile de l'arrondissement.

Responsable	Division des parcs, des édifices et des équipements
--------------------	---

Indicateur	4 véhicules à remplacer d'ici 2015
-------------------	------------------------------------

Donnée de départ	2 véhicules hybrides et 3 Sprinters
-------------------------	-------------------------------------

Cible	1 Sprinter 2 Véhicules hybrides 1 Ford Transit
--------------	--

Échéance	2015
-----------------	------

Action 10 C – Former les chauffeurs à la conduite écologique

La conduite écologique consiste essentiellement à éviter de faire tourner le moteur à bas régime et à maintenir une conduite souple et une vitesse stable en évitant au possible les accélérations et les freinages brutaux.

Quatre chauffeurs participent actuellement à une formation à la conduite écologique de la machinerie lourde. Les données sont recueillies pour servir de données de départ aux 40 autres chauffeurs qui seront formés d'ici 2014.

Responsable	Division des parcs, des édifices et des équipements
--------------------	---

Indicateur	Nombre de chauffeurs qui ont reçu ou recevront la formation
-------------------	---

Donnée de départ	4 en 2011
-------------------------	-----------

Cible	40 chauffeurs seront formés
--------------	-----------------------------

Échéance	2014
-----------------	------



Stratégie 1.1.5. Optimiser les opérations de déneigement et de collecte des ordures et des matières recyclables

Action 11 C – Optimiser les opérations de déneigement et réviser des contrats des sous-traitants responsables des collectes (ordures et recyclage)

Cette action permettra d'offrir un meilleur service aux résidents de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro tout en optimisant les opérations. Pour les collectes, les routes et fréquences seront réexaminées lors des appels d'offres de 2014.

Responsable	Direction des travaux publics
Indicateur	S.O.
Donnée de départ	S.O.
Cible	Révision de tous les contrats
Échéance	2014

Stratégie 1.1.6. Encourager l'électrification des transports

Action 12 C – Installer des bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables dans les stationnements publics ou sur la voirie publique

Responsable	Direction des travaux publics
Indicateur	Nombre de bornes
Donnée de départ	0 en 2011
Cible	Stationnement pour visiteurs à la mairie d'arrondissement
Échéance	2013

Orientation 2. Assurer la qualité des milieux de vie

Objectif 2.1. Réduire de 25 % le solde migratoire entre Montréal et la banlieue d'ici 2012, en s'adressant principalement aux Montréalais de 25 à 44 ans qui quittent la Ville chaque année

Stratégie 2.1.1. Apaiser la circulation

Les mesures d'apaisement de la circulation servent à réduire les impacts négatifs de l'automobile (vitesse excessive) dans les quartiers et à donner plus de place aux piétons et aux cyclistes. L'arrondissement souhaite appliquer les actions suivantes, sur les voies de circulation qui sont sous sa juridiction.

Action 13 C – Lors de tous travaux de réfection routière, analyser systématiquement l'aménagement de la rue pour y intégrer des mesures d'apaisement de la circulation, des aménagements favorisant les déplacements actifs ainsi que des mesures de verdissement et de protection de la végétation existante.

Responsable	Division des infrastructures Parcs et horticulture Division de l'urbanisme et de l'environnement
Indicateur	Nombre de projets dans lesquels sont intégrées ces mesures (exprimé en km)
Donnée de départ	S.O.
Cible	Intégration de cette analyse dans le processus de planification des projets
Échéance	2012

Stratégie 2.1.2. Contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur

Les causes des îlots de chaleur en milieu urbain sont : « les émissions de gaz à effet de serre, la perte progressive du couvert forestier dans les milieux urbains, l'imperméabilité et les bas albédos des matériaux, les propriétés thermiques des matériaux, la morphologie urbaine et la taille des villes ainsi que la chaleur anthropique »²⁵. Pierrefonds-Roxboro compte plusieurs îlots de chaleur. L'arrondissement souhaite éviter ces situations par une planification adéquate et par la correction de certaines situations existantes.

Action 14 C – Effectuer un projet pilote visant à autoriser le stationnement sur rue dans un secteur existant et faire un suivi pour en mesurer les effets et l'adapter aux besoins.

Le stationnement sur rue est, de façon générale, interdit la nuit sur les rues de Pierrefonds-Roxboro. Cette interdiction, liée aux opérations de déneigement, est à la source de plusieurs problématiques : manque d'espace pour la plantation, entrées charretières très larges (favorisent l'absorption de chaleur et limitent l'infiltration naturelle de l'eau de pluie), etc. L'arrondissement souhaite donc mettre sur pied un projet pilote pour mesurer les effets du stationnement sur rue. Il sera ensuite évalué si l'autorisation peut être étendue à un secteur plus vaste.

Responsable	Comité de suivi Direction des travaux publics
Indicateur	Rapport de performance de l'expérience sur 2012-2015
Donnée de départ	Documentation sur les processus d'entretien et les plaintes
Cible	Modification des règles de stationnement hors rue
Échéance	2015

²⁵ Mesures de lutte aux îlots de chaleur urbains, Institut national de santé publique du Québec, juillet 2009, p.6.



Action 15 C – Participer à la mise en œuvre de la Stratégie sur le verdissement et la biodiversité

Responsable	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises Direction des travaux publics
Indicateur	S.O.
Donnée de départ	Stratégie sur le verdissement et la biodiversité
Cible	Intégrer la stratégie dans le processus de planification locale
Échéance	2012

Stratégie 2.1.3. Suggérer et promouvoir une offre de services accessibles et variés dans les secteurs de la culture, des sports, des loisirs, du développement social et des bibliothèques

Afin de promouvoir Pierrefonds-Roxboro comme un milieu de vie agréable, diversifié et dynamique, l'arrondissement est soucieux de la qualité de l'offre en activités récréatives s'adressant à toutes les tranches d'âges et à une répartition adéquate des services sur le territoire de l'arrondissement.

Action 16 C – Réaliser un plan d'action spécifique aux secteurs des sports, des loisirs, de la culture et des bibliothèques

La réalisation de ce plan d'action permettra de bien circonscrire les besoins de la population.

Responsable	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Indicateur	Définir les orientations et les priorités d'intervention
Donnée de départ	Plan stratégique 2011-2013 de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Cible	Adoption d'un plan d'action
Échéance	Avril 2012



Orientation 3. Pratiquer une gestion responsable des ressources

Objectif 3.1. Réduire de 15 % la production d'eau potable d'ici 2015 par rapport à l'an 2000

Stratégie 3.1.1. Améliorer l'efficacité d'usage de l'eau potable

L'eau potable est une ressource très précieuse pour nous tous. Plusieurs solutions simples existent pour réduire notre consommation en eau potable. L'arrondissement doit prêcher par l'exemple en adoptant des comportements exemplaires.

Action 17 C – Installer des dispositifs pour économiser l'eau potable dans les bâtiments municipaux

L'administration municipale a déjà effectué le remplacement pour des appareils à faible débit d'eau dans 30 % de ses bâtiments municipaux. Elle poursuit ses efforts pour que tous ses bâtiments soient dotés de tels systèmes d'ici 2017.

Responsable	Division des parcs, des édifices et des équipements
Indicateur	Pourcentage des bâtiments municipaux qui sont dotés d'appareils à faible débit d'eau
Donnée de départ	30 % des bâtiments municipaux en 2011
Cible	15 % des bâtiments municipaux par année
Échéance	De 2012 à 2017 En 2012, la mairie et le centre culturel seront équipés d'appareils de plomberie à faible débit.

Action 18 C – Inclure les spécifications des appareils efficaces dans les devis et appels d'offres sous la responsabilité de l'arrondissement

Responsable	Division des parcs, des édifices et des équipements
Indicateur	Inclure cette disposition dans les devis
Donnée de départ	S.O.
Cible	Modification des devis et appels d'offres
Échéance	2012



Objectif 3.2. Récupérer 80 % des matières recyclables et organiques, des RDD²⁶, des résidus de CRD²⁷ et des déchets encombrants d'ici 2019, comme le stipule le plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal

Stratégie 3.2.1. Implanter des mesures de réduction à la source

La première action à entreprendre dans une démarche de 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation) dans la gestion des matières résiduelles est de réduire à la source les possibilités de production de matières résiduelles.

Action 19 C – Bannir les bouteilles d'eau à usage unique des édifices municipaux

Responsable	Comité de suivi Section des ressources matérielles
Indicateur	Nombre de bouteilles d'eau à usage unique
Donnée de départ	Environ 2 000 bouteilles d'eau annuellement
Cible	0
Échéance	2012

Action 20 C – Obtenir des attestations de salubrité des fontaines d'eau

L'attestation de salubrité et l'entretien régulier des fontaines d'eau sont primordiaux pour l'atteinte de l'action précédente.

Responsable	Division des parcs, des édifices et des équipements
Indicateur	Nombre de fontaines attestées
Donnée de départ	0 en 2011
Cible	Toutes les fontaines
Échéance	2012

Action 21 C – Élaborer un guide des pratiques écoresponsables pour les employés de l'arrondissement

Ce guide regroupera toutes les actions à entreprendre pour atteindre une meilleure performance environnementale au travail. Par exemple : la programmation des imprimantes de tous les postes de travail en mode recto verso, sa propre tasse à café, lunch dans des plats réutilisables, etc.)

Responsable	Comité de suivi
Indicateur	S.O.
Donnée de départ	S.O.
Cible	2012
Échéance	Adoption d'un guide par le conseil d'arrondissement en 2012

²⁶ Résidus domestiques dangereux.

²⁷ Construction, rénovation, démolition.



Stratégie 3.2.2. Implanter des mesures de récupération et de valorisation

Action 22 C – Doter tous les bâtiments municipaux et les chalets de points de recyclage

Faciliter le recyclage dans les édifices municipaux en disposant aux endroits adéquats les dispositifs de recyclage.

Responsable	Division des parcs, des édifices et des équipements
Indicateur	Nombre de points de recyclage
Donnée de départ	5 bâtiments – 0 chalet en 2011
Cible	Améliorer la visibilité des points de chute et implanter des points de chute dans 6 chalets.
Échéance	2013

Action 23 C – Évaluer la possibilité d'offrir des collectes de recyclage aux commerces et aux industries

La collecte municipale de matières recyclables est actuellement offerte aux secteurs résidentiels et institutionnels de Pierrefonds-Roxboro. L'arrondissement juge opportun d'étudier la possibilité d'étendre la collecte aux commerces et aux industries de petite taille.

Responsable	Direction des travaux publics
Indicateur	S.O.
Donnée de départ	S.O.
Cible	Évaluation des possibilités d'offrir le recyclage aux commerces et aux industries
Échéance	2013

Stratégie 3.2.3. Tenir des événements écoresponsables

Action 24 C – Doter les bâtiments municipaux de vaisselle réutilisable pour la tenue d'événements de toute taille

Responsable	Section des ressources matérielles
Indicateur	Nombre de bâtiments municipaux disposant de vaisselle réutilisable
Donnée de départ	2 bâtiments (la mairie d'arrondissement et le Centre culturel de Pierrefonds)
Cible	Doter tous les bâtiments municipaux de vaisselle réutilisable pour la tenue d'événements de toute taille
Échéance	50 % des bâtiments en 2013, 75 % des bâtiments en 2014 et 100 % en 2015

Action 25 C – Obtenir la certification en gestion responsable d'événements (norme BNQ 9700-253/2010)

Responsable	Comité de suivi
Indicateur	S.O.
Donnée de départ	S.O.
Cible	Obtenir et maintenir la certification en gestion responsable d'événements
Échéance	2015 et suivantes



Orientation 4. Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions

Dans le cadre du plan stratégique de développement durable de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, il convient d'adapter l'orientation du plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 pour y inclure l'administration municipale.

Objectif 4.1. Enchâsser les principes du développement durable dans les pratiques municipales, dans les processus de gestion de projet et dans la prise de décision

Stratégie 4.1.1. Doter l'arrondissement de stratégies pour intégrer les principes du développement durable dans ses projets et dans son processus décisionnel

Action 26 C – Élaborer un outil d'aide à la décision basé sur les principes du développement durable

Cet outil s'adressera au conseil d'arrondissement et à toutes les directions de l'arrondissement. Sous la forme d'une grille, cet outil permettra d'intégrer les principes du développement durable dans les processus de prise de décisions.

Responsable	Comité de suivi
Indicateur	S.O.
Donnée de départ	S.O.
Cible	Considérer tous les aspects du développement durable dans le processus de prise de décision
Échéance	Adoption d'un outil par le conseil d'arrondissement en avril 2012, en continu pour son utilisation.

Action 27 C – Tenir des rencontres périodiques des équipes dédiées aux projets

Dans le cadre de planification de projet dans une perspective de développement durable, il est important de favoriser le processus de design intégré par des rencontres prévues tout au long de la conception d'un projet. De cette façon, les professionnels pourront intégrer au projet tous les principes du développement durable, et ce, tout au long du processus de planification.

Responsable	Comité de suivi
Indicateur	Nombre de réunions tenues
Donnée de départ	S.O.
Cible	Une réunion de démarrage pour chacun des projets impliquant plus d'une direction ou division de l'arrondissement
Échéance	Février 2012 et suivantes

Action 28 C – Publiciser les actions de l'arrondissement en matière de développement durable auprès des médias pour une information accrue des citoyens

Responsable	Comité de suivi Division des relations avec les citoyens et des communications
Indicateur	S.O.
Donnée de départ	S.O.
Cible	Insertion d'une chronique régulière sur le développement durable dans les médias locaux
Échéance	2012 et suivantes



Action 29 C – Ajouter une section consacrée exclusivement au développement durable dans la revue Vivre à Pierrefonds-Roxboro

Responsable	Comité de suivi Division des relations avec les citoyens et des communications
Indicateur	S.O.
Donnée de départ	S.O.
Cible	Insertion d'une section dans la revue
Échéance	2012 et suivantes

Action 30 C – Intégrer les principes du développement durable dans les règlements d'urbanisme

Responsable	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Indicateur	S.O.
Donnée de départ	S.O.
Cible	S.O.
Échéance	2013

Stratégie 4.1.2. Stimuler la demande de technologies, de produits et de services verts

Action 31 C – Adopter une politique d'approvisionnement responsable et durable

Cette politique comprendra, entre autres, les éléments suivants :

- prioriser l'achat de format de plus grande capacité;
- favoriser les entreprises qui ont une politique de développement durable;
- regrouper les achats récurrents;
- favoriser l'achat de matériel fait de plastique recyclé post consommation;
- considérer le cycle de vie lors de l'achat;
- achat de papier certifié.

Responsable	Section des ressources matérielles
Indicateur	S.O.
Donnée de départ	S.O.
Cible	Adoption d'une politique par le conseil d'arrondissement
Échéance	2012

Action 32 C – Utiliser des produits d'entretien ménager écologique dans les édifices municipaux

Responsable	Section des ressources matérielles Division des parcs, des édifices et des équipements
Indicateur	Nombre de bâtiments entretenus avec des produits écologiques
Donnée de départ	0 en 2011
Cible	100 % des bâtiments municipaux entretenus avec des produits écologiques
Échéance	2014



Stratégie 4.1.3. Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action sur l'accessibilité universelle

Action 33 C – Interventions sur les immeubles municipaux suivants

- chalets des parcs Georges Springate et St-Anthony;
- Centre communautaire Marcel Morin;
- bibliothèque de Roxboro (en cours).

Et dans les projets d'amélioration des installations sportives et récréatives

Responsable	Direction des travaux publics Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Indicateur	Nombre d'interventions complétées
Donnée de départ	Plusieurs interventions liées à l'accessibilité universelle ont été apportées à différents bâtiments municipaux au cours des dernières années. Malgré ce, aucun bâtiment municipal n'est totalement accessible selon le concept d'accessibilité universelle.
Cible	100 % des bâtiments municipaux 25 % des installations sportives et récréatives
Échéance	2015 à 2018 pour les bâtiments municipaux énoncés plus haut D'ici 2021 pour les installations sportives et récréatives

Action 34 C – Développement d'activités pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles

Intégrer des usagers du Centre Bienvenue aux équipes d'horticulteurs durant la saison estivale ainsi qu'aux équipes des travaux publics et de la bibliothèque.

Responsable	Direction des travaux publics Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Indicateur	S.O.
Donnée de départ	S.O.
Cible	Poursuivre l'intégration d'usagers chaque été
Échéance	2012 et suivantes



Objectif 4.2. Augmenter de 30 % le nombre de certifications environnementales ou d'adhésions à des programmes environnementaux volontaires à Montréal d'ici 2020 par rapport à 2010

Stratégie 4.2.1. Adopter un système de gestion, une réglementation ou une politique qui permette d'obtenir des certifications intégrant des notions de développement durable

Action 35 C – Participer à des activités de formation sur la certification et les programmes environnementaux

L'arrondissement désignera deux personnes qui recevront des formations dans le domaine du bâtiment durable et assurera une formation continue à ceux-ci pour leur permettre d'être à l'affût des nouvelles tendances et avancer dans ce champ d'expertise.

Responsable	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises Direction des travaux publics
Indicateur	Nombre de journées de formation
Donnée de départ	Aucune journée de formation
Cible	4 journées de formation (énergies vertes, Novoclimat et LEED Associé écologique (2 jours))
Échéance	2012

Action 36 C – Participer aux rencontres du Réseau du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise sur le thème de la certification et des programmes environnementaux

Responsable	Comité de suivi
Indicateur	S.O.
Donnée de départ	S.O.
Cible	Participer à toutes les réunions
Échéance	En continu



Orientation 5. Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts

Objectif 5.1. Améliorer les infrastructures vertes à Montréal en faisant passer la canopée de 20 à 25 % d'ici 2025 par rapport à 2007

Stratégie 5.1.1. Protéger et mettre en valeur des territoires riches en biodiversité

Soucieuse de la protection de la biodiversité, l'administration locale, représentée par Madame Monique Worth, a signé en 2010 la déclaration de la collectivité de l'île de Montréal en faveur de la biodiversité et du verdissement. L'arrondissement compte participer à la protection et à la mise en valeur des territoires riches en biodiversité.

Action 37 C – Contribuer à la conception et à la mise en œuvre d'une plateforme commune d'informations relatives à la biodiversité.

Responsable	Division des parcs, des édifices et des équipements Division de l'urbanisme et de l'environnement
Indicateur	S.O
Donnée de départ	S.O
Cible	S.O
Échéance	S.O

4 Plan d'action local de développement durable

Les actions du présent plan sont des cibles à atteindre de la part de l'administration locale et de ses partenaires et se veulent une ligne directrice dans le cadre des décisions que prendra l'arrondissement au fil des ans. Les dépenses associées à chacune des actions n'ont pas été calculées, mais elles ont été réparties dans le temps de façon à rendre possible leur réalisation.

Orientation 1. Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre

Objectif 1.1. Réduire de 30 % les émissions de GES de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990

Stratégie 1.1.1. Réduire la dépendance à l'automobile

Avec une population de 65 718 habitants et une moyenne de 1,57 automobile par logis, ou de 0,57 voiture par personne, l'arrondissement présente une forte dépendance à l'automobile. Dans les déplacements quotidiens, la voiture est le mode favori des résidents de Pierrefonds-Roxboro (76,3 %), ensuite le transport collectif (13,6 %), les autres modes motorisés (7,6 %) et finalement les modes actifs (5,8 %).

Afin de modifier cette tendance, il est essentiel de mettre en place des mesures et équipements pour favoriser l'utilisation des transports collectifs et inciter les modes actifs dans les déplacements quotidiens.

Action 1 L – Mettre en place une plateforme interactive facilitant le covoiturage à partir du stationnement près du bureau de la mairie d'arrondissement.

Un stationnement incitatif, près de la mairie d'arrondissement, est déjà à la portée des résidents de Pierrefonds-Roxboro ainsi qu'aux employés municipaux. Cependant, peu d'utilisateurs en profitent, puisqu'il n'est pas publicisé et qu'il n'y a pas d'outil facilitant son utilisation. L'arrondissement retient de mettre sur pied une plateforme informatique pour que les usagers puissent entrer en contact les uns avec les autres.

Responsable	Comité de suivi Division des relations avec les citoyens et des communications
Indicateur	Nombre d'utilisateurs du stationnement incitatif
Donnée de départ	Non disponible
Cible	20 utilisateurs / semaine
Échéance	2012

Action 2 L – Encourager l'implantation de mesures incitatives de transport durable dans les commerces, entreprises et institutions de l'arrondissement (programme Allégo, par exemple).

Responsable	Comité de suivi
Indicateur	Nombres d'activités de sensibilisation auprès des commerces, entreprises et institutions
Donnée de départ	S.O.
Cible	Programme de sensibilisation (printemps et automne)
Échéance	2012 et suivantes



Action 3 L – Soutenir les projets du Plan de transport

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro n'a pas juridiction sur toutes les voies publiques sur son territoire, certaines sont de juridiction de la ville centre et d'autres sont de juridiction du MTQ. C'est pourquoi l'arrondissement souhaite démontrer son appui aux projets du plan de transport de Montréal par le biais de cette action. L'arrondissement appuiera donc les projets suivants du plan de transport de Montréal :

- implanter des mesures prioritaires pour autobus et des autobus articulés sur l'axe Saint-Jean / de Pierrefonds jusqu'à l'autoroute 20 et sur le boulevard Pierrefonds entre l'avenue du Château-Pierrefonds et le boulevard Saint-Jean;
- doubler la voie ferrée de la ligne Deux-Montagnes entre les gares Bois-Franc et Roxboro-Pierrefonds;
- prolonger le boulevard de Pierrefonds à l'ouest de l'avenue du Château-Pierrefonds;
- prolonger le boulevard Jacques-Bizard jusqu'à l'autoroute 40;
- aménager un boulevard dans l'emprise de l'autoroute 440 entre le boulevard Gouin Ouest et l'autoroute 40.

Responsable	Direction d'arrondissement, la STM et l'AMT
--------------------	---

Indicateur	S.O.
-------------------	------

Donnée de départ	Projets du plan de transport
-------------------------	------------------------------

Cible	S.O.
--------------	------

Échéance	S.O.
-----------------	------

Action 4 L – Inciter Communauto et BIXI à s'implanter sur le territoire de l'arrondissement

L'autopartage constitue une alternative de moindre impact que la propriété et plus souple que la location. Des discussions pourront être entreprises avec Communauto pour l'implantation du service sur le territoire de l'arrondissement. L'arrondissement s'engagera à fournir un espace de stationnement pour accueillir les voitures de l'entreprise.

Responsable	Comité de suivi
--------------------	-----------------

Indicateur	S.O.
-------------------	------

Donnée de départ	S.O.
-------------------------	------

Cible	Implantation d'un site Communauto et BIXI
--------------	---

Échéance	2013 pour Communauto 2014 pour BIXI
-----------------	--

Action 5 L – Élaborer un plan directeur des pistes cyclables et des sentiers multifonctionnels destinés au transport actif

Responsable	Direction des travaux publics Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises Ville centre
--------------------	--

Indicateur	S.O.
-------------------	------

Donnée de départ	S.O.
-------------------------	------

Cible	S.O.
--------------	------

Échéance	2014
-----------------	------



Action 6 L – Compléter et sécuriser le réseau cyclable vers les gares de train de banlieue et vers les écoles

Afin de favoriser l'utilisation des transports actifs et de la connectivité des réseaux, l'arrondissement en collaboration avec la Ville de Montréal sécurisera et complétera le réseau cyclable vers les écoles et les gares de train de banlieue.

Responsable	Ville centre Direction des travaux publics
Indicateur	Nombre d'écoles et de gares accessibles par des voies cyclables
Donnée de départ	Les deux gares ne sont pas accessibles en 2012 5 écoles sont accessibles en 2012
Cible	Les 2 gares et les écoles de niveau secondaire
Échéance	2015

Action 7 L – Aménager des trottoirs dans les nouveaux quartiers pour favoriser les déplacements actifs

Les trottoirs sont des éléments importants pour encourager les gens à utiliser les modes de transport actif. Ils sont aussi efficaces pour sécuriser les déplacements par la définition claire de la limite entre l'espace piéton et automobile.

Responsable	Division des infrastructures
Indicateur	Nombre de nouvelles rues avec des trottoirs
Donnée de départ	N/D
Cible	Toute nouvelle rue locale avec autorisation de stationnement (sauf pour les projets déjà approuvés)
Échéance	2012 et suivantes

Action 8 L – Modifier la réglementation d'urbanisme pour augmenter le nombre de supports pour vélos requis pour les nouveaux projets de développement

Responsable	Division de l'urbanisme et de l'environnement
Indicateur	Nombre de supports à vélo exigés
Donnée de départ	Usage habitation de plus de 6 logements : 5 % du nombre de cases de stationnement, jusqu'à 10 supports à vélo Usages commerciaux, industriels et communautaires, récréatifs : 5 % du nombre de cases de stationnement jusqu'à 30 supports à vélo Établissement d'enseignement : 1 support par 10 étudiants
Cible	Vérifier l'adéquation de la norme avec le besoin
Échéance	2012



Objectif 1.2. Atteindre le standard pancanadien en matière de concentration de particules fines dans l'air ambiant (30 µg/m³) d'ici 2020

L'administration municipale de Pierrefonds-Roxboro est soucieuse de la qualité de l'air. Bien que l'arrondissement ne compte que très peu d'industries susceptibles de dégrader la qualité de l'air, dans un milieu urbain composé pratiquement que de la fonction résidentielle, la principale source de concentration de particules fines dans l'air est ~~causée par~~ le chauffage au bois. Le règlement de construction actuellement en vigueur interdit déjà les nouveaux poêles à bois lors de nouvelles constructions. Il s'agit ici d'inciter les propriétaires bénéficiant de droits acquis à cet égard à troquer leur système de chauffage pour un système moins polluant et plus efficace énergétiquement.

Stratégie 1.2.1. Réduire l'utilisation du chauffage au bois en milieu urbain

Action 9 L – Adhérer au programme de retrait et de remplacement des poêles et foyers au bois, financé par le MDDEP et géré par Équiterre.

Les objectifs du programme sont les suivants :

- réduire les impacts du chauffage au bois sur l'île de Montréal;
- sensibiliser les résidents de Montréal aux impacts du chauffage au bois;
- retirer de la circulation ou convertir 4 500 vieux poêles ou foyers au bois d'ici le 31 mars 2013 sur l'ensemble de l'île de Montréal.

Les incitatifs financiers du programme sont les suivants :

- retrait sans remplacement (poêle seulement) — 300 \$;
- remplacement, selon le type d'appareil installé — 350 \$ à 900 \$.

Responsable	Ville centre Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Indicateur	Nombre de poêles à bois ou foyers présents sur le territoire de l'arrondissement
Donnée de départ	4 884
Cible	Retrait ou remplacement de 200 poêles ou foyers par année
Échéance	2012 et suivantes



Orientation 2. Assurer la qualité des milieux de vie

Objectif 2.1. Réduire de 25 % le solde migratoire entre Montréal et la banlieue d'ici 2012, en s'adressant principalement aux Montréalais de 25 à 44 ans qui quittent la Ville chaque année.

Stratégie 2.1.1. Soutenir un développement résidentiel adapté aux besoins des familles (choix stratégique de l'arrondissement), des personnes seules et des personnes âgées en offrant des produits abordables et par la création d'un milieu de vie complet.

Action 10 L – Exiger l'offre de logements abordables auprès des constructeurs privés, publics et communautaires dans les nouveaux projets résidentiels

Adoptée en 2005, la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels constitue l'un des moyens de réaliser les objectifs de mixité et d'inclusion sociale en matière d'habitation.

Par cette stratégie, l'administration municipale vise spécifiquement deux cibles : que 15 % des nouvelles unités d'habitation construites sur le territoire de Montréal soient des logements sociaux et communautaires et qu'une autre proportion de 15 % des nouvelles habitations soit constituée de logements abordables d'initiative privée (propriétés abordables ou logements locatifs).

Responsable	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
--------------------	---

Indicateur	Nombre de logements abordables offerts dans les nouveaux projets
-------------------	--

Donnée de départ	S.O.
-------------------------	------

Cible	15 % de logements abordables dans la nouvelle offre de logement
--------------	---

Échéance	2012 et suivantes
-----------------	-------------------

Action 11 L – Améliorer l'offre en commerces de proximité

Les services commerciaux de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro sont situés sur les grands axes : les boulevards Saint-Charles, Saint-Jean, des Sources, de Pierrefonds et Gouin. Afin d'encourager les transports actifs, de réduire la dépendance à l'automobile et de créer une vie de quartier agréable, il est nécessaire d'autoriser les commerces de proximité dans certains secteurs de l'arrondissement.

Responsable	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
--------------------	---

Indicateur	Distance pour l'accès aux services de proximité dans les secteurs résidentiels
-------------------	--

Donnée de départ	S.O.
-------------------------	------

Cible	Distance maximale de 800 mètres dans les nouveaux secteurs résidentiels et les projets de requalification urbaine
--------------	---

Échéance	2012
-----------------	------



Action 12 L – Intégrer les principes du TOD (transit oriented development) à la planification des abords des gares de train de banlieue

L'approche TOD est l'aménagement à des points stratégiques le long des réseaux de transport collectif. On y retrouve généralement une mixité des fonctions urbaines, des logements de densité modérée et élevée ainsi que des utilisations publiques, des emplois, des commerces de détail et des services complémentaires.

Responsable	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Indicateur	S.O.
Donnée de départ	S.O.
Cible	Établir une planification détaillée pour ces secteurs avec une norme conforme au PMAD (1.1.2) 40 log. / hectare
Échéance	2012

Action 13 L – Élaborer une planification détaillée pour le secteur central de l'arrondissement (multifonctionnelle)

Le secteur central de l'arrondissement présente un grand potentiel de développement. Au cœur de l'arrondissement, ce terrain présente une occasion unique de créer un centre identitaire à Pierrefonds-Roxboro.

Responsable	Direction d'arrondissement Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social Direction des travaux publics
Indicateur	S.O.
Donnée de départ	S.O.
Cible	Établir une planification détaillée et stratégie de développement
Échéance	2013

Action 14 L – Intégrer un circuit d'entraînement complet, accessible et sécuritaire dans un parc de l'arrondissement

Responsable	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Indicateur	S.O.
Donnée de départ	Aucun circuit d'entraînement
Cible	Réalisation du projet
Échéance	Automne 2012

Stratégie 2.1.2 Accroître et améliorer la qualité des accès publics à la rivière des Prairies au profit des résidents et pour inciter la venue de nouveaux résidents à Pierrefonds-Roxboro

Action 15 L – Réaliser un plan de réaménagement de la marina et du boulevard Lalande

La marina de l'arrondissement est un lieu détenant un fort potentiel récréotouristique. Plusieurs familles profitent déjà de ce lieu unique en bordure de la rivière des Prairies. Toutefois, plusieurs améliorations sont de mise. Pour remédier à cette situation, l'arrondissement réalisera un plan de réaménagement de la marina. Ce plan comprendra l'aménagement des abords de la marina, le long du boulevard Lalande.

Responsable	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
--------------------	---

Indicateur	Définir les orientations et les priorités d'intervention
-------------------	--

Donnée de départ	S.O.
-------------------------	------

Cible	Adoption d'un plan de réaménagement du site de la Marina
--------------	--

Échéance	2012
-----------------	------

Action 16 L – Actualiser, adopter et appliquer le plan directeur de l'aménagement des berges produit en 1995.

Un plan d'aménagement des berges publiques avait été produit par la Ville de Pierrefonds en 1995, sans toutefois être adopté. Ce plan prévoyait l'aménagement des berges et des stratégies pour sa réalisation.

Une des principales préoccupations de la population de Pierrefonds-Roxboro est de préserver et de valoriser les accès aux berges de la rivière des Prairies. Cette préoccupation est aussi de portée pan montréalaise, puisque lors de l'Opération Carte Blanche, consultation publique pour le 375^e anniversaire de Montréal, cette préoccupation s'est avérée comme l'une des plus importantes chez les Montréalais.

Responsable	Direction des travaux publics
--------------------	-------------------------------

	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
--	---

Indicateur	S.O.
-------------------	------

Donnée de départ	S.O.
-------------------------	------

Cible	S.O.
--------------	------

Échéance	2014 pour l'actualisation et l'adoption et suivantes pour la mise en œuvre
-----------------	--

Action 17 L – Prévoir des servitudes en bordure de la rivière des Prairies lors de nouveaux lotissements ou de projets de subdivisions en rive

Une situation généralisée pour plusieurs arrondissements riverains, les accès publics à l'eau sont rares. Pour remédier à cette situation et pour permettre l'aménagement d'équipements collectifs, l'arrondissement souhaite obtenir des servitudes en bordure de la rivière des Prairies dans le cadre des nouveaux projets de lotissement ou de subdivision.

Responsable	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
--------------------	---

Indicateur	Considérer dans chacun des projets de lotissement ou de subdivision
-------------------	---

Donnée de départ	S.O.
-------------------------	------

Cible	S.O.
--------------	------

Échéance	2012 et suivantes
-----------------	-------------------



Action 18 L – Acquérir de nouveaux accès, conserver et affirmer le caractère public des accès existants à la rivière des Prairies

L'arrondissement, au fil des opportunités, souhaite se porter acquéreur d'accès à la rivière des Prairies pour permettre un meilleur lien avec la rivière des Prairies. Il convient aussi d'aménager ces accès de façon à en affirmer le caractère public et pour inciter les résidents à en profiter.

Responsable	Direction d'arrondissement
Indicateur	Nombre d'accès publics à la rivière
Donnée de départ	S.O.
Cible	Saisir les opportunités d'acquisition et destiner ces espaces à des fins publiques
Échéance	2012 et suivantes

Stratégie 2.1.3. Apaiser la circulation

Les mesures d'apaisement de la circulation servent à réduire les impacts négatifs de l'automobile (vitesse excessive) dans les quartiers et à donner plus de place aux piétons et aux cyclistes. L'arrondissement souhaite appliquer les actions suivantes, sur les routes qui sont sous sa juridiction.

Action 19 L – Mettre en place des mesures d'apaisement de la circulation en bordure des écoles et des parcs

Responsable	Direction des travaux publics
Indicateur	Nombre de parcs et écoles où il y a des mesures d'apaisement de la circulation
Donnée de départ	6 écoles et 4 parcs
Cible	Mise en place de mesures d'apaisement autour de tous les parcs et écoles
Échéance	5 emplacements par année



Stratégie 2.1.4. Contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur

Les causes des îlots de chaleur en milieu urbain sont : « les émissions de gaz à effet de serre, la perte progressive du couvert forestier dans les milieux urbains, l'imperméabilité et les bas albédos des matériaux, les propriétés thermiques des matériaux, la morphologie urbaine et la taille des villes ainsi que la chaleur anthropique »²⁸. Pierrefonds-Roxboro compte plusieurs îlots de chaleur. L'arrondissement souhaite éviter ces situations par une planification adéquate et par la correction de certaines situations existantes.

Action 20 L – Accroître la plantation d'arbres sur le domaine public.

Cette action s'ajoute au remplacement des arbres sur le domaine public et aux arbres payés par les promoteurs dans le cadre de nouveaux projets de développement.

L'arrondissement souhaite aussi mettre sur pied un programme du type une naissance, un arbre. Les arbres supplémentaires plantés pourraient s'inscrire dans ce programme.

Responsable	Direction des travaux publics
Indicateur	Nombre d'arbres plantés annuellement sur le domaine public (en excluant les arbres publics remplacés et les arbres fournis par les promoteurs dans le cadre de nouveaux projets résidentiels)
Donnée de départ	Moyenne de 165 arbres (plantation annuelle)
Cible	150 arbres par années
Échéance	2012 et suivantes

Action 21 L – Autoriser le stationnement alternatif sur les rues locales dans tous les nouveaux secteurs de développement

Responsable	Direction des travaux publics
Indicateur	S.O.
Donnée de départ	S.O.
Cible	Permettre le stationnement sur rue pour toutes les nouvelles voies locales
Échéance	2012 et suivantes

Action 22 L – Réduire les exigences en matière de stationnement hors rue pour les nouveaux secteurs et progressivement sur l'ensemble du territoire

Cette action est conditionnelle à l'autorisation du stationnement sur rue, sans quoi les normes de stationnement hors rue peuvent difficilement être diminuées.

Responsable	Division de l'urbanisme et de l'environnement
Indicateur	Pour les secteurs existants, selon les conclusions du rapport produit par Travaux publics
Donnée de départ	S.O.
Cible	Modification du règlement pour nouveaux projets Révision de la réglementation pour les secteurs existants
Échéance	2013 et 2015

²⁸ Mesures de lutte aux îlots de chaleur urbains, Institut nationale de la santé publique du Québec, juillet 2009, p.6.

Action 23 L – Favoriser les stationnements souterrains dans le cadre de nouveaux projets de développement

La construction de stationnements souterrains dans le cadre d'un projet de développement immobilier, permet d'augmenter l'emprise au sol des bâtiments sans compromettre le nombre d'unités possibles. Les stationnements souterrains permettent aussi un meilleur traitement des espaces extérieurs tout en diminuant l'effet des îlots de chaleur que sont les aires de stationnement.

Responsable	Division de l'urbanisme et de l'environnement
Indicateur	Nombre de cases de stationnements souterrains
Donnée de départ	S.O.
Cible	Obliger le stationnement souterrain pour les nouvelles constructions comportant 30 logements et plus
Échéance	2012

Action 24 L – Poursuivre la participation aux Fleurons du Québec

Les Fleurons du Québec est un programme d'embellissement horticole à vocation durable. Cette formule de classification horticole offre aux municipalités d'afficher les Fleurons du Québec, un label horticole reconnaissant leurs actions d'embellissement horticole et celles de leurs citoyens.

Les Fleurons du Québec sont une source de motivation pour les municipalités et leurs citoyens d'améliorer, année après année, leur environnement horticole et paysager dans le respect des principes du développement durable.²⁹

Responsable	Division de l'urbanisme et de l'environnement
Indicateur	Qualité des aménagements paysagers
Donnée de départ	S.O.
Cible	Inciter les commerces à améliorer la qualité de leurs aménagements paysagers
Échéance	2012 et suivantes

Action 25 L – En partenariat avec le CRE Montréal, projet de verdissement pour les îlots de chaleur les plus importants de l'arrondissement.

Les principaux îlots de chaleur présents sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro sont les suivants :

- secteur central de l'arrondissement;
- le secteur formé par l'intersection entre les boulevards Gouin, Des Sources et Pierrefonds;
- stationnements de la coopérative d'habitation Cloverdale;
- stationnements incitatifs de l'AMT.

Responsable	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises Direction des travaux publics Éco-quartier
Indicateur	Couverture de canopée au-dessus des terrains ciblés
Donnée de départ	Couverture actuelle
Cible	Traitement de 1 îlot de chaleur important annuellement
Échéance	2012 et suivantes

²⁹ <http://www.fleuronsduquebec.com/default.htm>



Action 26 L – Verdir les abords du domaine public du boulevard Gouin et inciter les propriétaires riverains à verdir les murs du domaine privé.

Le boulevard Gouin, particulièrement dans l'est de l'arrondissement, est très minéral. Aucune plantation n'y est présente. Le réaménagement de ce boulevard, en y prévoyant des plantations, aura pour effet de diminuer les îlots de chaleur, d'augmenter la canopée tout en rehaussant la qualité du paysage urbain de ce secteur.

Outre la plantation d'arbres et le verdissement du domaine public, la plantation de plantes grimpantes sur les murs du domaine privé est aussi efficace pour diminuer les îlots de chaleur. Cette action englobe donc les mesures incitatives visant les propriétaires riverains à planter ce type de végétation lorsque l'état des bâtiments le permet.

Responsable	Direction des travaux publics Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises Éco-quartier
Indicateur	Mètres linéaires réaménagés et nombre de propriétaires sensibilisés au verdissement des murs
Donnée de départ	S.O.
Cible	Plan d'aménagement et réalisation des travaux sur 10 % du parcours annuellement
Échéance	2012 pour le plan d'aménagement et 2023 pour la fin des travaux

Action 27 L – Modifier la réglementation pour obliger les toits pâles pour les bâtiments à toit plat ou à faible pente

La couleur des matériaux de revêtement est aussi une cause des îlots de chaleur. Une mesure efficace pour contrer ce phénomène est la toiture à membrane pâle ou blanche.

Responsable	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Indicateur	Nombre de toitures pâles ou blanches
Donnée de départ	S.O.
Cible	Modification des dispositions réglementaires
Échéance	2012

Stratégie 2.1.5 Suggérer et promouvoir une offre de services accessibles et variés dans les secteurs de la culture, des sports, des loisirs, du développement social et des bibliothèques

Afin de promouvoir Pierrefonds-Roxboro comme un milieu de vie agréable, diversifié et dynamique, l'arrondissement est soucieux de la qualité de l'offre en activités récréatives s'adressant à toutes les tranches d'âges et à une répartition adéquate des services sur le territoire de l'arrondissement.

Action 28 L – Développer par une programmation dynamique et innovatrice un milieu de vie participatif et représentatif

Responsable	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Indicateur	Proposer une offre de service diversifiée valorisant la participation citoyenne et la mixité sociale
Donnée de départ	Plan stratégique 2011-2013 de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Cible	Bonification de l'offre de service
Échéance	En continu



Action 29 L – Développer une programmation et promouvoir la participation de la population à une série d'activités de masse gratuites

Réaliser des activités en partenariats dans le cadre de journées thématiques.

Responsable Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

Indicateur Nombre d'activités

Donnée de départ 1 activité annuelle

Cible Accroître le nombre d'activités

Échéance 2 activités annuelles en 2012

3 activités annuelles en 2013

4 activités annuelles en 2014

Action 30 L – Réaliser un plan directeur des équipements sportifs et récréatifs en incluant les projections de développement du secteur de Pierrefonds-Ouest

Responsable Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

Indicateur Réaliser un inventaire et définir une stratégie de développement et d'intervention

Donnée de départ Plan directeur réalisé en 2000

Cible Adoption d'un plan directeur

Échéance Décembre 2012

Action 31 L – Encourager l'engagement dans l'action communautaire

Responsable Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

Indicateur Développer des outils précisant le soutien de l'arrondissement à l'action communautaire

Donnée de départ Plan stratégique 2011-2013 de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

Cible Réalisation d'une Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes

Échéance 2013

Action 32 L – Développer une offre de service culturelle innovatrice en lien avec la diversité culturelle, linguistique et artistique spécifique à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

Responsable Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

Indicateur Contenu de l'offre culturelle

Donnée de départ Plan stratégique 2011-2013 de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

Cible Augmenter l'offre de services culturels de 25 %

Échéance D'ici 2014



Stratégie 2.1.6 Permettre aux résidents de Pierrefonds-Roxboro d'évoluer dans un environnement urbain sécuritaire

L'utilisation des espaces publics est favorisée lorsque la sécurité est assurée et reconnue. Les 6 principes de base pour un environnement sécuritaire sont les suivants :

1. Savoir où l'on est et où l'on va : la signalisation;
2. Voir et être vu : la visibilité (l'éclairage, les cachettes, le champ de vision et les déplacements prévisibles);
3. Entendre et être entendu : l'affluence (fréquenter des lieux animés);
4. Pouvoir s'échapper et obtenir du secours : la surveillance formelle et l'accès à l'aide;
5. Vivre dans un environnement propre et accueillant : l'aménagement et l'entretien des lieux;
6. Agir ensemble : la participation de la communauté (les marches exploratoires, la mobilisation de la population et des groupes locaux, l'appropriation des lieux publics par la population).³⁰

Action 33 L – Réaliser un plan d'action en sécurité urbaine

Responsable	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
--------------------	---

Indicateur	S.O.
-------------------	------

Donnée de départ	S.O.
-------------------------	------

Cible	S.O.
--------------	------

Échéance	Adoption d'un plan d'action en sécurité urbaine en 2012
-----------------	---

Action 34 L – Maintenir la patrouille de sécurité publique et favoriser la formation de premiers répondants chez les patrouilleurs

Responsable	Bureau d'arrondissement
--------------------	-------------------------

Indicateur	Nombre de patrouilleurs ayant reçu la formation de premiers répondants
-------------------	--

Donnée de départ	4 des 5 agents sont premiers répondants dont 1 qui est accrédité comme formateur
-------------------------	--

Cible	Tous
--------------	------

Échéance	2012 et en continu
-----------------	--------------------

³⁰ Pour un environnement urbain sécuritaire - guide d'aménagement, ville de Montréal, 160p.



Stratégie 2.1.7 Améliorer la proximité des résidents de Pierrefonds-Roxboro aux aliments frais, de qualité et de provenance locale

Action 35 L – Promouvoir l’achat d’aliments locaux par l’implantation d’un marché public saisonnier

L’arrondissement souhaite favoriser l’implantation d’un marché public saisonnier pour la promotion des produits locaux. Dans un premier temps, l’arrondissement devra ajuster sa réglementation d’urbanisme pour permettre ce type d’installation. Le terrain près du bureau de la mairie d’arrondissement serait un lieu propice à l’implantation de ce type d’installation.

Responsable Direction de l’aménagement urbain et des services aux entreprises

Indicateur Nombre de marchés saisonniers sur le territoire de l’arrondissement

Donnée de départ Aucun marché

Cible 1 marché saisonnier

Échéance 2014

Action 36 L – Sensibiliser et encourager la population de l’arrondissement à l’agriculture urbaine

Dans des secteurs plus denses de l’arrondissement, implanter des jardins communautaires.

Responsable Direction de l’aménagement et des services aux entreprises

Éco-quartier

Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

Indicateur Nombre de jardins communautaires

Donnée de départ 2

Cible 5

Échéance 2015

Action 37 L – Promouvoir l’agriculture urbaine dans les cours d’école

Responsable Éco-quartier

Direction des travaux publics

Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

Indicateur Nombre de cours d’école dotées de jardins communautaires

Donnée de départ 1 cours d’école en 2011

Cible 1 potager à tous les deux ans

Échéance 2012 et suivantes



Orientation 3. Pratiquer une gestion responsable des ressources

Objectif 3.1. Réduire de 15 % la production d'eau potable d'ici 2015 par rapport à l'an 2000

Stratégie 3.1.1. Améliorer l'efficacité d'usage de l'eau potable

L'eau potable est une ressource très précieuse pour nous tous. Plusieurs solutions simples existent pour réduire notre consommation en eau potable (appareils faibles débits, barils de récupération d'eau de pluie, etc.). Il s'agit donc de les publiciser et d'inciter les résidents de Pierrefonds-Roxboro à adopter de saines habitudes afin d'améliorer l'efficacité d'usage de l'eau potable.

Action 38 L – Participer à des campagnes de sensibilisation à l'utilisation de l'eau potable

L'arrondissement souhaite sensibiliser les résidents, commerçants, industries et institutions à pratiquer une gestion responsable de l'eau potable.

Responsable	Agglomération de Montréal Division de l'urbanisme et de l'environnement en collaboration avec l'éco-quartier La Ligne verte
Indicateur	Nombre d'activités de sensibilisation
Donnée de départ	S.O.
Cible	2 activités par année La patrouille bleue
Échéance	2014

Action 39 L – Faire respecter le règlement sur l'usage illicite de l'eau potable et sur l'interdiction d'arrosage

Pour une meilleure utilisation de l'eau potable, l'arrondissement souhaite augmenter le nombre d'inspections.

Responsable	Division de l'urbanisme et de l'environnement
Indicateur	S.O.
Donnée de départ	S.O.
Cible	Augmenter le nombre de patrouilles
Échéance	2012 et suivantes



Action 40 L – Introduire des normes relatives aux appareils à faible consommation d'eau dans la réglementation d'urbanisme pour les nouvelles constructions et interdire les broyeurs à déchets.

Suite à une période de sensibilisation, l'arrondissement effectuera une modification pour s'assurer que toutes les nouvelles constructions sur son territoire soient munies d'appareils à faible consommation d'eau.

De plus l'arrondissement souhaite interdire, pour les nouvelles constructions, l'installation de broyeurs à déchets, dans la cuisine. Ces appareils engorgent inutilement le réseau d'égout sanitaire.

Responsable	Direction de l'aménagement et des services aux entreprises
Indicateur	Nombre de nouvelles constructions dotées d'appareils à faible consommation d'eau
Donnée de départ	S.O.
Cible	Modification réglementaire pour que 100 % des nouvelles constructions soient dotées d'appareils à faible débit et interdiction d'installer des broyeurs à déchets.
Échéance	2014

Objectif 3.2. Améliorer la qualité des eaux de ruissellement qui se déversent dans les cours d'eau

Cet objectif est très important pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro considérant sa proximité avec la rivière des Prairies. Il convient de prévoir des infrastructures vertes pour d'une part, favoriser la rétention de l'eau à la source, et d'autre part, pour en améliorer la qualité avant qu'elle se déverse dans les égouts pluviaux, qui eux, se déversent sans filtration dans la rivière des Prairies.

Stratégie 3.2.1. Favoriser le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie à la source

Action 41 L – Intégrer des infrastructures vertes de captage, de rétention et d'infiltration (dont les milieux humides) dans ses propres projets d'aménagement, incluant sur rue.

« La gestion durable des eaux de pluie est une approche de planification qui vise à simuler l'hydrographie naturelle du site avant son développement, à l'aide de différentes techniques d'aménagement qui incluent la mise en œuvre de mesures de gestion des eaux pluviales et l'application de stratégies d'aménagement contribuant à diminuer l'imperméabilisation.

Cette approche permet de mettre en valeur le territoire tout en limitant les impacts environnementaux, d'optimiser les investissements publics et de contribuer au bien-être des collectivités. »³¹

Responsable	Division des infrastructures
Indicateur	Nombre de projets dans lesquels sont intégrées ces mesures
Donnée de départ	S.O.
Cible	Intégration de cette analyse dans le processus de planification des projets
Échéance	2012

³¹ BOUCHER, Isabelle (2010). La gestion durable des eaux de pluie, Guide de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, coll. « Planification territoriale et développement durable », 118 p. Document disponible en ligne : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/grands-dossiers/developpement-durable/>.



Action 42 L – Sensibiliser et inciter les citoyens à la gestion écologique des eaux de pluie (ex. : utilisation de barils de récupération des eaux de pluie, déminéralisation, jardin de pluie, entretien écologique des fossés, débranchement de gouttières)

Responsable	Division de l'urbanisme et de l'environnement Éco-quartier
Indicateur	Nombre de projets de sensibilisation
Donnée de départ	1 projet en 2011 (distribution de 200 barils de pluie subventionnés par le fonds Éco-IGA du Jour de la terre)
Cible	1 projet par année (ex. Conférence, subvention clé en main pour barils, concours d'aménagement, remise en argent à l'achat de matériel, trousse d'économie d'eau potable par débranchement de gouttières, etc.)
Échéance	2012 et suivantes

Action 43 L – Débrancher les pompes de puisard des égouts sanitaires (projet pilote)

Les secteurs assujettis seront déterminés en fonction des problématiques soulevées, qui seront différentes selon chaque secteur.

Responsable	Division de la construction et de l'occupation Direction des travaux publics
Indicateur	Nombre de propriétés qui seront débranchées suite à un relevé dans le secteur du projet pilote.
Donnée de départ	0 en 2011
Cible	100 %
Échéance	Fin 2013

Stratégie 3.2.2. Prévenir et corriger les raccordements croisés contaminant le réseau d'égout pluvial

Un raccordement croisé se définit comme un « branchement ou défaut à un équipement qui permet à des eaux usées sanitaires de se déverser ailleurs que dans un réseau d'égout domestique ou unitaire, soit dans un réseau d'égout pluvial, sur le sol, dans un fossé ou dans un cours d'eau, alors que l'immeuble concerné est desservi par un réseau d'égout domestique ou pluvial ». ³²

Action 44 L – Corriger les situations de raccordements croisés.

Un programme de subvention de la ville centre permet à l'arrondissement de détecter et de corriger les raccordements croisés existants sur son territoire. L'arrondissement souhaite poursuivre les inspections pour corriger éventuellement toutes les situations existantes.

Responsable	Division de la construction et de l'occupation Direction des travaux publics
Indicateur	Nombre de raccordements croisés détectés
Donnée de départ	24 détectés en 2010
Cible	Rectifier 100 % des raccordements détectés
Échéance	2012

³² MAMROT, Guide méthodologique pour la recherche et l'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées municipales, mai 2006, p. 7.



Action 45 L – Prévenir les raccordements croisés des nouveaux projets résidentiels

Identifier l'action appropriée à mettre en place pour prévenir systématiquement les raccordements croisés.

Responsable	Division de la construction et de l'occupation Direction des travaux publics
Indicateur	Mesure à entreprendre pour rectifier la situation
Donnée de départ	S.O.
Cible	Adopter une mesure réglementaire et modifier les procédures d'intervention
Échéance	2012

Objectif 3.3. Récupérer 80 % des matières recyclables et organiques, des RDD, des résidus de CRD et des encombrants d'ici 2019, comme le stipule le plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal

Stratégie 3.3.1. Implanter des mesures de récupération et de valorisation

Action 46 L – Offrir la collecte des matières organiques aux citoyens (dans les bâtiments de huit logements ou moins)

« Le Plan directeur de gestion des matières résiduelles a été adopté par le conseil d'agglomération en août 2009. Ce Plan répond à la nouvelle Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, dont un des grands objectifs pour 2020 est de réduire l'enfouissement de la matière organique afin d'en valoriser 60 %.

Le Plan directeur de l'agglomération établit que, pour atteindre ses objectifs, Montréal doit exploiter des infrastructures de traitement des matières organiques ainsi qu'un centre pilote de prétraitement des ordures ménagères. C'est dans ce contexte qu'est prévu le développement de cinq infrastructures sur quatre emplacements répartis sur le territoire de l'agglomération de Montréal afin d'atteindre ces objectifs.

Le projet prévoit donc l'implantation d'un centre de compostage dans l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension et dans la ville liée de Dorval et des centres de biométhanisation dans l'arrondissement de LaSalle ainsi que dans la ville liée de Montréal-Est. Le centre pilote de prétraitement des ordures ménagères est aussi prévu dans cette ville. »³³

Ainsi, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro offrira le service à ses résidents dès que ces usines seront fonctionnelles.

Responsable	Direction des travaux publics
Indicateur	S.O.
Donnée de départ	S.O.
Cible	Offrir la collecte des matières organiques
Échéance	2014

³³ Site internet de l'Office de Consultation publique de Montréal, <http://www.ocpm.qc.ca/matieres-organiques>, page consultée le 25 novembre 2011.



Action 47 L – Poursuive la distribution de composteurs domestiques

Depuis plusieurs années, l'arrondissement distribue des composteurs domestiques lors de journées de sensibilisation. L'éco-quartier distribue aussi, à l'année, des composteurs domestiques en plus d'explications sur les bonnes pratiques en matière de compostage.

Cette mesure de valorisation des matières résiduelles est tout appropriée à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, étant donné que plusieurs quartiers sont composés presque exclusivement de résidences unifamiliales. L'arrondissement souhaite donc poursuivre les efforts en ce sens.

Responsable	Division de l'urbanisme et de l'environnement Éco-quartier
Indicateur	Nombre de composteurs domestiques distribués
Donnée de départ	875 depuis 2005
Cible	plus de 100 composteurs par année
Échéance	2012 et suivantes

Action 48 L – Cibler des endroits stratégiques sur le domaine public et y implanter des mesures de recyclage

Responsable	Division des parcs, des édifices et des équipements
Indicateur	Nombre de points de recyclage sur le domaine public
Donnée de départ	0 en 2011
Cible	30 nouveaux points
Échéance	2014

Action 49 L – Poursuivre et augmenter les collectes de résidus domestiques dangereux (RDD)

La collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) est de juridiction de l'agglomération de Montréal. L'arrondissement détient donc des pouvoirs restreints pour en augmenter la fréquence. L'arrondissement joue plutôt un rôle de facilitateur lors des collectes en fournissant un endroit pour la collecte et en publicisant les dates fixées.

Les efforts de l'éco-quartier dans ce domaine sont grands, en collectant certains RDD dans ses locaux et en publicisant les commerces de l'arrondissement qui acceptent certains RDD.

L'arrondissement souhaite augmenter le nombre de collectes annuelles, pour atteindre le taux de récupération ciblé de 75 % d'ici 2013.

Responsable	Ville centre en collaboration avec la Direction des travaux publics et l'éco-quartier
Indicateur	Taux annuel de récupération
Donnée de départ	47 % en 2008
Cible	75 %. Cette cible correspond à l'objectif 2008
Échéance	2013



Action 50 L – Planter des mesures de récupération de piles usagées dans tous les bâtiments municipaux accessibles au public et publiciser les commerces qui récupèrent certains RDD.

L'arrondissement souhaite planter des mesures de récupération des piles usagées dans ses bâtiments municipaux accessibles au public. Cette mesure permettra d'augmenter le tonnage de RDD récupéré.

De plus l'éco-quartier a répertorié tous les commerces de l'arrondissement qui récupèrent certains RDD, il est donc souhaitable de publiciser cette liste pour que les résidents soient informés des endroits appropriés, autres que les éco-centres, pour déposer leurs RDD.

Responsable	Direction des travaux publics Éco-quartier
Indicateur	Tonnage des piles récupérées
Donnée de départ	0 en 2011
Cible	Doter tous les bâtiments accessibles au public de contenants où les résidents peuvent y déposer leurs piles usagées
Échéance	2012

Action 51 L – Adopter un règlement sur l'herbicyclage

L'herbicyclage consiste essentiellement à ne pas collecter le gazon lors de sa coupe. Les résidus de tonte de gazon sont un excellent fertilisant naturel qui fournit nombreux éléments minéraux nécessaires à la santé de la pelouse. L'herbicyclage évite aussi l'évaporation trop rapide de l'eau du sol.

L'arrondissement met déjà en pratique l'herbicyclage dans l'entretien de ses parcs et espaces verts.

Responsable	Division de l'urbanisme et de l'environnement
Indicateur	Adoption d'un règlement
Donnée de départ	S.O.
Cible	Adoption d'un règlement par le conseil
Échéance	2013

Stratégie 3.3.2 Tenir des événements écoresponsables

Action 52 L – Sensibiliser les promoteurs tenant des événements sur le domaine public à la gestion écoresponsable d'événements

Responsable	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Indicateur	Activités de sensibilisation auprès des promoteurs d'événements sur le domaine public
Donnée de départ	S.O.
Cible	Informé et sensibiliser les promoteurs d'événements aux paramètres relatifs à l'organisation d'événements écoresponsables.
Échéance	En continu



Orientation 4. Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions

Objectif 4.1: Faire de Montréal un leader nord-américain de l'industrie de l'environnement et des technologies propres

Stratégie 4.1.1 : Appuyer le développement du secteur des technologies propres

Action 53 L – Encourager la création d'entreprises environnementales et les supporter dans leurs démarches de développement des affaires

Responsable	Direction de l'aménagement et des services aux entreprises
Indicateur	S.O.
Donnée de départ	S.O.
Cible	Attirer des entreprises environnementales à Pierrefonds-Roxboro
Échéance	En continu

Stratégie 4.1.2. Stimuler la demande de technologies, de produits et de services verts

Action 54 L – Adapter la réglementation pour favoriser l'intégration harmonieuse en milieu urbain d'appareils de production d'énergie verte (éoliennes, panneaux solaires et autres)

Responsable	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Indicateur	Intégration harmonieuse des appareils de production d'énergie verte en milieu urbain
Donnée de départ	S.O.
Cible	Adopter un règlement sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)
Échéance	2013

Action 55 L – Sensibiliser les demandeurs de permis pour des démolitions et des rénovations majeures de se doter d'un plan de récupération et de réutilisation des matériaux

Responsable	Division la construction et de l'occupation
Indicateur	Projets dotés d'un plan de récupération
Donnée de départ	S.O.
Cible	3 projets de démolition ou de rénovations majeures
Échéance	2013



Objectif 4.2. Augmenter de 30 % le nombre de certifications environnementales ou d'adhésions à des programmes environnementaux volontaires à Montréal d'ici 2020 par rapport à 2010

Stratégie 4.2.1. Adopter un système de gestion, une réglementation ou une politique qui permette d'obtenir des certifications intégrant des notions de développement durable

Action 56 L – Réviser les programmes municipaux de soutien de manière à stimuler la certification

Responsable	Ville centre Comité de suivi
Indicateur	S.O.
Donnée de départ	S.O.
Cible	Créer un programme d'appui
Échéance	2015

Action 57 L – Promouvoir la construction et la rénovation de bâtiments plus verts selon des normes reconnues (LEED, BOMA-BES, Novoclimat et autres) sur le territoire

« Le bâtiment durable peut se définir comme «une construction qui répond adéquatement aux besoins de ses occupants, qui génère un impact environnemental limité et dont les coûts de construction et d'exploitation sont raisonnables». Du point de vue social, le bâtiment durable assure la sécurité et le confort des usagers, répond aux besoins pour lesquels il a été conçu et peut évoluer dans le temps pour répondre aux besoins futurs. Idéalement, le bâtiment durable devrait contribuer à renforcer l'identité culturelle d'une collectivité. Le bâtiment durable devrait également respecter le principe d'accès universel, dans un souci d'équité. Sur le plan de l'environnement, le bâtiment durable consomme peu d'énergie, limite la production de gaz à effet de serre (GES), induit le moins de déplacements possible, contribue au paysage, génère peu de déchets et utilise des matériaux locaux à faible impact environnemental. Le bâtiment durable devrait ainsi permettre de limiter l'empreinte écologique. Enfin, pour ce qui est de l'aspect économique, la construction et l'exploitation d'un bâtiment durable engendrent des coûts raisonnables compte tenu de la nature de l'édifice ; le bâtiment conserve sa valeur à long terme ; son cycle de vie permet de réduire, à long terme, les coûts d'exploitation ; il a un impact favorable sur l'économie locale. »³⁴

Responsable	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Indicateur	Nombre de constructions certifiées
Donnée de départ	1 (poste de police)
Cible	Augmenter le nombre de bâtiments certifiés
Échéance	En continu

³⁴ BOUCHER, Isabelle, Pierre BLAIS et VIVRE EN VILLE (2010). Le bâtiment durable, Guide de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, coll. « Planification territoriale et développement durable », 89 p. Document disponible en ligne : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/grands-dossiers/developpement-durable/>



Orientation 5. Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts

Objectif 5.1: Améliorer les infrastructures vertes à Montréal en faisant passer la canopée de 20 à 25 % d'ici 2025 par rapport à 2007

Stratégie 5.1.1. Améliorer la protection des arbres urbains et en augmenter le nombre

Action 58 L – Élaborer un plan arboricole

Le plan arboricole est le premier volet d'une stratégie de végétalisation qui met en place un outil de planification et de gestion de l'ensemble de la végétation (arbres, arbustes, fleurs vivaces et annuelles) d'un territoire urbain désigné. Le plan est basé sur une approche systémique d'inventaire ainsi que sur une analyse des composantes végétales et urbaines et de leurs interrelations.

À partir d'une analyse exhaustive des problématiques et des enjeux touchant la végétation, cette démarche met en forme un plan d'aménagement et de gestion de la végétation, duquel découlent divers programmes d'intervention :

- programme de plantation (nouvelles plantations et remplacement);
- programme d'entretien (élagage, fertilisation et traitement phytosanitaire);
- programme de conservation;
- programme de communication (sensibilisation et éducation).³⁵

Responsable	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises Section ingénierie Parcs et horticulture
Indicateur	S.O.
Donnée de départ	Printemps 2012 : Guide d'élaboration d'un plan arboricole de la Direction des grands Parcs et du verdissement de la ville centre.
Cible	Adoption d'un plan arboricole par le conseil municipal
Échéance	2013

³⁵ Politique de l'arbre de Montréal, p. 20, 2005.



Action 59 L – Sensibiliser la population aux bienfaits des arbres urbains et distribution de pousses d'arbres indigènes

« Dans le contexte du réchauffement climatique et des îlots de chaleur créés par la minéralisation des villes, les arbres urbains améliorent la qualité de vie des citoyens de plusieurs façons :

- les arbres réduisent l'impact des gaz à effet de serre (absorption de CO₂), purifient et dépoussièrent l'air;
- ils peuvent atténuer les mauvaises odeurs et les bruits de la ville;
- les arbres contribuent à réduire la chaleur par leur ombrage et offrent une protection contre les grands vents;
- ils permettent d'économiser des coûts de chauffage et de climatisation;
- les arbres aident à contrer l'érosion en retenant les sols;
- ils embellissent le paysage, fournissent des abris aux oiseaux et de l'intimité aux citoyens. »³⁶

L'éco-quartier, lors d'activités de sensibilisation, distribue annuellement environ 1 000 pousses d'arbres indigènes aux résidents de Pierrefonds-Roxboro. L'administration municipale souhaite poursuivre et accroître la sensibilisation de la population à l'importance des arbres urbains.

Responsable	Division de l'urbanisme et environnement Direction des travaux publics Éco-quartier
Indicateur	Activités de sensibilisation de pair avec le plan arboricole. Quantité de pousses distribuées annuellement.
Donnée de départ	1 000 pousses d'arbres indigènes distribuées chaque année
Cible	Participer à des activités de sensibilisation. Poursuivre la distribution de pousses.
Échéance	2012 et suivantes

Action 60 – Instaurer des mesures incitatives pour le remplacement d'arbres abattus avec un permis

Lors du remplacement d'un arbre coupé avec un certificat d'autorisation, sur présentation de la preuve du remplacement de l'arbre, le demandeur se verra rembourser le coût du certificat d'autorisation.

Responsable	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Indicateur	Nombre d'arbres remplacés (coût du certificat d'autorisation remboursé)
Donnée de départ	S.O.
Cible	Remplacement de 25 % des arbres coupés avec un permis
Échéance	2013

³⁶ L'arbre urbain, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle avec la collaboration des arrondissements de la Ville de Montréal. Avril 2008.



Stratégie 5.1.2. Protéger et mettre en valeur des territoires riches en biodiversité

Soucieuse de la protection de la biodiversité, l'administration locale, représentée par Madame Monique Worth, a signé en 2010 la déclaration de la collectivité de l'île de Montréal en faveur de la biodiversité et du verdissement. L'arrondissement compte participer à la protection et à la mise en valeur des territoires riches en biodiversité.

Action 61 – Mettre en valeur l'écoterritoire des Rapides-du-Cheval-Blanc

Le secteur des Rapides-du-Cheval-Blanc est un des écoterritoires de la Ville de Montréal. Richesse inouïe pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, cet « écoterritoire est formé par des rives boisées, un littoral dominé par sa prairie humide à phalaris roseau (graminée) et les nombreux milieux humides qui font la spécificité de ce secteur attenant à la rivière des Prairies. Un paysage bucolique dont bénéficient également les poissons, l'herpétofaune (dont la couleuvre brune, espèce à statut précaire) et la sauvagine, qui s'y reproduisent, mais aussi le grand héron et d'autres oiseaux de rivage qui s'y alimentent. Au sein des milieux riverains et humides et des espaces terrestres (friches et bois), des espèces floristiques à statut précaire se régénèrent. C'est le cas de l'aigremoine pubescente, qui n'avait pas été observée au Québec depuis 50 ans.

Ce secteur, offrant déjà une grande richesse écologique, profitera éventuellement de l'élargissement d'une bande riveraine substantielle et naturelle longue de 3 km, ce qui assurera l'équilibre naturel entre le milieu aquatique et les rives. Ultimement, un nouveau parc de 44 hectares qui s'ajoutera aux grands parcs de Montréal verra le jour »³⁷.

Par des aménagements extensifs, respectueux du milieu tout en y prévoyant un circuit d'interprétation pour la sensibilisation de la population à l'importance des enjeux environnementaux.

Responsable	Ville centre en partenariat avec la Direction d'arrondissement Comité de suivi
--------------------	---

Indicateur	S.O
-------------------	-----

Donnée de départ	S.O
-------------------------	-----

Cible	Adoption d'un plan de mise en valeur
--------------	--------------------------------------

Échéance	2014
-----------------	------

Action 62 – Poursuivre et étendre le programme de nettoyage des berges publiques

Chaque année, l'éco-quartier en collaboration avec le Grand nettoyage des rivages canadiens organise plusieurs activités de nettoyage des berges publiques. En 2010, les sites des Rapides-du-Cheval-Blanc et de la rivière de l'Anse-à-l'Orme ont fait l'objet de corvées de nettoyage.

Responsable	Éco-quartier en collaboration avec le Grand nettoyage des rivages canadiens Direction des travaux publics
--------------------	--

Indicateur	km de berges publiques nettoyées annuellement
-------------------	---

Donnée de départ	4 à 5 km de berges publiques nettoyées annuellement
-------------------------	---

Cible	1 km de plus à chaque année
--------------	-----------------------------

Échéance	2012 et suivantes
-----------------	-------------------

³⁷ Site internet de la ville de Montréal : http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_dad=portal&_pageid=4837,12403563&_schema=PORTAL, page consultée le 25 novembre 2011.



Action 63 – Mettre sur pied un programme de revégétalisation des berges publiques pour certains secteurs

« Durant plusieurs décennies, les bandes riveraines (...) ont subi des transformations importantes (enlèvement du couvert végétal, remblai, engazonnement, etc.), ce qui a entraîné une altération de leurs caractéristiques naturelles. Ces actions ont également eu des impacts considérables sur la nature et l'environnement, dont l'érosion, la disparition d'habitats fauniques et la prolifération d'algues.

La végétalisation diversifiée de la bande riveraine des lacs et des cours d'eau est un geste simple et indispensable puisqu'elle permet de lui redonner à la fois beauté et valeur écologique en plus de contribuer à sauvegarder les usages de l'eau. Les résultats d'une plantation ne sont pas toujours immédiatement visibles et efficaces; il faut souvent patienter durant plus d'une saison de croissance. Le retour d'une rive à l'état naturel est parfois perçu comme un état d'abandon ou de friche; les arbustes sont alors qualifiés de « fardoques ». Pourtant, la restauration des bandes riveraines est justifiée et son efficacité, à moyen terme, est bien réelle. »³⁸

Responsable	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises Division des infrastructures
--------------------	---

Indicateur	Km de berges publiques à revégétaliser
-------------------	--

Donnée de départ	1,8 km à revégétaliser
-------------------------	------------------------

Cible	1,2 km
--------------	--------

Échéance	2013
-----------------	------

Action 64 – Encourager les propriétaires riverains à appliquer des mesures de revégétalisation des berges privées

Responsable	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises La ligne verte
--------------------	---

Indicateur	Km de berges privées à revégétaliser
-------------------	--------------------------------------

Donnée de départ	± 8 km
-------------------------	--------

Cible	S.O.
--------------	------

Échéance	En continu
-----------------	------------

³⁸ MDDEP, Guide d'analyse des projets d'intervention dans les écosystèmes aquatiques, humides et riverains assujettis à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement, p.2., mars 2011.



Action 65 – Participer à l'élaboration d'un programme de gestion écologique des espaces verts

La protection des nombreux espaces naturels dans les parcs existants implique la prise en considération d'une réalité particulière : la cohabitation entre les espèces animales et végétales et la population. En effet, l'intégrité de ces écosystèmes peut être fragilisée par de nouveaux développements et les infrastructures qui les accompagnent. Elle peut aussi être fragilisée par un usage récréatif qui excède la capacité de support du milieu.

Pour assurer la biodiversité, l'intégrité et la pérennité de ces espaces, la ville centre a mis en place un programme de gestion des écosystèmes.

Responsable	Réseau des grands parcs de Montréal Direction des travaux publics Division de l'urbanisme et de l'environnement
Indicateur	Nombre de parcs dans lesquels le programme est appliqué
Donnée de départ	Appliqué en 2011 dans les parcs-nature suivants : - Cap-Saint-Jacques - Bois-de-Liesse - l'Anse-à-l'Orme
Cible	Étendre le programme au secteur protégé dans le secteur ouest de Pierrefonds-Roxboro et dans le parc-nature les Rapides-du-Cheval-Blanc et poursuivre le programme dans les parcs-nature.
Échéance	S.O.

Action 66 – Pratiquer une gestion différenciée des parcs, des espaces verts et des terrains propriétés de l'arrondissement.

Sensibiliser la population et les utilisateurs de ces espaces aux bienfaits de ce type de gestion.

« Dans un contexte de rareté des fonds publics, un entretien différencié des espaces verts permet une meilleure utilisation des ressources. Plutôt que de procéder indistinctement au même entretien partout avec des ressources limitées, il devient possible de donner priorité aux sites où les besoins sont plus grands.

En fonction de cette approche, chaque site reçoit le degré d'entretien nécessaire, selon ses particularités. À l'intérieur d'un même parc, des zones distinctes font l'objet d'un niveau d'entretien différent. Ainsi un espace de jeux avec une grande pelouse peut côtoyer un îlot de prés fleuris où poussent librement des marguerites, du trèfle rouge, de la verge d'or ou de la carotte sauvage, selon les endroits.

Des espaces plus naturels favorisent une plus grande biodiversité sur le plan écologique. Si on laisse fleurir les espèces végétales propres à chaque secteur, elles servent de refuge et de « garde-manger » à un plus grand nombre d'insectes et de papillons qui, à leur tour, nourrissent les oiseaux. En plus d'abriter insectes et faune ailée, la couverture végétale devient à la fois plus variée, plus résistante à la sécheresse et plus riche.

Restaurer ou naturaliser une partie des espaces verts consiste, pour l'essentiel, à réduire au minimum les interventions d'entretien pour donner libre cours à la flore spontanée. Il ne s'agit pas de laisser à l'abandon les zones sélectionnées, mais d'y intervenir différemment. »³⁹

Responsable	Direction des travaux publics
Indicateur	Nombre d'espaces verts dans lesquels le programme est appliqué.
Donnée de départ	10 parcs en 2011
Cible	Augmentation de 2 parcs, espaces ou terrains par année
Échéance	2012 et suivantes

³⁹ Entretien différencié des espaces verts, Place à la nature. Dépliant, ville de Montréal.



5 Bibliographie

Agence métropolitaine de transport (AMT). 2010. *Programme triennal d'immobilisation 2010/2011/2012*, 163 p.

Agence métropolitaine de transport, Société de transport de Montréal, Réseau de transport Longueuil, Société de transport de Laval, Association québécoise du transport intermunicipal et municipal, ministère des Transports du Québec et ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. 2010. *Enquête Origine-Destination 2008 – La mobilité des personnes dans la région de Montréal*, 210 p.

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. 2011. *Le calendrier d'activités des Bibliothèques publiques de Pierrefonds et de Roxboro 2011-2012*, 8 p.

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. 2010. *Règlement de zonage numéro CA29 0040*, 334 p.

Bernier Anne-Marie. 2011. *Les plantes grimpantes – Une solution rafraîchissante*, Centre d'écologie urbaine de Montréal, 80 p.

Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM). 2011. *Un Grand Montréal attractif, compétitif et durable – Plan métropolitain d'aménagement et de développement*, 194 p.

Deny Coralie, et Garant David. 2010. *Guide sur le verdissement pour les propriétaires institutionnels, commerciaux et industriels – Contrer les îlots de chaleur urbains*, Conseil régional de l'environnement de Montréal, 42 p.

Deny Coralie et Gaumont Carole. 2008. *Matériaux réfléchissants et perméables pour contrer les îlots de chaleur urbains*, Conseil régional de l'environnement de Montréal, 21 p.

Éditeur officiel du Québec. 2011. *Charte de la ville de Montréal*, L.R.Q., Chapitre C-11.4.

Équiterre et Vivre en ville. 2011. *Pour un Québec libéré du pétrole en 2030 – Changer de direction – Chantier Aménagement du territoire et transport des personnes*, 124 p.

Montréal. 2010. *Coûts d'habitation des ménages locataires et propriétaires*, 2 p.

Montréal, Direction de la diversité sociale. 2009. *Indice de défavorisation de la Ville de Montréal*, rédigé par Guy Bédard, 2 p.

Montréal, Direction de l'habitation Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine. 2009. *Profil statistique en habitation de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro*, 29 p.

Montréal, Direction de l'environnement et du développement durable, 2009. *Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2010-2014*, 112p.

Montréal, Direction de l'environnement et du développement durable. 2008. *Portrait 2008 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal*, 56 p.

Montréal, Direction de l'environnement et du développement durable. 2010. *Le plan corporatif de Montréal en développement durable 2010 | 2015*. 27 p.

Montréal, Direction de l'environnement et du développement durable. 2010. *Le plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010 | 2015*. 117 p.



Montréal, Direction de l'environnement et du développement durable. 2010. *Le plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010 | 2015, le plan d'action*. 6p.

Montréal, Direction des communications et des relations avec les citoyens en collaboration avec la Direction des sports, des parcs et des espaces verts du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle. 2006. *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels de Montréal – Bilan et orientations*. 28 p.

Montréal, Direction de l'environnement et du développement durable. 2010. *Bilan environnemental – Qualité de l'air à Montréal*. 8p.

Montréal, Direction de l'environnement et du développement durable. 2010. *Bilan environnemental – Portrait de la qualité des plans d'eau à Montréal*, 8 p.

Montréal, Division des affaires économiques et institutionnelles. 2009. *Profil sociodémographique de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro*, 28 p.

Montréal. *Entretien différencié des espaces verts – Place à la nature*, 2 p.

Montréal. 2002. *Guide d'aménagement, pour un environnement urbain sécuritaire*, rédigé par Sophie PAQUIN, 160 p.

Montréal. 2004. *La Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*, 43 p.

Montréal. 2009. *L'arbre urbain*, 2 p.

Montréal, Service de développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle, Direction des grands parcs et de la nature en ville. 2007. *Le réseau bleu - Montréal vers une culture de l'eau – Cadre de référence*, 38 p.

Montréal, Service des infrastructures, transport et environnement, Direction du transport-planification et grands projets, Division du transport. 2006. *Charte du piéton – Portrait et diagnostic*, 47 p.

Montréal, Service des infrastructures, transport et environnement, Direction des transports, Division du développement des transports. 2008. *Plan de transport | 2008*, 220 p.

Montréal. 2010. *Profil économique de l'Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro*, 26 p.

Québec, Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR). 2006. *Guide méthodologique pour la recherche et l'élimination des raccords inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées municipales – Pour une gestion efficace de l'eau*, rédigé par Alain Lavoie, 43 p.

Québec, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. 2010. *La gestion durable des eaux de pluie, Guide de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable*, rédigé par Isabelle BOUCHER, coll. « Planification territoriale et développement durable », 118 p.

Québec, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. 2010. *Le bâtiment durable, Guide de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable*, rédigé par Isabelle BOUCHER, Pierre BLAIS et VIVRE EN VILLE coll. « Planification territoriale et développement durable », 89 p.



Québec, Ministère du Développement durable, environnement et Parcs. 2011. *Guide d'analyse des projets d'intervention dans les écosystèmes aquatiques, humides et riverains assujettis à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement*, 10 p.

Québec, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction des politiques de l'eau. 2007. *Efficacité des bandes riveraines : analyse de la documentation scientifique et perspectives*, rédigé par Gagnon, E., et G. Gangbazo, 17 p.

